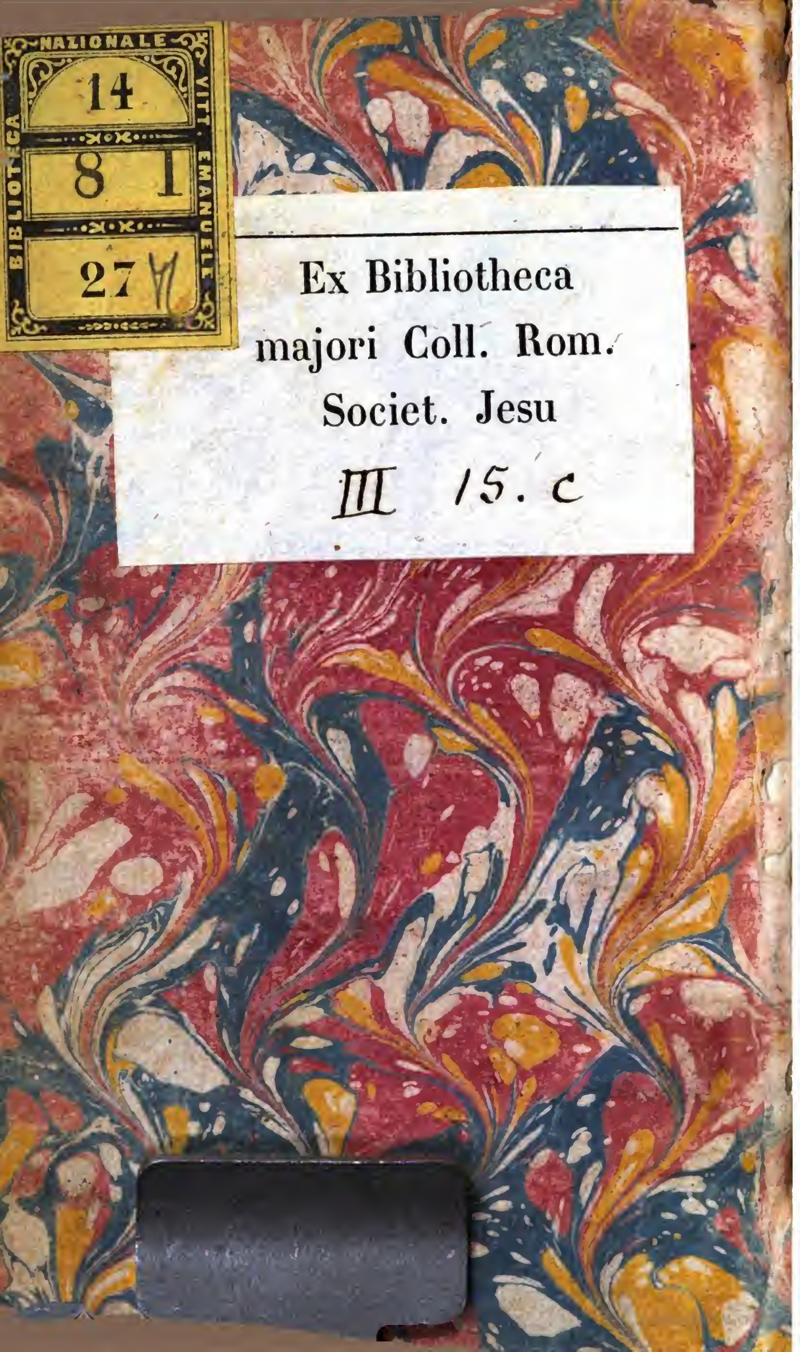
LE PRINCE DE MACHIAVEL. TRADUCTION NOUVELLE. AUGMENTÉE...

Niccolò Machiavelli





BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
14
8 1
27



LE
PRINCE
DE
MACHIAVEL.

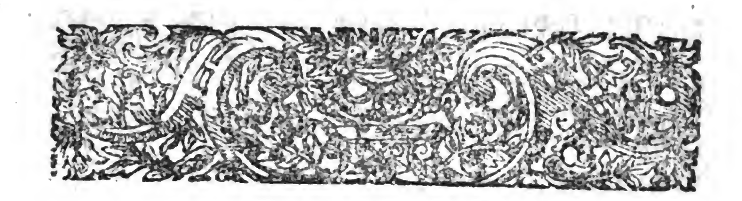
TRADUCTION NOUVELLE.

Augmentée de plusieurs autres Traittez du même Auteur, qui jusques icy n'ont pas été traduits.





A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES,
dans la Kalver-straat, prés le Dam.
M. DC. XCVI.



LETTRE DE NICOLAS MACHIAVEL,

Au Seigneur

LAURENT de MEDICIS.

CEux qui veulent bien faire leur Cour à un Prince, s'introduisent auprés de lui, en lui présentant ce qu'ils ont de plus précieux ; ou ce qu'ils savent convenir le mieux à son inclina-

tion ; c'eſt ce qui donne lieu à tant de différents régals qu'on lui fait, de chevaux de prix, d'armes bien travaillées ; de riches étofes ; de pierreries ; enfin de tout ce que l'on croit digne de la grandeur d'un Souverain. Cét uſage eſt cauſe, qu'aiant deſſein de vous donner des marques de mon reſpect, & de ma ſoumiſſion : j'ai cherché, parmi tout ce que j'ai de plus cher & de plus digne de vous être préſenté ; & je n'ai rien trouvé qui le meritât davantage, que la connoiſſance de la conduite des grands hommes, que j'ai aquiſe par une longue expérience de ce qui eſt arrivé en nos jours : & par une continuelle étude de l'Antiquité. Aprés avoir donc bien médité & bien examiné cette matiére, je l'ai reduite dans un

petit

petit volume que je vous dédië aujourd'hui. Il eſt vrai que ce travail n'eſt, peut-être, pas tout à fait digne de vous; quoy que je m'aſſûre que vôtre bonté vous le rendra agréable; ſur tout quand vous aurez conſidéré qu'il n'eſt pas en mon pouvoir de vous préſenter quelque choſe, qui vaille mieux qu'un petit ouvrage dans lequel vous pouvez apprendre en peu d'heures, tout ce que j'ai appris en tant d'années, avec mille travaux, & mille diſgraces. Je n'ai point rempli ce diſcours d'ennuïeuſes réflexions, ni orné avec des paroles magnifiques & d'autres affectations d'une éloquence recherchée, comme c'eſt l'uſage de bien des gens qui écri-

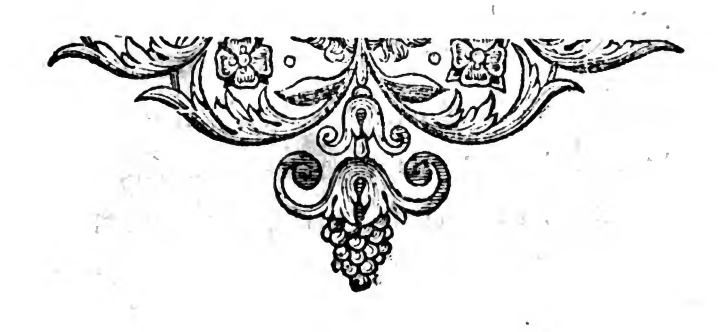
vent: & j'ai évité tout cela, parceque je ſuis perſuadé, qu'un ouvrage ne doit plaire que par la vérité, le bon ſens & l'excellence de ſon ſujet.

Ne croiez pas au reſte, que ce ſoit une préſomption à un ſimple particulier comme moi, de diſcourir de la conduite des Princes, & de leur donner des régles pour gouverner leurs Etats: car vous n'ignorez pas que les peintres qui veulent repréſenter un païſage s'abbaiſſent contre terre, dans les lieux bas, afin de mieux contempler & de bien reconnoître les Montagnes, & toutes les hauteurs: quand, d'autre côté, ces mêmes peintres veulent bien appercevoir comment ſont faits les

es valons, ils se postent sur des éminences : ainsi, pour bien juger de la nature des peuples, il faut être Prince; & pour bien connoître les Princes, il faut être particulier.

Recevez donc, Monsieur, ce petit présent dans l'esprit que je vous l'offre : car si vous le lisez avec soin, & si vous y faites un peu de réflexion, vous y découvrirez aisément la passion que j'ai de vous voir élevé à la grandeur que la Fortune & vôtre mérite vous préparent. Mais si du faîte de vôtre élévation vous vouliez un peu jetter la vûe dans les lieux les plus bas, vous apperceveriez, avec combien d'injustice & de dureté

reté, je ſouffre les longues & les cruelles perſecutions de ma mauvaiſe deſtinée.



PRE-



PREFACE DU TRADUCTEUR.

LA *Traductiou du* Prince *de Machiavel par Monſ. Amelot de la Houſſaie a été ſi bien re-ue dans le Monde, qu'on n'auroit as hazardé d'en faire paroître une Vouvelle, ſans, qu'iant entrepris 'e traduire tous les ouvrages de ce ameux Auteur, l'on a crû qu'il ſe-oit à propos de les voir tous d'un nême ſtile; aux riſques du déſavan-age que cette derniére Traduction ourroit avoir dans la confrontation avec*

avec l'autre : & , pour que la difference du tour, fût plus grande, on n'a point voulu lire l'Original, en d'autre langue qu'en la sienne, comme il sera aisé de l'apprendre : on n'a point voulu aussi embellir tout ce que Machiavel nous a laissé, par quantité de citations parallèles, *comme a fait Monsieur* de la Houssaye *dans son Prince; parce que ce qui étoit bon dans un aussi petit livre que celui-là, eût été une grande augmentation dans des ouvrages de plusieurs volumes, qui occuperont assez le Lecteur sans cela : cependant si quelqu'un s'en plaint, on le dedommage en quelque maniére dans ce Tome ici, par la* Vie de Castruccio Castracani, *les* Portraits de la France & de l'Allemagne; *& d'autres Opuscules assez curieux : les Portraits sur tout, sont divertissans par les pensées de l'Auteur & par les différences qui se trouvent à présent entre les originaux & ces anciennes copies, où l'on verra quelques traits negligez & peut-être quelques-uns de faux, comme quand il dit que le*

Roy-

yaume de France contient dix-sept-
its-mille Paroisses, ce qu'il repete en
autre endroit, lors que, parlant de
sage reçû alors dans le Royaume,
chaque paroisse étoit obligée d'entre-
iir un franc Archer *à Cheval,* &
ec une grosse paie, il dit, Que se-
n le nombre des Paroisses, cela fait
x-sept-cents-mille Cavaliers, ob-
gez de servir par tout où le Roy
udra. *Ce nombre est si excessif & si*
possible, qu'il est surprenant que
achiavel y ait ajoûté foi, & ait ha-
rdé de l'écrire sans correctif, & sans
us avertir qu'il ne le tenoit que de la
adition de quelques ignorans Exage-
teurs: Car quand la paie de ce Ca-
ilier n'auroit été, que pareille à celle
s Suisses de la garde, qu'il dit avoir
dans ce tems-là cent écus par an,
s'ensuivroit que les paroisses de France
iroient dépensé tous les ans, pour cela
ul, la somme de cinq-cent-dix-milions
livres: & peut être que toute l'Eu-
pe alors, n'avoit pas cette valeur en
rgent monnoié. Ce nombre de pa-
roisses

roiſſes & de Cavalerie a paru d'abord ſi étrange, qu'on avoit réſolu de le paſſer ſous ſilence: mais on a penſé qu'on ne devoit pas prendre la liberté de coriger un Auteur dont on n'avoit entrepris que la Traduction; on l'a donc laiſſé tel qu'on la trouvé, tant pour être fidéle, que pour faire voir que les plus grands hommes tombent quelquefois dans de grandes negligences.



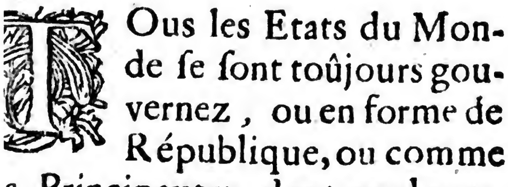
LE



LE PRINCE DE MACHIAVEL.

CHAPITRE I.

De la différence qui se trouve tre les Etats qui obeïssent à des rinces ; & quels sont les différents moyens d'en prendre possession.



TOus les Etats du Monde se sont toûjours gouvernez, ou en forme de République, ou comme s Principautez dont quelques-

Chap. 2. unes ſont héréditaires, le Prince ne les poſſedant que comme une ſucceſſion qui lui vient de ſes Ancêtres. Quelque fois un Prince parvient tout d'un coup à cette Dignité, n'ayant été juſque là qu'un particulier; comme François Sforce qui eut le bonheur de devenir Duc de Milan. Souvent auſſi la Souveraineté d'un Etat tombe entre les mains d'un Prince qui en poſſédoit déja d'autres par le droit de ſucceſſion : & les païs de nouvelle conquête deviennent des dépendences des païs héreditaires. C'eſt ce que le Roy d'Eſpagne a fait à l'égard du Royaume de Naples. Mais il faut remarquer que ces nouvelles conquêtes étoient des Etats Libres ou des Etats ſoumis à un Prince; & qu'on en devient le Maître par ſes propres armes, ou par celles de ſes Alliez : enfin on peut les ſoumettre par la Fortune ou par la valeur.

CHAP.

Chap. 2.

CHAPITRE II.

Touchant les Souverainetez hereditaires.

JE ne parlerai point à présent des Républiques, parce que c'est une matiere que j'ai déja traitée à fond, dans mes autres ouvrages. Je m'attacherai seulement à ce qui regarde les Principautez : & en suivant l'ordre que je viens de marquer, j'examinerai comment on peut gouverner & conserver cette sorte d'Etats.

Ceux qui sont héréditaires sont bien plus aisez à gouverner que les autres : parce que pour vous y maintenir vous n'avez qu'à ne rien innover dans la maniere dont vos Ancêtres les ont conduits : & du reste, prendre bien vos mesures dans les accidents qui peuvent survenir. Ainsi pourvû qu'un

Chap. 2. Prince ne ſoit pas tout à fait ſans conduite, il eſt aſſuré de conſerver toûjours ſon Etat, à moins qu'un voiſin beaucoup plus puiſſant que lui, ne l'en dépouille, & même quand cela arriveroit, il peut conter de rentrer en poſſeſſion, pour peu qu'il arrive de diſgrace au nouveau Conquerant. Nous en avons un éxemple en Italië dans le Duc de Ferrare qui ſoûtint toutes les attaques des Vénitiens en l'an 1484: & en ſuite celles du Pape Jule par cela ſeul qu'il poſſedoit ſes Etats de Pere en Fils.

Ce qui rend en effet un Prince ſi ferme dans un Etat héréditaire, c'eſt qu'il n'eſt pas obligé d'établir des nouveautez odieuſes pour ſe maintenir, ce qui fait, que tout le monde l'aime, & il ſera toûjours aimé de même, à moins qu'il ne ſe rende haiſſable par des defauts extraordinaires. Car il eſt certain que, quand une Maiſon

on a été long tems en possession e la souveraine puissance dans un Etat, le souvenir des troubles est ntiérement effacé : & les occasions d'en exciter de nouveaux ne peuvent pas renaître aisément ; ce qui sert de réponse à la Maxime des Politiques qui soûtiennent, *Qu'un changement sert toûjours de fondement à un autre.* Chap. 3.

CHAPITRE III.

Des souverainetez composées de différentes espèces.

IL se trouve bien plus de difficultés dans les états nouvellement conquis. Premierement si ce pais de nouvelle conquête est ajoûté à un Etat héréditaire avec qui il compose une souveraineté mixte ou composée, il sera exposé d'abord aux altérations qui sont naturelles à toutes les nouvelles conquêtes:

Chap. 3. car les hommes changent volontiers de Maître, dans l'esperance d'amender leur condition : & cette pensée leur fait prendre les armes contre ceux qui gouvernent: Mais ils s'apperçoivent bien par leur propre expérience qu'ils ont augmenté leurs miseres. C'est un malheur qui naît de l'absoluë nécessité où se trouve un nouveau Prince, d'incommoder ses nouveaux sujets par des logements de troupes & par mille autres mauvais traittemens, qui suivent infailliblement les changements de Souverains.

Un Prince alors peut conter pour ennemis tous ceux qui ont souffert par sa conquête ; & il ne peut conserver l'amitié de ceux qui ont pris ses interêts, parce qu'il n'est pas en son pouvoir de les satisfaire comme ils s'y étoient attendus : & qu'il ne peut en venir aux extremitez contre eux, parce qu'il leur a trop d'obligation :

car

ar quelque puiſſant que ſoit un Chap. 3.
Prince à la tête de ſon armée, il toûjours beſoin de l'appui & de a bonne volonté des particuliers l'un Païs, pour pouvoir y entrer iſément. C'eſt pour cela que Louis douze Roi de France, conquit & perdit ſi prontement a Duché de Milan; & que, lors qu'il fut queſtion de la regagner ur lui, la premiere fois, il ne alut que la ſeule puiſſance du Duc Sforce: parce que les Milanois, qui avoient ouvert les portes aux François dans l'eſperance d'y gagner beaucoup, ſe trouvans rompez, ils ne pouvoient plus oufrir leurs nouveaux Maîtres.

Il eſt vrai que lors qu'on regagne des Païs qui ſe ſont ſouſtraits à l'obeïſſance du Souverain, on n'en eſt pas ſi aiſément dépoſſédé; parce que le Prince ſe prévalant de la rebellion qu'on lui a faite, garde moins de meſures

Chap. 3. avec ces Gens là, en punissant les coupables, s'assûrant des suspects, & se fortifiant dans les endroits foibles. Tout cela fut cause que si pour chasser les François de Milan la premiere fois, il ne falut que la seule puissance du Duc Storce qui parut sur la Frontiere; quand il fut question de les dépossséder de cette Province, aprés qu'ils l'eurent reconquise, il falut emploier & liguer toute l'Europe contre eux: & cette difficulté ne vint que des raisons dont nous venons de parler.

Aprés tout la France perdit cette Duché, la premiere & la seconde fois, & nous avons déja examiné pourquoi cela arriva la premiere fois; voions à présent pourquoi Louïs douze aprés l'avoir reconquise, en fut encore depossedé & quels moiens il avoit pour conserver ses conquêtes mieux qu'il ne fit.

Je dis donc que les nouvelles con-

quêtes qu'un Prince ajoûte à son ancien Domaine, sont dans un même Pays, & parlent un même langage; ou bien elles différent en l'un & en l'autre. Quand elles ne différent point à cet égard, il est bien plus facile de les conserver, sur tout si ce sont des Pays qui ne sont point accoûtumez à la Liberté: & si si l'on veut les posséder en toute sûreté, il n'y a qu'a éteindre la race des Princes qui y régnoient; parce qu'en leur conservant leurs anciens droits, les peuples vivent en repos, lors qu'ils voient que leurs nouveaux maîtres sont conformes à eux dans le reste. C'est ce qui se voit aujourdhui en France à l'égard de la Bourgogne, de la Bretagne, de la Gascongne & de la Normandie, qui sont depuis si long tems sous la Domination de cette Monarchie: car quoi que ces Provinces différent un peu dans le langage des autres du Roiaume, neantmoins Chap. 3.

Chap. 3. leurs maniéres étans à peu prés semblables, les peuples se souffrent aisément les uns les autres. Ainsi celui qui fait des conquêtes de cette sorte, n'a que deux choses à observer : la premiere est d'éteindre entiérement la race des Princes qu'il a dépossédez : la seconde est de ne rien changer dans les loix, les coûtumes & les impôts qui étoient déja établis dans ces sortes d'Etats : & moiennant ces précautions, ils ne tarderont pas à ne faire plus qu'un même Corps avec l'ancien domaine de leur nouveau Maître.

Mais si l'on conquête des pais differents de langage, de coûtumes & de Gouvernement, c'est-là qu'on rencontre de grandes difficultez, & qu'on a grand besoin de bonheur & d'adresse pour les conserver. L'un des meilleurs moyens pour cela, seroit que le nouveau Conquérant allât-y faire son séjour, ce qui lui en rendroit

la

a possession plus durable & plus assurée : c'est ce que le Turc a prattiqué à l'égard de la Gréce ; car quelques bons ordres qu'il y eût pû établir d'ailleurs, jamais il ne l'auroit conservée en paix s'il n'eût mis ce moien en usage. En effet quand un Prince est sur les lieux, il voit naître les désordres, & il peut y remedier dans leurs premiers commencements : mais lors qu'il est éloigné, il ne peut connoître le mal que lors qu'il est déja grand & presque sans remede. De plus un païs habité par le Souverain même, n'est pas si exposé aux extorsions de ses Ministres, parce que les peuples peuvent aisément avoir recours à leur Maître ; ce qui le leur rend aimable, s'ils sont dans l'intention de faire leur devoir : & sa présence aussi les tient dans le respect, en cas qu'ils eussent de mauvais desseins. Par conséquent il est diffi- Chap. 3.

Chap. 3. cile de conquérir un Etat ou le Prince fait sa résidence.

Aprés la présence du souverain, il n'est point de moien plus assûré pour conserver un païs de nouvelle conquête, que d'envoier des Coloniës dans quelques endroits qui soient comme les clefs de l'Etat, car il faut user de cette politique, ou bien vous serez obligé d'y entretenir de grosses garnisons : mais les Coloniës ne coûtent presque rien au Prince; & il ne fait du mal qu'à ceux qu'il dépouille de leurs terres & de leurs maisons, en faveur des nouveaux habitans qu'il y envoie, & qui ne sont que la plus petite partie de l'Etat : à l'égard de ceux qui perdent leurs biens, il n'y a rien à craindre de leur part, étans dispersez & pauvres : & tous les autres qu'on a laissez en paix chez eux, y demeurent sans penser à troubler l'Etat dans la crainte d'être chassez à leur tour, comme

me leurs compatriotes. Je conclus donc que ces Colonies ſont avantageuſes en pluſieurs choſes; elles ne coûtent rien; elles ſont moins à charge dans un pais; & enfin, ceux qui en ſoufrent étans pauvres & diſperſez, ne ſont pas en état de ſe vanger du mal qu'on leur a fait. Car il faut ne point faire de mal aux peuples, ou bien il faut les exterminer tout à fait, vous ſouvenant qu'ils n'oubliront jamais les mauvais traittements qu'ils auront reçûs lors qu'ils ne feront que médiocres; mais ils n'en pourront jamais tirer raiſon, s'ils ſont extrémes. Ainſi il ne faut jamais maltraitter perſonne, à moins qu'on ne lui ôte entiérement le pouvoir de s'en venger. Chap. 3.

Si au lieu de Colonies, vous mettez des garniſons dans vos nouvelles conquêtes, la dépence qu'elles vous cauſent, conſume tous les revenus de ces pais-là: & au lieu de vous être avantageux, ils

vous deviennent préjudiciables, Chap. 3. d'ailleurs, vous augmentez le nombre des mécontents bien plus par cette voie que par la premiere, à cause des marches & des logements de vos troupes qui font des traittements insupportables à tous les habitans d'un pais, ce qui les rend tous vos ennemis & des ennemis d'autant plus à craindre, qu'aprés avoir été maltraittez & chagrinez par ces logements, ils ne laissent pas d'être encore dans leurs maisons & en état de se venger du mal qu'on leur a fait. Ainsi de quelque côté qu'on regarde les garnisons, elles ne sont pas propres à conserver avantageusement une nouvelle conquête ; & les Colonies sont un moien excellent pour cela.

Il faut encore qu'un Prince qui a fait des conquêtes dans un pais entiérement différent de son ancien Patrimoine, se rende le Chef & le

le Protecteur des petits Etats de Chap. 3.
ſon voiſinage ; il faut outre cela,
qu'il cherche les moiens d'affoi-
blir les plus puiſſans & qu'il em-
pêche, ſur toutes choſes, l'en-
trée du pais à un Prince étranger
qui ſeroit auſſi puiſſant que lui,
car les mécontents tâcheront toû-
jours d'appeller quelqu'un du de-
hors à leur ſecours ; comme fi-
rent les Etholiens qui introduiſi-
rent les Romains dans la Gréce ;
& jamais ils n'entrérent dans au-
cun pais que par le moien des ha-
bitans mêmes. Or la raiſon pour-
quoi un Prince ne doit jamais
ſouffrir qu'un autre Prince, auſſi
puiſſant que lui, mettre le pied
dans un pais ou le premier ſera dé-
ja établi, c'eſt que tous les petits
Etats s'attachent au nouveau ve-
nu, par le chagrin qu'ils ont d'a-
voir long tems vû le premier Con-
quérant élevé au deſſus d'eux :
ainſi le dernier arrivé n'a pas grand
peine à les gagner, parce que
d'eux

Chap. 3. d'eux mêmes, ils ſont tres portez à ſe liguer avec lui. Tout le ſoin qu'il a à prendre, c'eſt que leur union ne leur donne point trop de puiſſance & ne leur face point prendre trop d'autorité, ce qui lui eſt aiſé par le moien de ſes propres forces & du crédit qu'il a ſur eux, dont il peut ſe ſervir utilement pour abbatre un peu ceux qui ſont les plus puiſſans, & pour ſe rendre l'arbitre de tous ces Etats-là. Souvenez vous donc que tout Prince qui ne ſuivra pas éxactement les régles précédentes, ne ſera pas long-tems en poſſeſſion de ſes nouvelles conquêtes; & pendant même qu'il en ſera le maître, il aura le chagrin d'y être traverſé par mille difficultez.

Les Romains ne manquérent jamais dans la prattique de ces régles: dès qu'ils avoient conquis un pais, ils y envoioient des Colonies; ils vécurent en bonne intel-

telligence avec les voisins les plus foibles sans augmenter leurs forces : ils abaissérent les plus puissans de ces voisins , & ils empéchérent toûjours qu'aucun étranger ne prît pied dans ces pais là. Je ne prendrai que la Gréce pour me servir d'exemple dans cette occasion. Ne sçait on pas que les Romains firent amitié avec les Acheens & les Etoliens ; qu'ils abbaissérent le Roiaume de Macedoine ; & qu'ils chassérent Antiochus hors de ces Provinces-là. D'ailleurs quelques services qu'ils eussent reçu des Acheens & des Etoliens, ils ne leur permirent jamais de s'accroître : & quelques priéres que leur fit le Roi de Macedoine, ils ne voulúrent jamais rien lui accorder qu'ils ne l'eussent abbaissé : enfin quelque grand que fût le pouvoir d'Antiochus , jamais ils ne voulurent consentir à le laisser maître d'un seul pouce de terre dans la Gréce. Chap. 3.

Les

Chap. 3. Les Romains firent dans cette occaſion, tout ce qu'un Conquêrant ſage doit toûjours prattiquer: car il ne faut pas avoir en vûe ſeulement les déſordres préſens, mais il faut encore prévenir ceux que l'avenir peut faire naitre: car quand on prend ſes meſures de loin, les remédes ſe trouvent aiſément: mais ſi vous tardez trop, le mal devient incurable par ſa malignité & par la profondeur des racines qu'il a jettées: & l'on peut dire en Politique, ce que les Medecins diſent de la phtiſie que c'eſt un mal aiſé à guérir dans les commencements, mais malaiſé à bien connoître; ſi au contraire on lui laiſſe prendre racine ſans s'appliquer à la connoître & à la traitter lors qu'il eſt encore tems, elle devient dans la ſuite trés-aiſée à connoître; & trés-malaiſée à guérir. Diſons de méme dans la Politique, Que quand on prévoit les maux de loin on les gué-

rir

rit aiſément; mais pour les bien connoître il faut avoir bien de la pénétration & bien de la prudence; au contraire, ſi on les laiſſe croître juſqu'au point que chacun les connoiſſe, alors perſonne ne les peut guérir. Chap. 3.

Ainſi les Romains découvrant les maux de loin, ne manquoient jamais d'y appliquer les remédes néceſſaires, & ils ne les négligérent jamais pour éviter une guerre, ſçachant bien que qui la veut éviter ne fait que la différer à l'avantage de ſon ennemi : ils réſolurent donc de faire la guerre à Philippe & à Antiochus dans la Gréce même, afin de n'être pas obligez de la ſoûtenir un jour dans l'Italie : ils pouvoient pourtant bien alors éviter cette guerre; mais ils s'en donnérent bien de garde, abhorrant cette Maxime que nos grands Politiques d'aujourdhui ont ſans ceſſe à la bouche, *Qu'il faut joüir du Benefice du tems* :

Mais

Chap. 3. Mais les Romains, ne s'endormant jamais sur une tranquilité apparente, ne reconnoissoient point d'autres avantages que ceux qu'ils pouvoient tirer de leur prudence & de leur valeur, par ce que le tems améne toutes choses, le bien comme le mal, & le mal comme le bien.

Mais revenons à la France, & voions si elle a observé quelqu'une des régles dont nous avons parlé. Je ne dirai rien de Charles huit, m'attachant seulement à Louis douze, par ce que comme il a régné plus long tems en Italie, il a été plus aisé d'observer ses démarches & sa conduite ; & vous verrez que ce Prince a fait justement le contraire de ce qu'il faloit, pour conserver un pais si différent de son ancien Patrimoine. D'abord Louis douze fut introduit en Italie, par l'ambition des Vénitiens qui crûrent pouvoir gagner la moitié de la Lombardie par

par la venue des François. Je ne blâme point le parti que le Roi prit dans cette conjoncture, par ce que, voulant mettre un pied en Italie, où il n'avoit point d'amis, & où, au contraire la conduite de son prédecesseur lui avoit fermé toutes les avenues, il fut contraint de se faire pour amis ceux qu'il pût: C'étoit donc-là une prudence à ce Monarque qui lui auroit été plus avantageuse, s'il eût observé toutes les autres Maximes. Car si tôt qu'il eut conquis la Lombardie, il regagna bien vîte la réputation que Charles huit avoit perdue. Gennes rentra sous le joug: les Florentins redevinrent amis du Roi. Le Marquis de Mantoüe, le Duc de Ferrare, les Bentivoglio, la Princesse de Turli, les Seigneurs de Faiance, de Pesaro, de Rimini, de Camerino, de Plombino: les Républiques de Luques, de Pise & de Sienne, en un mot tous les petits

Chap. 3. Etats plierent sous ce nouveau Conquérant. Alors les Vénitiens virent bien la folie qu'ils avoient faite de rendre le Roi maître des deux tiers de l'Italie, pour satisfaire la passion qu'ils avoient de s'emparer de deux places en Lombardie.

Il est aisé de voir aprés cela combien facilement Louis douze pouvoit se maintenir dans ses nouvelles conquêtes, s'il eût voulu observer les régles précédentes, & protéger tous ses amis qui étoient obligez d'être toûjours attachez fidelement à lui; parce qu'ils étoint en grand nombre, foibles, & qu'ils redoutoient ou *l'Eglise* ou les Vénitiens : & avec tant d'alliez le Roi étoit en état de mettre à la raison ce qu'il y avoit de plus puissant en Italie.

Mais ce Prince ne fut pas plûtôt maître de Milan qu'il fit tout le contraire, donnant du secours à Alexandre sixiéme pour lui faire con-

conquérir la Romagne : & il ne voioit pas que par cette conduite, il s'affoiblissoit lui même en perdant ses amis & ceux qui s'étoient jettez entre ses bras ; & qu'il augmentoit le pouvoir de *l'Eglise* en ajoutant un si grand Temporel à une Puissance spirituelle qui n'étoit déja que trop grande. Or dés qu'il eut fait ce faux pas, il fut obligé de continuer jusqu'à ce qu'enfin voiant que le Pape ne bornoit point son ambition, & qu'il vouloit encore s'emparer de la Toscane, le Roi se vit obligé de venir en Italie. Mais non content d'avoir augmenté le pouvoir de *l'Eglise* ; & perdu ses amis, il partagea encore le Roiaume de Naples avec les Espagnols : & aprés avoir été l'Arbitre de l'Italie, il y laissa entrer un concurrent qui étoit propre a être la retraitte de tous les ambitieux & de tous ceux qui n'aimoient pas les François ; au lieu donc de laisser dans ce Ro-

Chap. 3. ce Roiaume un Roi qui leur fût tributaire, ils aimérent mieux l'en chaſſer entiérement afin d'y en introduire un autre qui pût les en chaſſer à leur tour.

Véritablement il eſt naturel & ordinaire de ſouhaitter de faire des conquêtes: & toutes les fois qu'on fera ce qu'on pourra pour cela, bien loin d'attirer du blâme ſur ſa conduite on en acquérra de la gloire: mais lors que n'etant pas en état de faire les choſes, on ne laiſſe pas de les entreprendre, c'eſt une faute qui vous couvre de honte: ſi donc les François étoient en état de conquérir le Roiaume de Naples, c'étoit bien fait à eux de l'entreprendre; mais ſi leurs forces n'étoient pas ſuffiſantes pour cela, ils ne devoient jamais les partager. Il eſt vrai qu'ils agirent prudemment en partageant la Lombardie avec les Vénitiens, parce que c'etoit le ſeul moien qu'ils euſſent de mettre le pied en

en Italie : mais en partageant le Chap. 3.
Roiaume de Naples avec le Roi d'Eſpagne, ils firent une faute, parceque rien ne les obligeoit à ce partage.

Louis douze fit donc cinq fautes en Italie ; la premiere fut, de laiſſer détruire les petits Princes : la ſeconde, d'augmenter une Puiſſance qui étoit déja trop grande : la troiſiême, d'avoir introduit dans le païs un Prince étranger trés-puiſſant : la quatriême, de n'être pas venu faire ſa réſidence dans ces nouvelles conquêtes ; & la derniere faute fut, de n'y avoir point établi des Colonies. Ces cinq fautes pouvoient pourtant n'être pas d'un grand préjudice à ce Monarque pendant ſa vië, s'il n'en eût pas fait une ſixiême en dépouillant les Vénitiens : il eſt vrai que s'il n'eût point augmenté la grandeur du Pape, ni introduit les Eſpagnols en Italie, il étoit abſolument néceſſaire d'ab-

Chap. 3. baiſſer la République de Venize: mais aprés avoir fait les deux premiers faux pas, il ne devoit jamais ruïner cette République : parce qu'étant puiſſante elle auroit toûjours été en garde contre ceux qui en euſſent voulu à la Lombardie, & les Vénitiens n'euſſent jamais ſouffert qu'elle pût tomber dans d'autres mains que les leurs ; d'ailleurs perſonne n'eût voulu chaſſer les François pour y mettre les Vénitiens : & il n'y avoit point de Prince qui eût oſé en entreprendre la conquéte, malgré ces deux Puiſſances.

Si quelqu'un nous vouloit dire ici que le Roi de France donna au Pape la Romagne, & aux Eſpagnols le Roiaume de Naples, afin d'éviter une guerre; je lui répondrois comme j'ai déja fait, Qu'il ne faut jamais donner naiſſance à de grands déſordres pour ſe mettre à couvert de la guerre : car bien loin de l'éviter, vous ne faites

faites que la différer à vôtre préjudice. Si d'autres m'alleguent que le Roi vouloit tenir la parole qu'il avoit donnée au Pape de le rendre maître de la Romagne, en conséquence de ce qu'il avoit fait pour lui dans la dissolution de son mariage, & dans l'exaltation de l'Archevêque de Rouen, au Cardinalat, je répondrai à cette objection dans le Chapitre, où je traitterai de la Foi des Princes & de qu'elle maniere, ils la doivent garder. * Chap. 3.

* C'est dans le Chapitre XVIII.

Louis douze a donc perdu la Lombardie, pour n'avoir suivi aucunes des régles qui sont observées par ceux qui veulent se maintenir dans leurs conquêtes. Cela arrivera toûjours de la sorte; & j'en dis bien mon sentiment au Cardinal de Rouen, lors que j'étois à Nantes avec lui, dads le tems que César Borgia, fils naturel du Pape, conquéroit la Romagne: car ce Cardinal me disant que les

Chap. 3. Italiens ne ſçavoient ce que c'eſtoit que la guerre, je lui répondis que les François n'entendoient rien dans la Politique, parceque s'ils euſſent bien ſçû ce que c'étoit, ils n'auroient jamais ſouffert que *l'Egliſe* fût devenue ſi puiſſante : & l'experience a fait voir que la France ſeule avoit rendu le Pape & les Eſpagnols puiſſans en Italie : & les François eux mêmes n'ont été ruinez que par ceux qu'ils avoient élevez. Il faut tirer de là une Maxime de Politique qui n'eſt preſque jamais fauſſe, *C'eſt qu'un Prince qui en éléve un autre ſe ruïne lui même.* parce qu'il ne peut faire un ſi grand ouvrage, ſans être trés-puiſſant ou trés-habile : & l'une & l'autre de ces qualitez deviennent toûjours ſuſpectes au Prince nouvellement élevé.

CHAP.

CHAPITRE IV.

Pourquoi les Etats de Darius conquis par Alexandre, ne se soulevérent pas contre les successeurs de ce Conquérant aprés sa mort.

QUand on éxamine les difficultez qu'il y a à conserver un Etat nouvellement conquis, il est assez surprenant qu'Alexandre le Grand, étant devenu maître de l'Asie en si peu d'années, & aiant fini ses jours immédiatement aprés, tous ces pais-là ne se soûleverent pas aussi-tôt: cependant les successeurs de ce Prince les conservérent fort bien, n'aiant rencontré, dans leur chemin, d'autres difficultés que celles qu'ils firent naître eux mêmes, par leur propre ambition.

Pour répondre à cela; Je dis, Que les Monarchies sont de deux es-

Chap. 4. eſpeces : les unes ſont gouvernées par un ſeul ſouverain & tous les ſujets ſont des eſclaves, dont quelques-uns ſont élevez au Miniſtére, par la faveur & par la pure grace du Prince, afin de lui aider dans le Gouvernement de l'Etat. L'autre eſpece de Monarchie eſt de celles qui ſont gounées par le Prince ; mais les grands ont auſſi part dans l'autorité ; & cela, non point par la faveur du ſouverain, mais par le droit de leur dignité & de leur naiſſance. Or ces Grands ont des ſeigneuries & des Vaſſaux en propre, qui les reconnoiſſent pour maîtres & ont pour eux une attache naturele. Les Etats où il n'y a que le Prince qui ait de l'autorité ſont beaucoup plus ſoûmis ; parceque dans tout le pais, il n'y a que lui qui ait du pouvoir : & quand les peuples obeiſſent à d'autres gens, ils ne les regardent que comme Miniſtres de leur Maître ;

&

& ils ne prennent aucune amitié pour eux. Chap. 4.

Nous voions dans nos jours des exemples de l'une & de l'autre espece de Monarchies dans celle du Turc & celle du Roi de France. Tout l'Empire Othoman ne reconnoît qu'un seul Seigneur & le reste est esclave : le Prince donc partageant ses païs comme il lui plaît, y envoie des sangiacs & autres administrateurs, plûtôt que posséfseurs, qu'il établit & révoque selon que bon lui semble. Mais le Roi de France posséde un Empire rempli de grands Seigneurs, d'une naissance fort relevée & qui ont des vassaux qui leur obeïssent & qui les aiment : ils ont, outre cela, de grands privileges que le Prince ne leur peut ôter sans se mettre en risque lui même. En considérant donc la nature de ces deux Monarchies, l'on verra qu'il est difficile de conquérir celle des Turcs : mais

Chap. 4. si une fois on en venoit à bout, il seroit aisé de la conserver.

Ce qui est cause que l'Empire Ottoman est difficile à gagner ; c'est que celui qui l'entreprendroit ne peut espérer d'être appellé & introduit dans le pais par des Princes ou des Grands : & il ne peut pas conter sur la rebellion d'aucun de ceux qui sont auprés de l'Empereur ; parce qu'étans tous esclaves & remplis des bienfaits de leur Maître, il est fort difficile de les corrompre : & quand méme on en viendroit à bout, on n'en tireroit pas grand avantage, parceque ces gens-là ne pourroient pas entrainer les peuples dans leur rebellion, pour les raisons que nous avons alléguées. Ceux donc qui attaqueront le Turc doivent faire leur conte qu'il aura toute sa puissance bien unie : & il faut faire plus de fond sur ses propres forces que sur les divisions de l'Ennemi.

Mais

Mais si on l'avoit battu en campagne de telle maniere, qu'il ne pût pas remettre d'autres armées sur pied, il n'y auroit plus rien à craindre que de la part des Princes de son sang qu'il faudroit détruire jusqu'au dernier : car aprés cela il ne resteroit plus personne qui eût aucun crédit sur les peuples : & comme avant la victoire il n'y a rien à attendre de leur part, ils ne sont point à redouter non plus, quand une fois on est le maître de tout. Chap. 4.

C'est tout le contraire dans les Monarchies dont le Gouvernement est comme celui de la France, car il est assez aisé d'avoir entrée dans le pais, par le moien de quelque grand Seigneur mécontent, & jamais on n'en manque, non plus que de ceux qui aiment le changement. Ces sortes de gens-là peuvent introduire l'Ennemi dans leur pais & lui faciliter ses conquêtes. Mais

Chap. 4. quand il eſt queſtion de les conſerver, c'eſt alors qu'on trouve mille difficultez, tant avec les amis qu'avec ceux qu'on a opprimez. Et il ne ſuffit pas d'éteindre la race des Princes régnants, parce qu'il reſte dans le païs une infinité de Grands Seigneurs qu'on ne peut ni détruire, ni contenter, & qui ſont toûjours prêts à ſe mettre à la tête des rebelles, en ſorte qu'à la premiere occaſion ils vous méttent en riſque de perdre tout ce que vous avez gagné.

A préſent, ſi vous éxaminez de quelle nature étoit l'Empire de Darius, vous verrez qu'il étoit entiérement ſemblable à celui du Turc d'aujourdhui: Alexandre donc fut obligé de l'attaquer d'abord tout entier, & d'en battre toutes les forces en campagne; mais quand Darius fut mort, aprés toutes les pertes qu'il avoit faites, Alexandre demeura paiſi-
ble

ble possesseur de tout ce grand Empire, par les raisons que nous avons déja alléguées. Ses successeurs aussi en auroient joüi tranquilement, s'ils fussent demeurez unis entr'eux : car ils n'eurent point d'autres troubles que ceux qu'ils excitérent eux-mêmes. Chap, 3.

Mais les Monarchies qui sont gouvernées comme la France, ne peuvent pas être possedées tranquilement par de nouveaux conquérans : c'est ce qui causa les fréquentes révoltes dans la Gréce, dans l'Espagne & dans les Gaules contre Rome, parceque les Etats étoient remplis d'une infinité de petits Princes, & tant qu'ils subsistérent, les Romains ne furent jamais paisibles possesseurs de ces conquêtes : & ils ne le dévinrent qu'aprés que la longueur & la puissance de leur Empire eurent enfin éteint la race de tous ces Grands. Il fut même facile aux Chefs des Romains

Chap. 4. qui faisoient la guerre dans ces pais là, de s'en emparer de quelques parties, selon l'autorité qu'ils avoient acquis parmi les peuples qui voians leurs Princes entierement détruits, ne reconnoissoient plus que les Romains : si donc l'on fait réfléxion sur tout ce que je viens de dire, on ne sera pas surpris de la facilité qu'Alexandre trouva à conserver les conquêtes qu'il avoit faites en Asie : non plus que des difficultez que les autres ont trouvées à se maintenir dans d'autres pais, comme Pirrus & plusieurs autres : ce qu'il ne faut point atttribuer au plus, ou au moins de valeur des Conquérants ; mais seulement à la différence des pais qu'ils ont conquis.

CHAPITRE V.

De quelle maniere il faut gouverner les Etats qui étoient libres devant qu'on les eût conquis.

LOrs qu'un Prince se rend maître d'un Etat qui vivoit en liberté avant cette conquête, il n'a que trois choses à faire pour n'en être pas dépossédé : la premiere est, de le détruire entierement : la seconde, d'y aller demeurer actuellement : & la derniere est de le laisser vivre sous ses loix, en le rendant tributaire & y établissant en autorité un petit nombre de gens qui vous le conservent : car ces gens-là ne pouvant subsister que par vôtre appui, ils emploieront tout leur pouvoir pour maintenir un Prin-

Chap. 5. ce qui les soûtient eux-mêmes : & certes le meilleur moien de conserver des Etats libres qu'on ne veut pas désoler, c'est de les faire gouverner par leurs propres citoiens. L'on en voit des éxemples chez les Lacédémoniens qui possséderent Thebes & Athenes en y établissant un Gouvernement administré par peu de personnes ; à la fin pourtant ils perdirent ces deux villes.

Les Romains d'autre côté, ne voulant pas perdre Capoüe, Cartage, & Numance, ils les minérent, & ils n'en furent point dépossédez. Ils voulurent aussi gouverner la Grece comme avoient fait les Lacédémoniens, en la laissant libre & avec son ancien Gouvernement, mais cela ne leur reüssit pas. Enfin ils furent contraints d'en détruire entiérement plusieurs villes pour posséder tranquilement les autres. Et pour dire la vérité, il n'est point de

moien

moien bien aſſûré pour conſerver un Etat libre qu'on aura conquis, que de le détruire, car ſi vous ne le faites, il vous détruira vous même : parce qu'il a toûjours ce beau nom de Liberté pour prétexte de ſes ſoulevements : & il ne peut oublier ſes anciennes Loix & ſon ancien Gouvernement, quelques bien-faits que le Peuple ait reçûs de ſon nouveau maître, & quelque tems qu'il y ait qu'il a perdu ſa liberté. Chap. 5.

Quelque choſe donc que vous faſſiez d'ailleurs, & quelque précaution que vous preniez, ſi vous ne ſéparez & ne diſſipez la plûpart des Habitans d'un Etat libre, ils n'oublieront jamais qu'ils l'ont été ; mais à la moindre occaſion, ils auront recours à leurs anciennes Loix, comme fit Piſe aprés avoir été ſi long-tems ſoûmiſe aux Florentins. Mais lors qu'un Etat nouvellement conquis étoit avant cela, gouverné par

un

Chap. 5. un Prince, il n'y a qu'à en éteindre la race : parce que les Peuples étant d'un côté accoûtumez à être ſoûmis ; & de l'autre, n'aiant plus leur ancien Maitre, ils ne ſeront jamais d'accord entre eux pour s'en donner un nouveau de leur choix ; & ils ne ſavent comment s'y prendre pour ſe rendre libres. Tout cela les rend plus pareſſeux à prendre les armes : & il eſt bien plus aiſé à un nouveau Conquérant de s'établir dans leur eſprit & de s'aſſurer d'eux. Mais les Républiques ſont remplies de plus de reſſentiment & d'un plus grand déſir de vengeance, parce que le ſouvenir de leur ancienne liberté ne peut pas les laiſſer en repos : Ainſi le plus ſeur eſt de les détruire, ou d'y aller faire ſa réſidence.

CHAP-

CHAPITRE VI.

Des nouvelles Conquêtes qu'on fait par sa propre valeur & ses propres armes.

L'On ne doit pas être surpris si je rapporte toûjours des éxemples illustres, lors que je parlerai des Souverainetez nouvellement acquises, parce que les hommes suivent volontiers les routes battües & aiment assez à imiter les actions des autres ; mais comme il est impossible de le faire parfaitement & d'arriver jusqu'au modéle qu'on s'est proposé ; il faut qu'un homme sage ne s'en propose jamais que de trés-grands, afin que s'il n'a pas la force de les imiter en tout, il puisse au moins en donner la teinture à ses actions. Il faut alors imiter ceux qui tirent

Chap. 6. à un but ; car s'il eſt éloigné & qu'ils connoiſſent la force de leur arc, ils viſeront beaucoup plus haut que le lieu où ils veulent arriver, non pas dans la penſée d'atteindre juſqu'à cette hauteur-là ; mais ſeulement afin qu'elle leur aide à parvenir au lieu qu'ils ſe propoſent.

Je dis donc qu'un nouveau Conquérant trouve plus ou moins de difficultez à ſe maintenir dans un Etat nouvellement aſſujetti, à proportion qu'il a plus ou moins de mérite. Car pour s'élever de la condition de particulier à celle de Prince, il faut avoir de la valeur ou étre bien appuié de la Fortune : l'une & l'autre applanit beaucoup de difficultez. Néantmoins ceux qui content le moins ſur la Fortune ſont d'ordinaire les plus heureux. Ce qui leve encore bien des difficultez, c'eſt lors que le nouveau Conquérant, n'aiant point d'autres

Etats

Etats, eſt obligé de venir faire ſa rêſidence dans le païs conquis.

Mais pour revenir à ceux que le mérite, & non pas la Fortune, a élevez à la Souveraineté, je tiens que les plus excellens d'entr'eux ſont Moiſe, Cyrus, Romulus, Teſée & quelques autres. Et quoi qu'on ne doive pas regarder Moiſe comme un autre Prince, puiſque tout ce qu'il faiſoit étoit en éxécution des ordres qu'il recevoit immédiatement de Dieu, néantmoins je ſoûtiens qu'il doit étre admiré pour la Grace qui le rendoit digne de s'entretenir familiérement avec ſon Dieu.

Pour Cyrus & les autres qui ont conquis & fondé des Etats, je dis qu'on doit les regarder tous avec beaucoup d'eſtime; car ſi on éxamine leurs actions & leur conduite particuliére, on ne les trouvera pas fort inférieures à celles de Moïſe, bien qu'il eût Dieu pour Guide immédiat. Mais ce qu'il

Chap. 6. qu'il y a de singulier dans tous ces Héros, c'est que la Fortune ne leur a point fait d'autre faveur que de leur présenter l'Occasion qui leur donna lieu de former leur matiére comme ils le jugérent à propos: Car on sait bien que sans l'Occasion, la Vertu s'anéantit; & sans la Vertu, l'Occasion est inutile. Il faloit donc que Moise trouvât le peuple de Dieu esclave en Egypte & opprimé par les Tyrans, afin qu'il fût disposé à suivre un Liberateur. Il faloit que Romulus fût exposé dés sa naissance afin qu'il pût un jour devenir Roi des Romains & fondateur de ce Grand Empire. Il faloit que Cyrus trouvât les Perses mécontents de l'Empire des Médes, & que ceux-ci fussent devenus lâches & efféminez par une longue paix. Jamais Tesée, n'eût fait voir jusqu'où alloit son grand mérite, si les Atheniens n'eussent point été dispersez.

Toutes ces occasions ont donc rendu ces grands hommes heureux : & leur rare mérite a rendu illustres ces occasions-là à la gloire, & à la félicité de leur Patrie. Les autres Conquérans qui, marchans sur les traces de ceux-là, s'élévent à la souveraine puissance, rencontrent de grandes difficultez à y parvenir ; mais ils s'y maintiennent aisément : & les obstacles qu'ils trouvent d'abord, viennent des nouveaux ordres & des manieres qu'ils sont obligez d'introduire pour la fondation de leur Empire, & pour leur propre sureté. Car souvenez vous que rien n'est plus difficile à bien conduire ; plus casuel dans le succés & plus dangereux même, que de se rendre le Chef dans l'introduction des nouveautez : puisque l'introducteur se rend ennemis tous ceux qui se trouvent bien de l'ancien état des choses : ceux au contraire qui ga- Chap. 6.

Chap. 6. gagnent au nouvel établiſſement, n'en ſont pourtant que de froids défenſeurs; & leur froideur vient en partie de l'appréhenſion qu'ils ont des autres; en partie auſſi de leur propre défiance; car les hommes ne croient jamais qu'une choſe nouvelle ſoit vraïe, à moins qu'elle ne ſoit confirmée par une longue expérience. Cette différente diſpoſition fait que dans l'occaſion, il faut ſoûtenir des ennemis intéreſſez & bouillans; & ne conter que ſur des défenſeurs foibles & tiedes, avec qui l'on eſt en riſque de périr aiſément.

Si donc l'on veut parler comme il faut de cette matiere, il faut éxaminer ſi ces introducteurs de nouveautez ſe ſoûtiennent par eux-mêmes, ou s'ils dépendent des autres pour cela: C'eſt-à-dire, ſi dans la conduite de leurs deſſeins, ils ſont obligez de ſupplier les gens, ou s'ils ſont en état de les forcer; car dans le premier cas,

cas, ils echoüent toûjours: mais s'ils ſont tellement les maîtres, qu'ils puiſſent commander abſolument, alors, ils ne manquent pas de reuſſir. C'eſt pour cela que les Prophétes qui ont parlé les armes à la main ont toûjours été heureux; & ceux, au contraire, qui n'ont eu pour armes que la parole & les perſuaſions ont eu rarement du ſuccés: car outre tout ce que nous avons dit, rien n'eſt ſi changeant que les peuples: il eſt aiſé de leur perſuader une choſe; mais il eſt trés-difficile de les tenir toûjours dans la même penſée. Il faut donc diſpoſer les affaires de maniere que, lors qu'ils commencent à devenir incrédules, on ſoit en état de les ramener par force à leur premiere creance. Chap. 6.

Moïſe, Cyrus, Theſée & Romulus n'auroient pas fait obſerver leurs loix fort long tems, s'ils euſſent été deſarmez: comme il eſt

Chap. 6. eſt arrivé dans nos jours au fameux Jérome ſavonarole qui perit déſ-que le Peuple commença à ne plus avoir de foi pour ce qu'il diſoit; car il n'étoit pas en état de rendre conſtans ceux qui avoient crû, ni de perſuader les incrédules. C'eſt donc cette ſorte de gens qui rencontrent de grands obſtacles dans leurs déſſeins; & ils ſont expoſez à de grands périls qu'ils doivent ſurmonter par leur propre vertu : mais auſſi quand ils en ſont venus à bout, qu'ils ont gagné la vénération des peuples & détruit leurs ennemis & ceux qui portoient envie à leurs bonnes qualitez, alors ils ſont affermis pour toûjours, puiſſans, reſpectez & heureux.

A ces grands éxemples, j'en ajouterai un de moindre conſéquence qui ne laiſſe pas d'y avoir du rapport : & il me tiendra lieu de tous les autres ſemblables que je

je pourrois rapporter : C'eſt de Hieron de Syracuſe dont je veux parler : Cét homme n'etant qu'un petit particulier , devint Souverain dans Syracuſe , n'aiant auſſi reçû d'autres faveurs de la Fortune, que celle de l'Occaſion : car les habitans de cette puiſſante Ville, ſe trouvans dans l'oppreſſion, élurent Hieron pour leur Capitaine. Il s'aquitta ſi bien de cét emploi , qu'il en mérita la ſouveraine puiſſance : même n'étant encore que particulier, il étoit rempli de tant de mérite ; que l'Hiſtoire aſſûre qu'il ne lui manquoit dés lors que la Couronne pour étre un véritable Roi. Voici la conduite qu'il tint pour régner ; Il congédia les anciennes Troupes & en fit de nouvelles ; il quitta ceux qui dés le commencement s'étoient faits ſes amis, & il en choiſit lui-même de nouveaux: Et quand il eut des Soldats & des amis entiérement à lui ; alors il Chap, 6.

Chap. 7. fut en état d'édifier tout ce qu'il voulut ſur un ſi bon fondement. Il eſt vrai qu'il eut beaucoup de peine à s'élever; mais il n'en eut point à ſe maintenir.

CHAPITRE VII.

Des nouvelles Conquêtes qu'on fait par des Forces Etrangéres & par le ſeul bonheur.

CEux qui ſe ſont élevez de la condition de particulier à celle de Prince, par leur ſeule bonne fortune, n'ont pas de peine à parvenir à la ſouveraine puiſſance, mais ils en ont beaucoup à ſe maintenir. Il eſt vrai qu'ils ne trouvent point d'obſtacles dans le chemin, car on peut dire qu'ils volent ſur le Trone: mais quand ils y ſont une fois, c'eſt alors que les dificultez ſe pré-

présentent en foule. Les Princes dont je veux parler, sont ceux qui sont fait tels par argent ou par la faveur d'un autre: tels étoient ceux que Darius établit dans les Villes de l'Ionië & de l'Hellespont, afin de s'assurer des peuples par leur moien, & de faire voir sa grandeur par ces magnificences. Tels étoient encore les Empereurs Romains qui parvenoient à l'Empire, en gagnant les Soldats à l'armée à force d'argent. Cette sorte de Princes ne peuvent s'assûrer que sur la bonne volonté & sur la bonne fortune de ceux dont ils tiennent le Diadême; & ces deux fondemens sont trés-foibles & trés-variables: D'ailleurs ils ignorent comment il se faut gouverner dans un tel poste, & même ils ne le peuvent. Ils ignorent l'art de régner, parce qu'à moins d'étre un homme extraordinaire à bien des égards, il est dificile d'avoir toûjours vêcu dans Chap. 7.

Chap. 7.

une condition privée, & de savoir vivre en Prince: ils ne le peuvent pas non plus, parce qu'ils n'ont point de forces, sur l'amitié & sur la fidélité desquelles ils puissent faire fond. Enfin, comme dans la nature, les plantes qui naissent & qui croissent prontement, ne peuvent pas avoir des racines fort profondes, une Puissance toute nouvelle ne peut pas non plus avoir ses liaisons & ses fondements si bien établis, qu'elle puisse s'assûrer de n'être pas renversée dans la premiére tempête; à moins, comme nous l'avons déja dit, que ceux qui deviennent tout d'un coup Souverains, n'aient un mérite si extraordinaire, qu'ils aient assez d'habileté pour se préparer prontement à bien conserver ce que la Fortune leur a si heureusement présenté, & pour bâtir ensuite & avec diligence les fondements que les autres ont bâtis avant que d'être sur le Trône.

Je

Je ne puis m'empêcher, au propos des deux moiens de devenir Souverain par bonheur ou par mérite, de rapporter deux éxemples arrivez en nos jours; l'un est François Sforce; & l'autre César Borgia. Le premier parvint à être Duc de Milan de Particulier qu'il étoit auparavant; mais ce fut par un grand mérite & en passant par tous les dégrez convenables; aprés il joüit sans traverses de ce qu'il avoit acquis avec mille travaux. César Borgia qu'on appelloit Duc de Valentinois, devint Prince par le bonheur du Pape son pére, qui aiant manqué, le fils ne put se soûtenir, quoi qu'il emploiât tous les moiens qu'un braue & habile homme peut mettre en usage, pour se maintenir & pour affermir les fondements d'une puissance qui n'avoit été établie que par la Fortune & par les armes d'un autre. Parce que quand on n'a pas le tems de poser d'abord de bons Chap. 7.

Chap. 7. fondements, Un trés habile homme le peut faire dans la ſuite; mais c'eſt avec une peine infinie pour l'Architecte, & un péril éminent pour l'Edifice.

Si donc l'on fait réflexion ſur les actions du Duc de Valentinois, l'on verra qu'il avoit établi de grands principes pour ſa grandeur future : il me ſemble même qu'il eſt néceſſaire d'en parler, parce que les meilleurs préceptes qu'on puiſſe donner à un Prince nouvellement établi c'eſt de lui donner pour modéle les actions de ce Duc : ſi cependant ſa conduite n'eut pas de ſuccés, ce ne fut pas ſa faute; mais une extréme malignité de la Fortune qui en fut cauſe. Alexandre ſix trouva en effet de trés-grands obſtacles à la grandeur du Duc ſon fils, dans le préſent & dans l'avenir. Premierement il ne voioit aucun moien de le rendre ſouverain de quelque Etat qui n'eût pas été du Patrimoine de

l'Egliſe;

l'Eglise : or il ſavoit que les Vénitiens & le Duc de Milan n'y consentiroient jamais, parceque Faience & Rimini étoient déja ſous la protection des premiers. Il voioit de plus les armes d'Italie, & celles ſur tout dont il eût pû ſe ſervir, entre les mains de gens qui devoient redouter la grandeur du Pape : par conſéquent, il ne pouvoit y faire de fond, puiſque c'étoit les Colonnes, les Urſins & leurs partiſans qui les manioient. Il falloit donc néceſſairement brouiller les affaires & apporter le déſordre dans les Etats d'Italie pour pouvoir ſe rendre maître de quelqu'un d'eux : il eſt vrai que le S^t^. Pere y trouva de la facilité, parceque les Vénitiens, qui avoient leurs vûes ailleurs, s'étoient réſolu d'aider aux François à revenir en Italie; ainſi Alexandre ſix aiant appris ce deſſein le facilita encore en rom- Chap. 7.

 pant

Chap. 7. pant le premier mariage de Louïs douze.

Ce Monarqne passa donc en Italie par le moien des Vénitiens, & avec le consentement de sa Sainteté, à qui il accorda des troupes pour la conquête de la Romagne, dés qu'il fut arrivé à Milan; cela fut fait pour donner de la réputation & pour garder la parole du Roi. Ainsi quand le Duc de Valentinois fut maître de la Romagne, & qu'il eut abbatu les Colonnes, il rencontra deux obstacles dans le déssein qu'il avoit de se maintenir & d'aller plus avant. Le premier consistoit dans ses troupes dont il se méfioit: l'autre obstacle étoit l'autorité de la France; car il craignoit que ces troupes des Ursins dont il se servoit ne s'opposassent à de nouvelles conquêtes, & mêmes ne le dépouillassent de celles qu'ils avoit déja faites: il apprehendoit encore la même chose de la part du

Roi.

Roi. A l'égard du ſoupçon que le Duc avoit contre les Urſins, il en vit un fondement, quand aprés avoir pris Faience, il fut queſtion d'attaquer Bolongne, car il s'apperçut que leurs troupes marchoient froidement dans cette entrepriſe. Et pour le Roi, il n'eut plus de ſujet de douter de ſes intentions, lors qu'aprés la conquête de la duché d'Urbin, il marcha contre la Toſcane; ce que le Roi aiant appris, il commanda au Duc de laiſſer cette Province en repos. Chap. 7.

Ces deux obſtacles firent réſoudre le Duc de ne dépendre plus de la diſcrétion & des troupes des antres. Il commença donc à affoiblir les Factions des Colonnes & des Urſins dans Rome, gagnant toutes les creatures de diſtinction qui étoient dans leurs partis: il leur donna de groſſes penſions, & il les honora de Charges & de Gouvernements à pro-

Chap. 7. portion de ce qu'ils pouvoient eſpérer, de ſorte qu'en peu de mais il effaça entierement en eux l'eſprit de Faction, & il les mit abſolûment dans ſes interêts. Apés cela, il attendit l'occaſion de ſe défaire des Urſins, ajant déja diſſipé les Colonnes : elle ſe préſenta fort bonne & il ſut s'en ſervir prudemment : car les Urſins s'étant appercûs que la grandeur du Duc & celle de *l'Egliſe* étoit leur perte; ils s'aſſemblérent dans le territoire de Pérouſe en un lieu appellé Magione. Cette aſſemblée produiſit le ſoulevement d'urbin, les mutineries de la Romagne & mille dangereuſes affaires pour le Duc; mais il ſurmonta tout par le moien des François. Aprés qu'il eut rétabli ſon crédit par ces ſuccés, ne contant plus ſur les François ni ſur les autres troupes étrangeres, & ne voulant pas les avoir contraires, il prit le parti de la ruſe, & ſcut ſi bien diſſi-

dissimuler, que les Ursins se raccommodérent avec lui, & il scut si bien les gagner par ses honnétetes, par des présens de chevaux, d'habits, d'argenteries & d'autres choses, qu'enfin ils eurent la simplicité de venir à Sinigaille & de se remettre entre ses mains. Ainsi le Duc s'étanr défait des Chefs, & aiant gagné toutes leurs créatures, il avoit jetté d'assez bons fondemens de sa grandeur; car il étoit Maître de la Romagne avec la Duché d'Urbin, & étoit aimé des Peuples qui commençoient à s'appercevoir que leur soumission à leur nouveau souverain faisoit leur bonheur. Chap. 6.

Mais comme ce dernier point mérite d'être bien remarqué, & de servir de modéle à d'autres, je në veux pas le laisser passer sans le toucher. Quand le Duc eut conquis la Romagne, il trouva que ceux qui en avoient été les Maîtres, étoient si petits & si

Chap. 7. foibles, qu'ils avoient plûtôt travaillé à écorcher leurs ſujets qu'à les réduire ſous de bonnes loix, & qu'ils avoient plûtôt taché de les tenir dans la diſſenſion que dans l'union, en ſorte que ce miſérable pais étoit plein de vols, de brigandages, d'aſſaſſinats & d'autres déſordres. Cela fit juger au Duc qu'il faloit donner un bon gouvernement à cette Province pour la pacifier, & la rendre ſoûmiſe à l'autorité ſouveraine. Pour cet effet il y établit un nommé Remire d'Orco, homme ſanguinaire & de pronte expédition, à qui il donna un pouvoir ſans limites. Cet homme rétablit bientôt l'ordre & la paix dans le pais, & il s'aquit en même tems une grande réputation. En ſuite le Duc jugea qu'un pouvoir ſi exceſſif pourroit enfin devenir odieux; c'eſt pourquoi il établit une Cour de Juſtice au milieu de la Province, avec un Préſident d'un trés-

grand

grand mérite : Et là, chaque Ville avoit son Avocat. Or comme il s'étoit apperçû que les rigueurs d'Orco avoient un peu altéré l'esprit des peuples, il résolut de gagner entiérement leur affection, en leur faisant voir que s'il s'étoit commis quelques cruautez, cela n'étoit pas arrivé par ses ordres; mais qu'elles ne pouvoient procéder que de l'humeur féroce du Ministre. Le Duc embrassa donc cette occasion de satisfaire ses Sujets; & un matin, il fit mettre en deux piéces le cruel d'Orco sur la place publique à Césene, avec un morceau de bois & un coûteau sanglant à côté de lui: l'horreur de ce spectacle étonna & contenta en même tems tous les peuples. Chap. 7.

Mais revenons à nôtre précédent discours. Je dis donc que le Duc se trouvant assez puissant, & en partie assûré contre les périls qui le menaçoient; parce qu'il

Chap. 7. avoit des troupes comme il les ſouhaittoit, & qu'il avoit diſſipé celles qui, dans ſon voiſinage, lui pouvoient apporter du préjudice, il ne lui reſtoit plus d'obſtacle dans le deſſein d'augmenter ſes conquêtes, que la diſpoſition de la France, car il n'ignoroit pas que le Roi, qui s'étoit apperçû un peu tard de ſa faute, ne lui permettroit pas de s'accroître davantage. Cela le fit penſer à chercher de nouvelles alliances, & à biaiſer avec cette Couronne, dans le tems qu'elle envoia des troupes vers le Roiaume de Naples contre les Eſpagnols qui y aſſiégeoient Gaiete. Il avoit deſſein par là de gagner ces derniers, & il y auroit réuſſi ſi le Pape ſon pére eût vécu.

Voila quelle fut la conduite de Céſar Borgia à l'égard des affaires préſentes. Mais pour l'avenir, il avoit premiérement à craindre, que celui qui ſeroit Pape aprés

Alé-

Aléxandre Six, ne leur fût contraire & ne cherchât à lui ôter ce que son pere lui avoit donné. Pour prévénir cét accident il résolut de faire quatre choses. La premiére, d'éteindre entiérement la race de tous ceux qu'il avoit dépouillez, afin que le Pape à venir ne pût s'en servir contre lui. La seconde, de mettre dans ses intérêts tous les Seigneurs Romains, afin de tenir le Pape en bride par leur moien. La troisiême de faire autant de Créatures qu'il pourroit dans le Collége des Cardinaux. Et enfin de se rendre si puissant, devant que son pére mourût, qu'il fût en état de résister de lui-même, aux premiéres attaques d'un Successeur mal intentionné. Chap. 7.

De ces quatre projets, il en avoit déja mis trois en éxécution avant la mort du Pape: & le quatriéme ne pouvoit lui manquer aveç un peu de tems. Car à l'égard

Chap. 7. gard des Seigneurs de la Romagne qu'il avoit dépouillez, il se défit de tous ceux qu'il put attraper, & trés-peu en échappérent. Les Seigneurs Romains étoient tous dans ses intérêts; & le Collége des Cardinaux étoit presque tout à lui. Pour les nouvelles Conquêtes, il avoit résolu de se rendre Maitre de la Toscane; & il possédoit déja Pérouze & Piombino, aiant pris outre cela Pise sous sa protection. Et comme il n'avoit plus de mesures à garder avec les François que les Espagnols avoient chassez de Naples; & que ces deux Nations avoient intérêt l'une & l'autre de rechercher son amitié, le Duc se rendoit absolument maitre de Pise: Apres cela Luques & Sienne se rendoient aussi tôt, en partie par haine contre les Florentins, & en partie par la terreur de sa valeur. Pour les Florentins, ils ne pouvoient s'empêcher de

ſuccomber : tout cela ſe devoit faire l'année même que le Pape mourut, ce qui étant, le Duc s'aquéroit tant de crédit & tant de pouvoir, qu'il ſe ſeroit ſoûtenu de lui même, ſans dépendre ni de la deſtinée ni de la puiſſance d'aucun Prince; pouvant venir à bout de tout par ſes propres forces & par ſa valeur. Mais le Pape mourut cinq ans aprés qu'il avoit commencé à faire la guerre; & il laiſſa ce cher fils ne poſſédant d'aſſuré que l'Etat de la Romagne, tous les autres n'étans encore que dans ſon idée; d'ailleurs il ſe trouvoit comme enfermé entre deux puiſſantes armées ennemies & lui même mortellement malade. Cependant Borgia étoit ſi vigoureux & ſi brave; il connoiſſoit ſi bien comment on peut perdre ou gagner les hommes, & il avoit ſi bien affermi les fondements de ſa puiſſance dans le peu de tems qu'il en avoit été revêtu, Chap. 7.

que

que s'il n'eût point eu ces deux armées ſur les bras; ou que même il ſe fût bien porté, il n'auroit pas laiſſé de remédier à tous ſes malheurs. Or pour faire voir qu'il avoit bâti ſur de bons fondements, c'eſt que la Romagne l'attendit plus d'un mois : quoi qu'a Rome il fût abbatu de maux, il y demeura pourtant en ſureté : & bien que les Bailloni, les Vitelli & les Urſins y vinſſent, ils ne pûrent pourtant y former de partis contre lui : & s'il ne pût faire Pape celui qu'il eût bien voulu, il eut pourtant le pouvoir d'empêcher qu'on n'en creât quelqu'un qu'il ne voulût pas. Mais ſi à la mort de ſon Pere il ſe fût bien porté, tout lui auroit reuſſi. Et il me dit le jour que Jule ſecond fût élû Pape, qu'il avoit penſé à tout ce qui pourroit ſur venir, en cas que ſon pere mourût; & qu'il y avoit pourvû : mais qu'il ne lui étoit point venu dans l'eſprit qu'il

Chap. 7.

dût

dût lui même être à ſon tour, mortellement malade en même tems. Chap. 7.

Si donc l'on éxamine en général toutes les actions de Borgia, il eſt difficile de le blâmer : il me ſemble au contraire qu'on doit le propoſer pour éxemple à tous ceux qui acquierent des Etats par les armes & la bonne fortune des autres. Car comme cet homme étoit né avec un grand courage, & des déſſeins fort vaſtes, il ne pouvoit ſe conduire autrement qu'il a fait : en effet il ne trouva point d'autres obſtacles à ſa fortune que la courte vie d'Alexandre ſix, & ſa propre maladie. Ainſi tous ceux qui, étant nouvellement élevez à la ſouveraine puiſſance, jugeront qu'ils doivent dans ces commencements s'aſſûrer de leurs ennemis ; ſe faire des amis ; vaincre par adreſſe ou par force ; ſe faire aimer & craindre des peuples ; reſpecter & eſtimér des Soldats ;

ſe

Chap. 7. ſe défaire de ceux qui peuvent & qui doivent leur nuire ; réformer les ordres & les Loix anciennes ; être ſévére & aimable ; magnanime & libéral ; détruire les troupes infideles ; en mettre ſur pied de nouvelles ; enfin ſi l'on veut ſe gouverner de maniére avec les Rois & les Princes, qu'ils ſoient obligez de vous rendre ſervice de bonne grace ; ou de vous être contraires avec retenuë, je ſoûtiens qu'on ne peut pas trouver des éxemples plus récents de tout cela, que les actions du Duc de Valentinois.

La ſeule faute qu'il ait faite a été de laiſſer élire Jules Second, en quoi il n'a pas entendu ſes intérêts : Car quoi qu'il ne pût pas élever au Pontificat celui qu'il eût bien voulu, il étoit au moins en pouvoir d'empêcher la création de ceux qui ne lui plaiſoient pas ; & jamais il ne devoit laiſſer élire aucun de ces Cardinaux qu'il

avoit

avoit offensez, ni même aucun de ceux qui eussent pû le redouter aprés étre parvenus au Papat. Car il est naturel aux hommes de perdre, autant qu'ils peuvent, ceux qu'ils craignent comme ceux qu'ils haissent. Les Cardinaux que Borgia avoit offensez, étoient entr'autres, Colonne, Ascagne, le Cardinal de S. George & celui de S. Pierre aux liens. Tous les autres, à la réserve du Cardinal de Rouen & des Espagnols, étans élevez au Trone Pontifical l'auroient craint: & à cause de l'alliance & de l'union qu'il avoit avec l'Espagne, il devoit mettre un Espagnol dans la Chaire de Saint Pierre, préférablement à tous; & cela ne se pouvant, il devoit tâcher que le Cardinal de Rouen fût élû, parce que s'en faisant un ami, il s'attiroit par son moien la protection de la France. Mais il ne devoit jamais consentir à l'élevation du Cardinal de

Chap. 7.

Saint

S. Pierre aux liens. Car il devoit ſavoir que chez les grands Hommes, jamais les bienfaits préſens n'éfacent le ſouvenir des vieilles injures. Ce fut donc une grande faute au Duc de Valentinois de laiſſer élire Jules Second, ce qui fut cauſe de ſon entiére ruïne.

CHAPITRE VIII.

De ceux qui par leurs crimes ſe ſont élevez à la Puiſſance Souveraine.

IL y a encore deux maniéres de devenir Souverain, qui ne doivent pas étre attribuées ni au mérite, ni à la Fortune : & je ne dois pas les paſſer ici ſous ſilence, quoi que l'une d'elles ſe pourroit renvoier à un traitté qui parleroit à fond du Gouvernement d'une Ré-

République. Ces deux maniéres ſont, quand quelqu'un s'empare du pouvoir abſolu par les crimes & la perfidie ; l'autre eſt quand un Bourgeois d'une République s'en rend le maitre par l'appui de ſes Concitoiens. Chap. 7.

A l'égard de la premiére maniére de devenir Souverain, je me contenterai d'en rapporter deux éxemples, l'un ancien, l'autre moderne, ſans diſcourir davantage ſur cette matiére ; parce que je croi qu'ils ſufiront à ceux qui ſe croiroient obligez de les prendre pour modéle. Agatocles de Sicile, qui eſt le premier éxemple, devint Roi de Syracuſe quoi qu'il fût né dans la lie du peuple: & dans tous les dégrez de ſa fortune, il fut toûjours un inſigne Scélérat. Cependant ſa méchanceté fut ſoûtenuë avec tant d'habileté, de courage & de force, que s'étant jetté dans le ſervice, il arriva juſqu'à étre Général de l'Ar-

Chap. 8. l'Armée de la République aprés avoir passé par tous les dégrez Militaires. Quand il se vit élevé à ce grade, il forma le dessein de se rendre Souverain de sa patrie, sans vouloir en avoir l'obligation à personne; il en communica la résolution à Amilcar qui commandoit alors les troupes Cartaginoises dans la Sicile: & un matin, il assembla le Peuple & le Sénat de Siracuse, comme s'il eût été question de délibérer sur quelque affaire importante à l'Etat: Puis à un signal donné il fit jetter ses Soldats sur tous les Sénateurs & les plus puissans Citoiens, & les aiant fait assassiner, il s'empara du pouvoir absolu de la République sans que personne s'y opposast. Or quoi que dans la suite il fût battu deux fois en campagne par les Cartaginois, & enfin assiégé dans Siracuse même, il se conduisit néanmoins avec tant d'habileté, qu'aprés avoir soûtenu

tenu

enu les plus grands efforts des ſſiegeants, il laiſſa une partie de ſes troupes dans la ville; & avec le reſte, il alla faire décente en Afrique, où il fit une telle diverſion à ſes ennemis, que non ſeulement il leur fit lever le ſiege de Syracuſe, mais même il les matta tellement, qu'ils ſe trouvérent heureux de faire la paix avec lui, en lui abandonnant la Sicile, pourvû qu'il les laiſſât joüir paiſiblement de l'Afrique. Chap. 8.

Si l'on fait réfléxion ſur la conduite de cet homme, on verra que la Fortune a peu de part à ſon élevation: car ſans être appuié de perſonne, ſa ſeule valeur l'aiant fait paſſer par tous les grades de la guerre, il parvint enfin au plus élevé de tous, au travers de tous les perils & de toutes les fatigues que le fils d'un pottier doit rencontrer dans le chemin d'une telle Fortune; & s'étant fait, outre cela, lui même ſouverain de ſa

Chap. 8. patrie, il soûtint cette grandeur avec un courage heroique, & il surmonta vigoureusement tous les dangers auxquels cette entreprise l'exposoit. Cependant l'on ne peut pas dire qu'il eût de la vertu, car donnera-on ce nom à un homme qui assassine ses compatriotes, qui trahit ses amis, qui n'a ni foi, ni honneur, ni Religion? Avec toutes ces qualitez l'on peut soûmettre des Etats, mais l'on ne peut acquérir de la gloire. Cependant si l'on regarde la conduite & le courage d'Agathocles lors qu'il s'expose aux plus grands dangers, & qu'il s'en tire: si l'on fait reflexion sur sa fermeté à supporter sa mauvaise fortune & à la surmonter, je ne vois pas qu'il soit en cela inferieur aux plus grands guerriers de la terre: mais sa ferocité, sa barbarie & tous les crimes ne lui laisseront jamais prendre rang parmi les grands hommes. Il ne faut donc

donc point attribuer à la Fortune & au mérite la grandeur où il arriva sans le secours de l'un & de l'autre. Chap. 8.

L'autre exemple qui est arrivé dans nos jours sous le Pontificat d'Alexandre sixiême, est d'un nommé Olivier de Fermo, qui étant demeuré orfelin fort jeune fût élevé par un oncle maternel qu'il avoit, nommé Jean Foilliani. Dés-qu'il fut en âge de porter les armes son oncle le donna à Paul Vitelli sous lequel il espéroit, qu'aiant appris le métier de la guerre, il pourroit y parvenir à quelque bon emploi. Aprés la mort de Paul Vitelli, il se mit dans les troupes de Vitellesso frere de Paul, où il ne tarda pas à s'éleveraux premieres charges parce qu'il avoit de l'esprit, du courage & de la force. Mais ce jeune homme trouvant que c'étoit une chose indigne de lui de dépendre des autres, il forma le des-

Chap. 8. dessein de se rendre souverain de Fermo sa patriē, & pour cet effet il forma une intelligence avec quelques-uns de ses compatriotes qui ne se mettoient pas en peine de l'honneur & de la liberté de leur ville : il s'assûra outre cela, de l'appui de Vitelesso son Général : aprés ces précautions, il écrivit à son oncle Foilliani, Qu'aiant été long-tems hors de chez lui, il avoit résolu de lui aller rendre une visite & d'aller un peu reconnoître le patrimoine qu'il pouvoit avoir. Que comme il ne s'étoit exposé à toutes les fatigues & à tous les perils de la guerre, que pour acquerir de la gloire, il seroit bien aise de faire voir à ses compatriotes qu'il n'avoit pas perdu son tems ; & qu'il vouloit les visiter avec cent cavaliers, de ses amis & de ses gens. Qu'il prioit donc son oncle de faire en sorte que les habitans de Fermo le reçussent avec quelques marques de

de diſtinction, ce qui lui feroit de l'honneur à lui même, puis qu'il avoit l'honneur d'être ſon neveu & ſon éléve.

Foilliani répondit à ſon neveu avec toute l'honnéteté poſſible: & aprés lui avoir procuré une entrée magnifique dans Fermo, il le logea dans ſa maiſon. Quand Olivier eût paſſé quelques jours dans la ville, & fait les préparatifs neceſſaires pour la trahiſon qu'il méditoit, il invita ſon oncle & tous les plus conſiderables de l'Etat à un magnifique feſtin. Aprés qu'on eut mangé & parlé fort long tems, Olivier tourna adroitement la converſation ſur des matieres ſerieuſes, parlant de la grandeur du Pape, de Céſar Borgia ſon fils & de leurs deſſeins. Foilliani & les autres répondoient à ce diſcours; mais Olivier ſe levant tout d'un coup, dit, Qu'il faloit diſcourir de tout cela avec précaution & dans un lieu plus

Chap. 8. particulier ; là dessus, il les méne dans un appartement de derriere & dés que la compagnie fut assise, il sortit de plusieurs endroits des soldats qui étoient cachez & qui tout d'un coup assassinérent le malheureux Foillani & tous les autres. Aussi-tôt Olivier monte à cheval, & courant avec ses gens par la ville il alla assieger le souverain Magistrat dans le Palais, qui étant intimidé, accorda à ce scélérat, ce qu'il voulut & le Gouvernement fut changé en sa faveur, aiant été déclaré Prince de Fermo. D'abord il se deffit de tous les mécontents qui eussent pû le traverser dans ses desseins ; en suite il appuia son autorité par tous les bons établissements Politiques & Militaires qu'il put imaginer ; & dans un an de tems qu'il fut souverain de cette ville, il la posséda tranquilement & se rendit, outre cela, formidable à ses voisins,

ſins, en ſorte qu'il eût été auſſi difficile de le dépoſſéder comme l'avoit été Agatocles, ſi lui même ne ſe fût point laiſſé attraper par Céſar Borgia, lors qu'il perſuada les Urſins & les Vitelli de venir à Sinigaglia; car Olivier s'étant auſſi laiſſé perſuader d'y aller, il y fut étranglé avec Vitellozzo ſon maître dans l'art de fourberie & de trahiſon; & cela un an aprés avoir été déclaré Prince de Fermo.

Il eſt naturel de demander comment il eſt poſſible qu'Agatocles & des gens ſemblables à lui peuvent vivre en ſûreté dans leur païs, aprés y avoir commis tant d'actions de perfidie & de cruauté; & comment même ils ſe peuvent deffendre contre des ennemis de dehors, ſans que leurs ſujets aient jamais conſpiré contre eux, puis qu'on a vû d'autres cruels Tyrans comme eux, qui n'ont pas pû ſe maintenir, même dans

Chap. 8. le tranquile tems de la Paix. Je croi qu'on peut répondre à cette difficulté, que cette différence ne vient que de ce qu'on met en uſage la cruauté bien ou mal à propos, s'il eſt permis de dire que des crimes ſe commettent à propos. Les actions cruelles & violentes ſont faites à propos, lors-qu'on n'en vient là qu'une ſeule fois, ſeulement pour aſſûrer ſon autorité, & qu'aprés le coup fait, on la met en uſage pour le bien & la protection de ſes ſujets. La cruauté eſt emploiée imprudemment, lors qu'elle va augmentant avec le tems.

Ceux qui ſont cruels de la premiere maniere peuvent trouver les moiens de ſe maintenir, comme fit Agatocles. Mais les autres n'y peuvent jamais reüſſir.

Voici donc la régle que doit obſerver l'uſurpateur d'un Etat. C'eſt de faire d'un ſeul coup toutes les cruautés qu'il eſt obligé de faire:

re:

: car par cette conduite, il ne sera
as contraint d'y revenir tous les
urs, & il aura le tems & les
oiens de mettre en repos l'esprit
e ses sujets, & de gagner leur
fection par sa protection &
ır ses bienfaits. Ceux qui se
nduisent d'une autre maniere
ır petitesse d'esprit ou par de
échans conseils, sont toûjours
ligés d'avoir le coûteau à la
ain: & leurs sujets ne peuvent
nais prendre de la confiance en
x, leurs continuelles cruautés
ıpéchant les peuples de pou-
ir jamais conter sur leur parole.
Il faut donc faire tout d'un
up tout le mal qu'on croit être
ligé de faire, afin que la mé-
ire, n'en étant plus renouvel-
, les peuples le ressentent
ins & l'usurpateur en reçoive
ins de préjudice; mais il faut
conduire tout au contraire
s les bien faits, qu'il faut fai-
goûter à longs traits; sans ja-

Chap. 8.

Chap. 8. mais les prodiguer tout à la fois. Au reste que les Princes se souviennent sur tout de se conduire si bien avec leurs peuples, qu'ils soient toûjours uniformes dans leur Gouvernement, sans jamais changer ni pour le bien ni pour le mal: afin que si un Souverain, venant dans des tems malheureux se croit obligé de relâcher quelque chose, pour obliger & faire plaisir à ses sujets, ce ne soit un reméde trop tardif: car bien souvent la douceur & la bonté dans des tems semblables, ne sont regardées que comme une conduite extorquée, dont personne n'a d'obligation au Prince & dont par consequent, il ne tire aucune utilité.

CHAPITRE IX.

De la Souveraineté acquise dans une Republique.

VEnons à présent à l'autre maniere de parvenir à l'autorité supréme ; j'ai déja dit que c'est lors qu'un Bourgeois d'une Republique en devient le Prince par la faveur de ses concitoiens & sans emploier la violence & les crimes : Pour parvenir là, il n'est pas nécessaire d'y être conduit, par la seule vertu, ou uniquement par la Fortune; mais il est besoin de mettre en usage pour cela une heureuse finesse. Or on s'éléve à ce Grade par la faveur des Citoiens ou par celle du Peuple. Car tout Corps de Republique est rempli de ces

Chap.

deux ſortes d'humeurs oppoſées, ce qui vient de ce que le Peuple ne veut pas être commandé & opprimé par les Grands ; & de ce que les Grands veulent commander & opprimer. Ces deux différentes inclinations produiſent d'ordinaire l'un de ces trois effets, La Tyrannie, la Liberté, ou l'Anarchie. Les Grands ou le Peuple ſont les auteurs de la Tyrannie ſelon que l'une, ou l'autre de ces deux factions y eſt engagée par les différentes conjonctures car quand les plus conſiderables Bourgeois d'une République ne ſe voient pas en état de reſiſter au Peuple, ils jettent les yeux ſur quelqu'un d'entreux & lui déferent la ſouveraineté, afin de s'en ſervir pour faire plus aiſément éclater leur reſſentiment : D'autre côté le Peuple ſe voiant opprimé par les plus puiſſans de l'Etat tache auſſi à revêtir quelqu'un du pouvoir abſolu pour en être protégé

gé contre ſes ennemis.

Le Prince qui eſt redevable Chap. 9.
: ſa grandeur aux premiers Ci-
ıiens d'une République, a plus
: peine à ſe maintenir que celui
ui a été revêtu par la puiſſance
u Peuple: parce que le premier
trouve environnné de gens qui
regardent eux-mêmes comme
s égaux; ce qui fait qu'il n'a
as le pouvoir de les commander
omme il voudroit. Mais le ſou-
:rain qui eſt devenu tel par
ıppui & la puiſſance du Peuple,
: voit preſque perſonne autour
: lui qui ne ſoit ſoumis à ſes
·dres. De plus il eſt impoſſible
: ſatisfaire les Grands, ſans fai-
: tort à quelqu'un, ce qui eſt
.en différent chez les Peuples;
ır l'intention des premiers eſt
oûjours mauvaiſe, ne tendant
u'à tyranniſer les plus pe-
ts; & ceux-ci au contraire
: demandent autre choſe que
'être délivrez de l'oppreſſion.

Chap. 9. Il eſt vrai qu'un Prince ne peut jamais être en repos quand tout ſon peuple l'a pris en averſion; mais pour les Grans il peut aiſément s'en aſſûrer parceque le nombre en eſt bien plus petit. Cependant tout ce qu'un Souverain peut craindre de la part des peuples, c'eſt d'en être abandonné: au lieu qu'à l'égard des Grands il a non ſeulement la même choſe à craindre de leur part; mais de plus il peut s'aſſûrer qu'ils prendront parti contre lui: car comme ils ſont plus prévoiants & plus ruſés que les autres, ils ſavent prendre leur tems pour ſe tirer d'affaire & trouvent les moiens de s'appuier de quelque Puiſſance capable d'abbaiſſer leur Souverain.

Ce qui oblige encore un Prince à ménager les peuples, c'eſt qu'il ne peut régner ſans eux, au lieu, qu'il lui eſt aiſé de ſe paſſer des Grands qu'il peut faire & défaire, ruiner & accréditer autant

ant qu'il lui plaira: mais pour Chap. 9.
aire mieux comprendre cette
Maxime, je dis qu'il faut mettre
es Grands en deux *Classes*, dont
'une sera de ceux qui s'attache-
ont entiérement à vôtre fortune,
'autre sera de ceux qui n'en veu-
ent point dépendre: Pour les
premiers vous devés les honorer
& les chérir, pourvû qu'ils ne soient
point trop avides & intéressés.
La seconde Classe doit être en-
core subdivisée en deux, dont les
uns seront de ceux qui ne s'at-
achent point à vous parce qu'ils
ont timides & peu entreprenants;
l faut vous servir de ceux là,
particulierement s'ils sont capables
de donner de bons conseils: car
ls vous font honneur dans la pro-
périté, & dans les troubles vous
n'avés rien à craindre de leur part.
Mais ceux qui s'éloignent de vous
par un dessein formé & par un
principe d'ambition, vous devés
es regarder comme des ennemis
dé-

Chap. 9. déclarés, étant certain qu'ils penſent bien plus à leurs interêts qu'aux vôtres, & qu'ils profiteront de l'occaſion pour ruiner vos affaires.

Il faut donc convenir que dès qu'on eſt élevé ſur le Trône par la faveur des Peuples, il eſt abſolument neceſſaire de s'en faire aimer ; ce qui eſt extrémement aiſé ; car ils n'éxigent rien que de n'étre pas opprimés. Mais ſi l'on devient ſouverain par la faveur des Grands, malgré le Peuple, il faut d'abord gagner ſon amitié, & pour en venir à bout, il n'y a qu'à le prendre ſous vôtre protection : comme on eſt plus ſenſiblement touché des bien-faits d'un homme dont on a crû ne devoir attendre que des mauvais traittements, il eſt certain auſſi qu'un Peuple que vous aurés ſoûmis malgré lui, & que vous protégerez en ſuite s'attachera plus fortement à vous, que s'il vous avoit

roit élevé lui méme à la souveraie puissance. Or il y a des moiens Chap. 9.
ifferents pour gagner l'amour es Peuples: mais comme ils vaient selon la disposition des différents sujets, il est impossible l'en donner des régles certaines, ce qui nous empêchera d'entamer cette matiere. Je me contenterai seulement de répéter cette Maxime si nécessaire, Qu'il faut qu'un Prince se fasse aimer de son Peuple, autrement il succombera dans un tems de Troubles, & lors-qu'il aura essuié quelques mauvais traitements de la Fortune.

Nabis Roi des Lacédémoniens soûtint lui seul les efforts de toute la Grece & d'une armée Romaine, illustre par un grand nombre de victoires: & il maintint la Patrie & les Etats contre tant de Puissances unies, en s'assûrant seulement d'un petit nombre de gens mal-intentionnés, ce qui lui eût été inutile, si tout le Peuple eût été mal-

Chap. 9. mal-intentionné lui méme.

Au reste, pour combattre cette Maxime, qu'on ne m'allegue point le Proverbe vulgaire, *Que qui bâtit sur la faveur du Peuple, bâtit sur le sable mouvant*: je sçai bien qu'un Particulier qui s'imaginera que tout un Peuple prendra son parti contre les ennemis ou contre le Magistrat, s'y trompera assûrément, comme il arriva autrefois à Tiberius Gracchus à Rome, & dans ces derniers tems à George Scali à Florence. Mais un Prince qui contera sur ses sujets le fera toûjours à coup sûr, pourvû qu'il ait de la gravité & du courage, sans s'étonner des plus mauvais succés, sans manquer à la Prudence; & en animant les peuples par les bons ordres & par sa fermeté. Il est pourtant vrai que les Souverains qui veulent s'élever à un Pouvoir arbitraire, sont exposés à succomber dans ce dessein, sur tout s'ils n'éxercent

leur

ır autorité que par le moien des Chap. 9.
agiſtrats, car en ce cas leur Pou-
ıir eſt plus foible & plus en dan-
r , parc e qu'il dépend entiere-
ent des Citoiens qui ſont en poſ-
ſion des Charges , & qui peu-
nt, par conſéquent, s'en dé-
uiller aiſément dans les tems de
roubles ; en prenant parti contre
, ou en ne lui obeiſſant pas ; &
ns ces dangers-là , le Prince
a pas le tems de ſe rendre abſolu:
rce que les Peuples qui ont toû-
ırs reçû les ordres des Magi-
ats, n'en voudront point alors
onnoître d'autres , de ſorte que,
ns de ſemblables conjonctures
aura toûjours aſſés de peine à
uver des gens ſur qui il puiſſe
ſſurer : car il ne faut pas qu'il
e de ces tems-là , comme de
ıx où la tranquilité régne ; &
les peuples ont beſoin du Prin-
; chacun alors court au de-
ıt de lui & veut ſacrifier ſa vie
ır lui , pendant que la mort
eſt

Chap. 10. eſt éloignée. Mais quand dans l'adverſité le Prince a beſoin de ſes ſujets, c'eſt alors qu'ils lui manquent au beſoin: & il fait alors une épreuve de ſa mauvaiſe conduite, d'autant plus dangereuſe qu'on ne peut la faire qu'une fois dans ſa vie: C'eſt pourquoi tout ſouverain qui veut que ſes ſujets ſoient toûjours fidéles, doit travaille à trouver des moiens qui les attachent en tout tems à ſes interêts.

CHAPITRE X.

Comment il faut s'y prendre pour bien juger de la force d'un Etat.

POur bien connoître la qualité de ces ſortes d'Etats, il faut faire encore une autre réflexion, ſavoir ſi un Prince a aſſez

aſſez de pais, pour, en cas de besoin ſe ſoûtenir lui même, ſans le ſecours d'autrui, ou bien s'il ne peut jamais rien entreprendre ſans cela. Pour mieux expliquer la choſe, je dis que ſelon mon avis, un Prince peut ſe ſoûtenir lui même, lors qu'il a aſſez de ſujets & aſſez d'argent pour mettre une armée ſur pied capable de livrer bataille à tout ennemi qui viendra l'attaquer: au contraire tout ſouverain qui n'oſe paroître en campagne, & qui eſt obligé de mettre ſes forces à couvert dans des Places, eſt du nombre de ceux qui ne peuvent ſe paſſer du ſecours des autres. Nous avons parlé des premiers, & dans la ſuite, nous ajouterons ce qui reſte à en dire. Pour les autres, on ne peut faire autre choſe que de conſeiller à un Prince qui ſe trouve dans cet état, de bien fortifier la ville où il fait ſon ſejour: & d'abandonner le plat pais:
car

Chap. 10. car quiconque sera disposé de cette sorte & aura conservé l'affection de ses peuples, ne sera pas fort exposé ; parce que naturellement les hommes n'aiment pas les entreprises où il se trouve beaucoup de difficultez : & il n'est pas aisé de conquerir l'Etat d'un Prince dont la Capitale est bien fortifiée & qui est bien aimé de ses sujets.

Les villes Imperiales d'Allemagne sont trés libres, n'obéissans à l'Empereur que lors qu'elles le jugent à propos, elles ont peu de territoire ; & cependant elles ne craignent aucun Prince de leurs voisins, parce que chacun en juge la prise longue & difficile étant fortifiées regulierement, & fourniës d'artilleries & de toutes sortes de munitions autant qu'il est nécessaire. De plus afin que le menu peuple puisse subsister sans être à charge au Public, l'Etat est toûjours disposé de

: maniere qu'il peut, pendant
1 an entier, faire travailler tous Chap. 10.
s pauvres gens dans ces ſortes
ouvrages, qui ſont la richeſſe &
force de la ville, & qui font ga-
ıer la vie à tous les artiſans.
'utre cela tous les hommes ca-
ıbles de porter les armes les ſa-
:nt fort bien manier, & les Ma-
ſtrats ont établi de bons ordres
ɔur en maintenir l'exercice.

Tout Prince donc qui aura une
lace bien fortifiée & qui ſera ai-
ıé de ſes peuples, eſt hors du
ınger d'être inſulté, & quicon-
ue l'entreprendroit, n'en rem-
ɔrteroit que de la honte; parce
ue, de la maniere dont les cho-
s ſont à préſent diſpoſées dans
Monde, il eſt preſque impoſſi-
e qu'on puiſſe aſſieger inutile-
ent une ville pendant une année
ıtiere: & ne dites point que les
ıbitans ne pourront ſouffrir
u'on ruïne par le feu, par le
:r & par le dégât les poſſeſſions
qu'ils

Chap. 10. qu'ils ont hors de la Ville, & que l'amour propre lassée par la longueur du siege effacera bien tôt celle qu'ils ont pour leur souverain : qu'un Prince puissant & courageux surmontera aisément ces difficultez, tantôt en faisant esperer à ses sujets que le mal sera bien-tôt passé, tantôt en leur faisant appréhender la Barbarie d'un ennemi vainqueur; & enfin en l'asseurant habilement de ceux du peuple qui paroissent les plus hardis. De plus tout le dommage qu'une armée ennemie peut causer, est fait dès le commencement de son entrée dans le païs, dans un tems que les habitans sont animez & portez à se bien deffendre : & quand le courage commence à se rallentir les maux sont sans reméde ; ce qui unit encore davantage les sujets au Prince & confond leurs intérêts avec les siens ; puis que c'est pour l'amour de lui qu'ils

u'ils ont perdu leurs maiſons : *ant il eſt vrai que les hommes s'attachent auſſi fortement par les ervices qu'ils rendent que par eux qu'ils reçoivent !* Tout cela ait voir, que pourvû qu'on ne nanque ni de vivres, ni de munitions, il eſt aiſé à un Prince rudent de tenir ſes peuples dans e devoir tant que le ſiége peut lurer.

CHAPITRE XI.

Des Etats Eccléſiaſtiques.

IL ne nous reſte plus qu'à parler des Principautez poſſédées ar des gens d'Egliſe, à l'égard leſquelles, il n'y a aucunes difficultez quand une fois elles ſont oumiſes à ces ſortes de Souverains : il eſt vrai que c'eſt le bon-

Chap. 11.

heur ou le mérite qui en procure la possession : mais on s'y maintient en suite sans l'un & sans l'autre, à cause de la Religion qui est enracinée de longue main dans l'esprit des peuples, & qui est un principe assez puissant pour maintenir ces gens-là, de quelque maniére qu'ils se conduisent. Les Souverains Ecclésiastiques sont donc les seuls qui possédent des Etats, sans étre obligez de les défendre, & qui ont des sujets qu'ils ne gouvernent pas : Et quoi que leurs païs soient sans défence, personne néantmoins ne les attaque ; les peuples aussi quoi qu'on ne prenne point de soin d'eux, ne s'en mettent pas en peine, & ne pensent point pour cela à se détacher de leurs Princes, qui sont par conséquent les seuls dont la vie soit heureuse & l'Etat assûré. Mais comme cela provient d'une cause qui n'est pas naturelle, je n'entreprendrai pas d'en parler, puis que

que ce ſeroit une témérité de raiſonner ſur des matiéres qui dépendent ſi fort de la conduite Divine. Chap. II.

Cependant ſi l'on me demandoit la raiſon pourquoi *l'Egliſe* s'eſt élevée à une ſi grande puiſſance temporelle, puis qu'avant le Régne d'Aléxandre Six, non ſeulement les Potentats d'Italie, mais même les moindres Barons en faiſoient fort peu de cas, excepté dans le ſpirituel; Cependant à préſent elle fait trembler un Roi de France, qu'elle a eu le pouvoir de chaſſer d'Italie, & elle a été capable de ruïner les Vénitiens: quoi que ces faits ſoient connus de tout le monde, il ne ſera pas hors de propos d'en faire ici le récit.

Avant que Charles Huit paſsât en Italie, elle étoit poſſedée par le Pape, les Vénitiens, le Roi de Naples, le Duc de Milan & les Florentins. Tous ces Souverains

avoient deux choses principales à
Chap.11. observer; l'une d'empêcher qu'un Etranger entrât chez eux la main armée; l'autre de faire en sorte que chacun se contentât de son bien, sans empiéter le moins du monde sur celui de ses Voisins. Ceux dont on devoit le plus se défier étoient le Pape & les Vénitiens. Pour empêcher ces derniers de s'accroître, il faloit que tous les autres fissent ligue ensemble, comme cela parut dans la défence du Duc de Ferrare: & pour tenir les Papes dans le devoir, on se servoit des Barons Romains qui étoient divisez en deux Factions, dont l'une étoit des Ursins & l'autre des Colonnes, qui étant toûjours en jalousie l'une de l'autre, avoient perpetuellement les armes à la main, jusques sous les yeux du Pape même; ce qui affoiblissoit extrémement son autorité. Or quoi que de tems en tems on vît
régner

régner quelque Pape courageux, Chap. 11.
tel que fut Sixte quatrième, neantmoins il ne fut jamais aſſez heureux, ou aſſez habile, pour ſe délivrer de ces embarras. La briéveté de la vie des Papes en étoit auſſi la cauſe, car en dix ans de Régne, tout ce qu'ils pouvoient faire étoit d'abbaiſſer l'une des Factions: & ſi l'un d'eux avoit, pour ainſi dire, preſque détruit les Colonnes; le ſucceſſeur qui ſe trouvoit ennemi des Urſins relevoit leurs ennemis, ſans avoir le tems de les abbaiſſer eux-mêmes, c'eſt ce qui rendoit les forces temporelles des Papes de ſi petite conſidération en Italie.

Mais Aléxandre ſix étant enfin monté ſur le trône Pontifical, fit bien voir ce qu'un Pape eſt capable de faire avec ſes forces & ſon argent, quand il ſait bien s'en prévaloir: car par le moien du Duc de Valentinois & du paſ-

Chap. 11. ſage des François en Italie, il fit tout ce que j'ai rapporté ci-devant au ſujet des actions de ce Duc: & quoique ce Pape n'eût pas intention de rendre *l'Egliſe* puiſſante, mais ſeulement d'élever ſon fils, tout ce qu'il fit neantmoins alla au profit de l'Etat Ecléſiaſtique, qui profita de ſes peines aprés ſa mort & celle de Céſar Borgia.

Le Pape Jules ſecond étant élû aprés la mort d'Alexandre, il trouva *l'Egliſe* fort élevée par l'augmentation de toute la Romagne, & par l'extinction des Factions; De plus il trouva encore les moiens tout diſpoſez pour amaſſer des finances, ce qu'Aléxandre n'avoit point été en état d'éxecuter: mais Jules le fit fort bien, & alla même encore plus loin, de ſorte qu'il forma les deſſeins de conquérir Bologne, de détruire les Vénitiens & de chaſſer les François

çois d'Italie ; & tout cela lui Chap. II
réussit avec d'autant plus de gloire pour lui, qu'il n'eut en vuë que la grandeur de l'Etat Ecclésiastique, sans penser à élever aucun Particulier. Il retint encore les Colonnes & les Ursins dans l'état où son prédécesseur les avoit réduits : & quoi qu'il y eût entr'eux quelques commencements & quelques dispositions à de nouveaux mouvemens, neantmoins deux choses les retinrent toûjours dans le devoir ; l'une fut la puissance de *l'Eglise* qui les étonnoit ; l'autre venoit de ce qu'ils n'y avoit point de Cardinaux dans ces Maisons là ; car c'étoit eux qui étoient d'ordinaire la cause de leurs brouilleries ; & tant que ces Factions auront des Cardinaux à elles, elles ne seront jamais en repos ; parce qu'ils fomentent les animositez au dehors & au dedans de Rome, que les gens d'épée sont obli-

Chap. 12. bligez de soûtenir, de sorte que l'ambition des Prêtres est cause des querelles sanglantes des Barons.

Leon dix à présent régnant a donc été élevé au Pontificat dans le tems de sa plus grande puissance; & si les deux Papes dont nous venons de parler, l'ont élevé si haut par la force des armes, Sa Sainteté le rendra trés-glorieux & trés vénérable par sa bonté, & par toutes les grandes qualitez dont elle est ornée.

CHAPITRE. XII.

De toutes les espéces de Milices, & premierement des troupes Etrangéres & Mercenaires.

APrés avoir traitté de toutes les maniéres de Gouvernement dont je m'étois proposé d'a-

d'abord de difcourir; & aprés avoir examiné le bien & le mal qui fe rencontre dans chacune de ces efpeces, auffi bien que les moiens que bien des gens ont emploiez pour s'en rendre maîtres & s'y conferver; Il me refte à préfent de voir en général de quelle maniere ils fe peuvent deffendre & comment ils peuvent attaquer leurs ennemis. Nous avons dit cy-devant, qu'un Prince ne peut fubfifter fi fon autorité n'eft pas établie fur de bons principes: ceux qui font abfolument néceffaires à toutes fortes d'Etats, font les bonnes loix & les bonnes troupes: & comme il ne peut y avoir de bonnes troupes fans de bonnes loix & de bons réglemens, je ne parlerai point à préfent de ceux-ci, m'arrétant fimplement à ce qui regarde la Milice. Chap. 12.

Premiérement un Prince ne peut fe deffendre qu'avec fes pro-

Chap. 12. pres troupes, ou avec les mercenaires ou les Auxiliaires: ou enfin avec celles qui sont composées de ces trois sortes: les Auxiliaires & les Mercenaires sont absolument inutiles & même dangereuses: & tout Etat qui ne s'appuiera que sur des armées de cette nature, ne sera jamais en sûreté, parce qu'elles sont toûjours en division entr'elles, sans discipline, ne cherchant que leur interêt, infideles, rudes & brutales contre les peuples au secours desquelles elles sont engagées; mais ne cherchant point à voir l'Ennemi contre qui elles ne s'exposent pas volontairement: En un mot elles sont d'ordinaire sans crainte de Dieu, & sans foi pour les hommes: de sorte que la ruine d'un Etat qui se fonde sur elles, n'est différée qu'autant de tems qu'il n'est point attaqué: Enfin dans la paix vous êtes pillé par ces gens-là & dans la guerre

re ils vous laiſſent piller par les ennemis. La raiſon de tous ces déſordres vient de ce que la ſeule cauſe qui leur a fait prendre les armes, n'eſt qu'une petite paie que vous leur donnez, qui n'eſt pas ſuffiſante pour les engager à vouloir mourir pour vôtre ſervice. Ils veulent bien vous ſervir pendant que vous n'avez point de guerre: mais quand elle ſera venue ils déſerteront ou feront trés-mal leur devoir. Chap. 12.

Je ne devrois pas prendre beaucoup de peine à perſuader ce que j'avance là, car la ruine d'Italie n'eſt venue que de ce qu'elle s'eſt entiérement repoſée, pendant pluſieurs années, ſur des troupes Mercenaires qui dans quelques occaſions firent quelque effet & paroiſſoient avoir quelque valeur les unes contre les autres, mais dés qu'un ennemi étranger parut, elles firent bien tôt

Chap. 12. voir ce qu'elles étoient en effet: de ſorte que Charles huit conquit toute l'Italie en ne faiſant que marcher & marquer les Logis: & on avoit bien raiſon de dire que nos péchez en étoient la cauſe, mais ce n'étoit pas tant les défauts que les bonnes gens s'imaginoient que ceux dont je viens de parler, & comme les Princes en étoient les premiers coupables ils furent les premiers à en paier la peine.

Mais je veux faire mieux voir encore le grand malheur où l'on s'expoſe en ſe confiant ſur de ſi miſérables armées; les Généraux qui les commandent ſont des gens de mérite, ou ils n'en ſont pas: Dans le premier cas, vous ne pouvez pas conter ſur eux, car étans toûjours ambitieux ils tâcheront de s'élever, ou en vous opprimant vous-même, quoi que leur maître, ou en faiſant la guerre d'une maniére qui ne répon-

de

de pas à vos intentions: & si ces Chap. 12.
Généraux ne sont pas braves ils vous laisseront périr. Il ne faut pas dire à cela, que quiconque commandera vos armées sera toûjours en état d'en user de la sorte, soit qu'il soit à vos gages, comme un étranger Mercenaire, ou non; car je répons qu'un Etat qui fait la guerre est une Monarchie ou une République: à l'égard du premier, le Prince lui-même doit commander ses armées; & pour la République, elle en doit donner la charge à ses propres Citoiens: & si celui qui en est revêtu, n'en est pas capable, elle doit l'en dépouiller, & quand elle en a rencontré un fort propre à un si grand emploi, elle doit le brider si bien par de bonnes loix, qu'il ne puisse jamais espérer de passer les bornes de son devoir.

L'experience appuie fort ce raisonnement, car on ne voit que

Chap. 12. les Princes qui font la guerre en personne & que les Républiques agguerries faire de grands progrez : au contraire tous les Etats qui n'ont point de troupes que des étrangers, Mercenaires, périssent enfin par là : & une République qui s'en sert est bien plus exposée à être soûmise par un de ses Citoiens, que celle qui n'a point d'autres armées que de ses sujets.

Rome & Lacédémone furent libres & agguerries pendant plusieurs siecles. Les Suisses à présent sont trés libres & trés agguerris. A l'égard des anciens Etats qui se servirent de troupes étrangeres, nous avons la République de Cartage, qui aprés la premiere guerre contre les Romains, fut sur le point de périr par le moien de ses Soldats Mercenaires, quoique commandez par ses propres Citoiens. Aprés la mort d'Epaminondas les Thebains

bains donnérent le commandement de leurs armées à Philippe Roi de Macédoine, qui aprés avoir battu l'Ennemi, vint à bout de les dépouiller de leur liberté. Les Milanois, aprés la mort du Duc Philippe Visconti leur Prince, donnérent à leurs troupes François Sforce pour Genéral dans la guerre contre les Vénitiens, il les battit à Caravage, puis il se ligua avec eux pour s'assujettir ses propres maîtres. Son pere qui étoit aux gages de la Reine Jeanne de Naples l'abandonna tout d'un coup, & la laissa exposée à ses ennemis: en sorte que pour éviter sa perte, elle fut obligée de se jetter entre les bras du Roi d'Aragon. Chap. 12.

Si l'on m'objecte que les Vénitiens & les Florentins, n'ont pas laissé d'augmenter leurs Etats avec des armées de cette nature, sans que pourtant leurs Généraux soient devenus leurs maîtres; au con-

Chap. 12. contraire les ayant toûjours bien deffendus, Je répons que les Florentins, à cet égard, ont été heureux plûtôt que prudents: car de tous les braves Généraux dont ils pouvoient appréhender quelque chose, l'un d'eux n'a point battu les ennemis: l'autre a toûjours eu des rivaux en téte qui rompoient ses mesures: & le dernier enfin a tourné son ambition d'un autre côté: celui qui ne battit point les ennemis & dont par conséquent, on ne pouvoit point connoître la disposition, fut Jean Acut; mais il faut avoüer de bonne foi, que s'il eût remporté une victoire, les Florentins étoient à sa disposition. Sforce eut toûjours les Bracesques en téte, & leurs jalousies mutuelles les mettoit hors d'état de rien entreprendre au préjudice de leurs maîtres. Pour François son fils porta toutes ses pensées sur la Lombardie & Bracio

sur

ſur l'Etat Eccléſiaſtique & le Roiaume de Naples. Chap. 12.

Mais éxaminons un peu ce qui s'eſt paſſé il n'y a pas long tems. Les Florentins avoient élevé à la charge de Général de leurs troupes, Paul Vitelli homme d'une prudence conſommée, & qui d'un etat fort ſimple étoit parvenu à une haute fortune: ſi ce Général fût venu à bout de prendre la ville de Piſe, tout le monde avoûra que les Florentins étoient obligez à le retenir toûjours à leur ſervice, car ils étoient perdus s'il fût paſſé du côté de leurs ennemis: & demeurant toûjours Commandant des troupes de la République, il l'auroit enfin ſoumiſe à ſon autorité.

A l'égard des Vénitiens, ſi l'on fait réflexion ſur leur hiſtoire, on verra qu'ils ont fait la guerre avec gloire, tant qu'ils n'ont point emploié d'étrangers dans leurs troupes, ce qu'ils ont conſ-

Chap. 12. conſtamment prattiqué lors qu'ils n'ont point eu la penſée de faire des conquêtes en terre ferme; car dans ces tems là, ils ont toûjours agi avec beaucoup de valeur, leurs armées n'étant compoſées que de leur Nobleſſe & de leurs peuples agguerris: mais ils dégénérerent comme les autres Italiens dés-le moment qu'ils voulurent abandonner les guerres maritimes, pour agir contre leurs voiſins en Italie. Il eſt vrai que dans le commencement de leurs conquêtes, ils n'avoient pas beaucoup à craindre de la part de leurs Généraux, parce qu'ils avoient encore peu d'étenduë en terre ferme, & qu'ils étoient encore fort eſtimez pour leur valeur: mais quand ils furent fort accrûs, ce qui arriva du tems du Duc de Carmagnole, ils commencérent à s'appercevoir du mauvais parti qu'ils avoient pris: car aprés avoir par ſon moien, battu le Duc

Duc de Milan, ils connurent d'un côté qu'il étoit fort grand Capitaine, mais s'appercevant d'autre part, qu'il ne faisoit plus la guerre avec la même chaleur, ils jugérent bien qu'ils ne remporteroient pas désormais de grands avantages sous sa conduite: car ils ne vouloient pas, & même ils ne pouvoient pas lui donner son congé, de peur de perdre par son ressentiment, ce qu'ils avoient conquis par sa valeur: pour donc sortir de cet embaras, ils furent obligez de le faire sortir de ce monde. Depuis ce tems-là ils ont eu à la tête de leurs armées, Bartelemi de Bergame, Robert de Saint Severin Comte de Petiglian, & d'autres semblables dont la malhabileté étoit beaucoup plus dangereuse pour la République que l'ambition, ce qui ne parut que trop lorsque Vailà commandoit leurs troupes: car ils perdirent en un jour ce

Chap. 12.

Chap. 12. ce qu'ils avoient conquis pendant huit-cent-ans, avec des peines infinies; & c'est ce qui arrive toûjours avec des armées de cette nature, dont les conquêtes sont lentes & petites, & les pertes prontes & surprenantes.

Mais puisque ces exemples nous ont amenez en Italie qui n'a eu depuis long tems, que des armées Mercenaires; j'ai dessein d'en parler en prenant les choses de plus haut; afin que, voyant leur origine & leurs exploits, on soit enfin capable de prendre une bonne fois la résolution de se corriger là dessus.

Il faut savoir que dés-que l'Empire fut transporté hors d'Italie & que le Pape eut commencé à s'élever à l'égard du Temporel; toute cette belle partie de l'Europe fut démembrée en plusieurs Etats, la plusspart des grosses villes prirent les armes contre les Nobles qui les tyrannisoient à la faveur des Em-

Empereurs : & les Papes tenoient le parti des peuples, afin de s'élever plus facilement à une grandeur temporelle. Les autres villes furent réduites en esclavage par leurs propres bourgeois qui en devinrent les Princes. Toute l'Italie donc étant presqu'entierement soumise à *l'Eglise* ou à quelques particuliers qui en formérent des Républiques & des Principautez, il n'étoit pas possible que des Prêtres & des Bourgeois qui n'avoient jamais manié les armes pussent aisement en faire usage par eux mêmes. Ce qui les obligea de prendre à leurs gages des Généraux d'armée & des troupes Mercénaires. Le premier qui mit cette espéce de Milice en réputation, fut un nommé Alberig de Come, de la Romagne. Ce fut à son Ecole que se formérent les Bracesques & les Sforces qui furent dans leurs tems, les arbitres de

Chap. 12 de l'Italie. A ceux-ci ſuccederent tous ceux qui juſqu'à nos jours, ont eu le Gouvernement des armées Italiennes; & le ſuccés de cette belle conduite & de la valeur de ces gens-là, a été que tous ces beaux païs ont été déſolez par les courſes de Charles huit, les exactions de Louis douze; les violences de Ferdinand & les mauvais & honteux traittements qu'ils ont reçûs des Suiſſes.

Tous ces Généraux Mercénaires, ayant deſſéin de mettre en crédit leurs propres troupes qui n'étoient que de la Cavalerie, ils commencérent à décrier l'Infanterie. Ils en uſérent de la ſorte, parce que n'étans maîtres d'aucuns Etats, il faloit qu'ils ſubſiſtaſſent par eux mêmes & par leur ſavoir faire; or une petite troupe d'infanterie ne les eût pas rendus redoutables, & ils n'étoient pas en état d'en entretenir une grande: ce qui leur fit prendre le

le parti de la Cavalerie, dont ils pouvoient entretenir une quantité médiocre & suffisante pour les faire craindre; & les choses en vinrent à tel point que, dans une armée de vint-mille hommes, à peine trouvoit-on deux mille fantassins.

Chap. 12.

Outre cette Politique, ils avoient mis toutes sortes de moiens en usage, pour que leurs soldats n'eussent presque rien à craindre; & pour se mettre eux-mêmes hors des risques de la guerre; car ils ne se tuoient point dans les Combats, se contentant de faire des prisonniers, qu'ils renvoioient aprés cela, sans rançon. La nuit, jamais ils ne tiroient sur la Place qu'ils assiegeoient & ceux de la garnison ne tiroient jamais, pendant ce tems-là sur les assiegeans. Ils ne faisoient jamais de tranchées ni de palissades autour de leurs camps; & jamais ils ne restoient en Campagne l'hyver.

Tout

Chap.13. Tout cela étoit introduit par eux, pour éviter la fatigue & les périls; & il étoit toléré par la négligence & l'ignorance de leurs maîtres: de forte qu'enfin cette conduite combla l'Italie de misére & d'infamie.

CHAPITRE XIII.

Touchant les troupes Auxiliaires, les Mixtes & celles du pays même.

L'Autre espece de troupes inutiles, sont celles qu'on appelle *Auxiliaires*, qui sont proprement celles qu'un Potentat Voisin ou ami envoie à vôtre secours: ce fut de celles-là, dont depuis quelque tems, Jules second s'étoit servi; car ayant vû que ses troupes Mercénaires n'avoient rien

rien fait qui vaille dans l'éxecution de ſon deſſein ſur la Duché de Ferrare, il traitta avec le Roi Ferdinand & l'engagea à l'aſſiſter de ſes forces. Des armées de cette nature peuvent bien étre bonnes en elles-mêmes; mais elles ſont toûjours pernicieuſes à ceux qui s'en ſervent: Car ſi vous étes battu avec elles, vous étes perdu; & ſi elles vous font remporter la Victoire, vous demeurez à leur diſcrétion & comme leur priſonnier. Or quoi que l'Hiſtoire ancienne ſoit remplie de ces exemples, je veux pourtant m'en tenir à celui de Jules ſecond qui eſt encore fort récent. Ce Pape ne pouvoit pas prendre un plus méchant parti que celui de ſe remettre entiérement entre les mains des Etrangers, n'aiant point d'autre deſſein que de conquérir Ferare; mais il ſurvint un troiſiéme parti qui le garantit des ſuittes de ſon Chap.13.

Chap.13. imprudence ; car aprés que les François eurent défait les Espagnols à Ravenne, il arriva contre son espérance & contre celle de tout le monde, que les Suisses chassérent les Vainqueurs, ce qui l'empêcha de tomber entre les mains de ses ennemis, puisqu'ils furent chassez, & qui le garentit aussi d'être réduit à la discrétion des Espagnols venus à son secours, puisqu'il s'étoit tiré d'affaire par un autre secours inopiné.

Les Florentins n'ayant aucunes troupes sur pied, entreprirent le siege de Pise avec dix mille François : Ce qui les mit dans le plus grand danger où ils ayent jamais été. L'Empereur de Constantinople, voulant s'opposer à ses voisins, attira dix mille Turcs dans la Gréce qui n'en voulurent jamais partir depuis ; & qui commencérent à jetter les fondements de son esclavage.

Si

Si donc un Prince veut ſe mettre entiérement hors d'état de remporter le moindre avantage d'une guerre, il n'a qu'à ſe ſervir de ces ſortes de troupes qui ſont encore bien plus dangereuſes que les Mercenaires, car elles ſont bien plus en état de vous perdre, étant unies entre elles & toutes ſoûmiſes à une Puiſſance etrangére: au lieu que les troupes Mercénaires étant ramaſſées & peu unies entr'elles, ne ſont pas ſi tôt diſpoſées à vous nuire, outre qu'elles ſont à vôtre ſolde; & un Chef que vous leur donnez vous même, ne peut pas ſi prontement acquérir du crédit ſur des gens recueillis de tant d'endroits différens, qu'il ſoit en état de ſe ſoûlever contre vous. Enfin ce que vous devez le plus redouter de la part des troupes Mercénaires, c'eſt la lâcheté: au contraire à l'égard des troupes Auxiliaires, c'eſt de

Chap. 13.

Chap. 13. leur valeur dont vous avez le plus à craindre.

Ainſi un Prince qui ſe conduira avec prudence, ne ſe ſervira jamais de toutes ces ſortes de troupes, & il aimera mieux périr avec des armées compoſées de ſes propres ſujets, que de vaincre avec des étrangers; parce que ce n'eſt pas une véritable victoire que celle qu'on remporte par le moien d'autrui.

Je ne ferai jamais difficulté de propoſer en exemple le Duc de Valentinois & ſes actions: quand il entra dans la Romagne il n'avoit à ſon ſecours que des François avec leſquels il prit Jmola & Furli: mais ne croyant pas trop ſûr de ſe fier à des troupes de cette nature, il en emploia de Mercénaires qu'il crût moins dangereuſes: ainſi il prit à ſa ſolde les Urſins & les Vitelli: mais, dans la ſuitte, il s'apperçut bien tôt

tòt des défauts ordinaires à ces Chap. 13.
gens-là, qui sont l'infidélité, l'incertitude & la lâcheté; de sorte qu'il les cassa, & se réduisit à n'avoir plus d'autres troupes que de ses propres sujets.

Son exemple nous fait voir à l'œil la grande différence qu'il y a entre toutes ces sortes de troupes, si l'on fait réflexion combien il y avoit à dire entre la réputation qu'avoit ce Duc lorsqu'il n'avoit que des soldats Mercenaires; & celle qu'il acquit depuis qu'il n'en eut point d'autres que de ses propres sujets: car jamais il ne fut fort estimé que lors qu'on le vit entiérement maître de ses forces.

Quoi que j'eusse résolu de ne point chercher de ces sortes de faits hors de l'Italie & dans des tems éloignez, je ne puis pourtant m'empécher de parler de Hieron de Siracuse, étant un de ceux dont j'ai fait mention cy-

Chap. 13. deſſus; Quand la République l'eut mis à la tête de ſes armées, il s'apperçût d'abord que les troupes Mercenaires étoient fort peu de choſe, parce que les Officiers étoient faits à peu prés comme ceux que nous avons vûs en Italie: & conſidérant qu'il étoit également dangereux de les garder, ou de les congédier, il les fit toutes tailler en piéces: aprés il ne ſe ſervit plus à la guerre, que de ſes propres troupes.

J'ajoûterai encore ici une hiſtoire de l'ancien Teſtament qui vient aſſez à propos, quoi que ce ne ſoit que comme une figure. David s'étant offert à Saül pour aller combattre Goliat qui inſultoit les Iſraélites, le Roi crût encourager ce jeune homme en le revêtant de ſes armes; mais David les aiant eſſaiées ne s'en voulut point ſervir diſant, *Qu'il ne pouvoit pas en tirer d'uſage, & qu'elles l'incommodoient: qu'ainſi*

il

il ne vouloit combattre l'Ennemi qu'avec ſes propres armes, qui étoit ſa fronde : Car rien n'eſt plus vrai que les armes des autres vous incommodent toûjours & & vous chargent. Chap. I

Charles Sept pére de Louis Onze aiant par ſa valeur chaſſé les Anglois de ſes Etats & de leurs plus anciens Domaines qu'ils poſſédoient en France, vit bien la néceſſité qu'il y avoit d'avoir des armées compoſées de ſes propres ſujets, ce qui l'obligea d'établir dans ſon Roiaume des troupes d'Ordonnance, tant de Cavalerie que d'Infanterie, Enſuite Louis Onze abolit cette Infanterie, & prit en ſa place des Suiſſes : & cette méchante maxime aiant été ſuivie par les ſucceſſeurs de ce Prince, a été la cauſe des riſques où cette Monarchie s'eſt vuë expoſée depuis ; Parce que ces Rois-là aiant mis en crédit les Suiſſes ils ont avili leurs propres

Chap. 3. ſujets, aiant aboli entiérement leur Infanterie & accoûtumé leur Cavalerie à ne combattre qu'avec des Etrangers, ſans qui elle croit ne pouvoir remporter de parfaites victoires. Cela eſt cauſe que la Cavalerie Françoiſe n'eſt pas ſuffiſante pour battre les Suiſſes, & ſans eux les François ne peuvent pas réuſſir contre les autres Nations. Les armées de France ſont donc compoſées de *Troupes Mixtes*, une partie étant des propres ſujets, & l'autre de *Mercénaires*: Ces armées ſont pourtant beaucoup meilleures que celles qui ſeroient compoſées ſeulement de *Mercénaires*, ou de *Troupes Auxiliaires*; mais elles ſont fort inférieures à celles qui ne ſont compoſées que de propres ſujets.

Cét éxemple doit ſuffire pour ma preuve, car ſi l'on eût conſervé l'ordre établi par Charles Sept, la France ſeroit un Roiau-

me

me invincible : mais l'impruden- Chap. 13
ce des hommes leur fait commencer une chose qui leur semblant bonne d'abord, cache le venin qu'elle renferme, comme j'ai dit à l'égard des fiévres Etiques. Un Prince donc n'est pas véritablement prudent, s'il ne connoît les maux que quand il les voit, & il est donné à peu de gens de les prévoir : Car si vous considérez d'où est venuë la décadence de l'Empire Romain, vous verrez qu'elle doit sa naissance à la Maxime qu'on prit de se servir dans les armées Romaines de *Troupes Gothiques* : Ce qui fit que les forces de l'Empire s'avilirent depuis qu'elles ne furent plus mises en usage, de sorte que sa puissance, qui se tiroit autrefois de lui-même, ne dépendoit plus dans la suite que des *Gots*.

Concluons donc que tout Etat qui ne se soûtiendra que par des forces Etrangéres, ne pourra ja-

Chap. 13. mais être en fureté; mais il dépendra entiérement des caprices de la Fortune, n'ayant pas dequoi se soûtenir lui-même dans les tems de disgrace: Car rien n'est plus solide que la Maxime des Sages de tous les siécles, *Qu'il n'y a rien de si fragile que le crédit & la réputation de ceux qui en ont, sans être fondée sur leur propre vertu.* Or j'appelle forces propres, celles qui ne sont composées que des véritables sujets ou compatriotes; ou enfin de gens qui dépendent entiérement de vous; tout le reste ne mérite que le nom de *Mercénaires*, ou tout au plus de *Troupes Auxiliaires.* A l'égard de la maniére de régler ses armées composées de *Compatriotes*, rien n'est plus facile, si l'on fait réfléxion sur les réglements dont on a parlé ci-dessus: Et si l'on éxamine de quelle maniére en a usé Philippe pére d'Aléxandre le Grand

&

& plusieurs autres Etats auxquels je renvoie le Lecteur.

CHAPITRE XIV.

Touchant ce qui regarde le Prince par rapport à la Milice.

LE véritable métier d'un Souverain c'est celui de la guerre, & il ne doit point avoir d'autre objet si en vue que celui-là, parce qu'il regarde directement ceux à qui le reste des hommes sont soûmis : Cet art est d'ailleurs si considérable, qu'il peut lui seul maintenir les Princes sur leur Trône, & même y faire monter quelquefois les Particuliers. Au contraire on a souvent vû des Souverains perdre leurs Couronnes pour avoir préféré la mollesse aux fatigues de la guerre. Ainsi la connoissance & l'u-

 sage

Chap. 14. ſage de cet art peut ſeul vous maintenir; comme le ſeul mépris que vous en ferez peut vous perdre.

François Sforce avec la ſeule connoiſſance de cet art devint Duc de Milan, de ſimple particulier qu'il étoit; & ſes deſcendants l'ayant négligé retournérent dans la baſſeſſe d'où il les avoit tirez: car ſans conter les autres inconvénients que l'ignorance de la guerre produit, tout Prince qui eſt ſans deffence eſt expoſé au mépris; & c'eſt ce qu'un Souverain doit éviter ſur toutes choſes, comme nous le prouverons plus bas. Cependant la différence eſt extrême entre un Prince guerrier, & armé & un autre: la raiſon même ſemble n'approuver pas qu'un homme en état de commander, obéiſſe avec ſoûmiſſion & de bon gré; ainſi un Souverain ignorant dans le mêtier des armes ne peut être

en

en fureté au milieu de fes propres ferviteurs agguerris & vaillants: Chap. 14.
Car ceux ci méprifent d'ordinaire leur Maître, qui de fon côté vit en méfiance avec eux ; Et ces différentes difpofitions d'efprit font bientôt naître la méfintelligence & le défordre. Que jamais donc un Prince ne néglige l'art de la guerre, & qu'il s'y applique même plus fortement en tems de paix, ce qu'il peut faire & par la Theorie & par la prattique.

A l'égard de la prattique il faut premiérement tenir fes fujets dans une bonne difcipline & dans de fréquents éxercices; il faut encore que le Prince s'éxerce foi même à la chaffe: Par ce moien il s'endurcira au travail & à la fatigue; il apprendra à connoître la nature des fituations & des poftes; il fe formera la vüe à juger des hauteurs, des vallons & des plaines. Pour ne fe point tromper dans leurs étendües, dans

Chap. 14. leurs enfoncements & dans leurs élévations, il se rendra habile à juger de la disposition & de la différence des riviéres & des marais, & quand il se sera bien appliqué à se rendre savant dans toutes ces choses là, il en tirera deux avantages: Le premier sera de connoître fort bien la situation de son propre Païs; & par conséquent de quelle maniére il est plus aisé de le défendre. Le second avantage qu'il en tirera, c'est qu'étant accoûtumé à juger le Païs à la vûe, il acquerra la facilité de connoître plus promptement ceux qu'il n'aura jamais vûs: Car les *Collines*, les *Montagnes*, les *Vallons* & les *Plaines de la Toscane*, par éxemple, sont faites comme celles des autres Pais; & si l'on juge bien des unes, il sera facile de bien juger des autres: Et tout homme qui ne s'est pas formé à cela, manque de la premiére qualité né-

nécessaire à un Général, car cette connoissance facilite celle d'aller attaquer à propos l'Ennemi & avec avantage ; de prendre de bons Camps ; de bien régler les marches d'une armée, de la bien ranger en bataille & d'assiéger les Places avantageusement. Chap. 14.

Philopemen Prince des Acheïns s'est acquis une grande réputation dans l'histoire, principalement pour s'être attaché à étudier la guerre en tems de paix: & quand il cheminoit par la campagne avec ses amis, il s'arrêtoit souvent, & leur demandoit, *Si l'Ennemi se rencontroit à present sur ces hauteurs & que nous fussions ici avec nos troupes, qui des deux partis auroit l'avantage? De quelle maniére pourrions nous aller à lui avec sureté & en gardant bien nos rangs? Si nous étions obligez à faire retraitte, par où faudroit-il commencer? Si l'Ennemi la faisoit, comment fe-*

rions

Chap. 14 *rions-nous pour le pourſuivre?* Ainſi en ſe promenant il leur propoſoit tout ce qui peut ſurvenir à une armée en marche: il écoutoit leurs ſentimens, il leur diſoit le ſien & l'appuioit de raiſons: Et à force d'étudier tous les différents événemens, il en avoit acquis une telle habitude, qu'il n'en pouvoit ſurvenir aucun à la guerre qu'il n'eût prévû en tems de paix, & auquel il ne fût en état de remédier.

Pour ce qui regarde la Theorie, il faut qu'un Prince liſe l'Hiſtoire: qu'il s'attache à faire de bonnes réfléxions ſur les actions des grands Hommes: qu'il éxamine ce qu'ils ont fait à la guerre; pourquoi ils ont gagné ou perdu des batailles; pris des Villes ou levé le ſiége, afin qu'imitant ce qu'il y a de bon dans leur conduite, il évite les fautes qu'ils ont faites: Sur tout qu'il s'en propoſe quelqu'un des plus par-

parfaits pour modéle & qu'il face en cela, ce que d'autres grands Hommes ont prattiqué, aiant toûjours devant les yeux les plus belles actions du Héros dont le caractére leur plaisoit & leur convenoit le plus. C'est ainsi qu'Aléxandre s'étoit proposé Achille; que César avoit toûjours en vûe Aléxandre, & que Scipion s'étoit fait un modéle de Cyrus. En effet si vous lisez avec soin la vie de ce dernier Héros écritte par Xenophon, vous verrez aisément que Scipion en étoit une glorieuse copie, & qu'il représentoit au naturel, la pureté, la douceur, l'honnêteté & le généreux désintéressement de Cyrus. Voilà ce que doit faire un Prince judicieux, & ne s'engourdir jamais dans une indigne oisiveté, pendant qu'il jouït de la paix; mais au contraire, faire sa principale étude de la guerre dans la prospérité, afin que dans le tems fâcheux, ja-

Chap. 14.

jamais la mauvaiſe fortune ne le ſurprenne hors d'état de parer à ſes coups.

CHAPITRE XV.

Touchant ce qui rend les hommes, & ſur tout, les Princes dignes de loüange ou de blâme.

NOus avons à préſent à éxaminer de quelle maniére un Prince doit ſe gouverner avec ſes ſujets, & avec ſes amis. Mais parce que d'autres ont traité cette matiére, j'appréhende de paſſer pour téméraire, ſi j'entreprens de la traitter auſſi; ſur tout en m'éloignant, comme je fais, de la métode que ces Auteurs là ont gardée. Mais comme mon deſſein eſt d'écrire quelque choſe d'utile à ceux qui peuvent en profiter, j'ai crû qu'il ſeroit plus à

à propos de s'attacher aux cho- Chap. 15.
ses comme elles sont en effet que comme elles subsistent dans l'imagination; car combien de gens nous ont donné des idées & des peintures de Républiques & de Monarchies dont il n'y eut, ni n'y aura jamais d'originaux: & il y a si loin de ce que l'on fait, à ce que l'on devroit faire, que tout homme qui réglera sa conduite sur l'idée du devoir des hommes & non pas sur ce qu'ils sont en effet, ne manquera pas de faire mille fautes capitales, & de périr enfin, au lieu de se conserver, n'étant pas possible d'être tout à fait bon au milieu de tant de scélérats dont le monde est rempli, sans tomber à tous moments dans le piege & dans une ruine totale. C'est pourquoi tout Prince qui voudra conserver son Etat doit apprendre à n'être pas toûjours bon, & à mettre cette sçience en usa-
ge

Chap. 15. ge ſelon que la néceſſité l'y contraindra.

Je laiſſe donc là les belles idées que les livres nous donnent ſur cette matiére, & ne m'arrêtant qu'à ce qui eſt effectif, Je dis, Que tous les hommes & particuliérement les Princes, qui ſont encore plus expoſez à la vue du Public, ſont tous diſtinguez par des qualités qui leur attirent le blâme ou l'approbation générale; c'eſt à dire que les uns paſſent pour libéraux, les autres pour Avares; les uns répandent les biens & les graces, les autres pillent & dérobent; les uns ſont humains, les autres cruels; les uns gardent inviolablement leur parole, les autres ſont perfides; les uns ſont efféminez & lâches, les autres ſont fiers & hardis; les uns ſe noient dans l'impureté, les autres ſont chaſtes. Les uns ſont ſincéres, les autres fourbes; les uns auront des manieres aiſées, d'au-

d'autres ſeront durs & intraittables; les uns ſont graves, les autres ridicules; enfin vous en voiez les uns religieux & les autres impies. Chap. 15.

Je ne doute point que tout le monde ne ſouhaitte dans un Prince tous les Caractéres les plus honnétes dont nous venons de parler: mais parce qu'il eſt impoſſible qu'il les ait tous, ni même qu'il les rempliſſe à cauſe de l'état corrompu où ſe trouvent les hommes à préſent, ſa prudence le doit porter à éviter particuliérement les défauts qui peuvent lui faire perdre ſes Etats: & pour les vices qui ne vont pas-là, il doit faire ſon poſſible pour n'y pas tomber; & ſi cela ne ſe peut, au moins la conſéquence n'en eſt pas extrémement dangereuſe. Il faut même que le Prince ne ſe face pas une affaire d'avoir certains défauts ſans leſquels il ne peut abſo-

Chap.16. ſolument conſerver ſa Couronne, car en y faiſant de fortes réflexions, on verra certaines choſes qui paroiſſent belles & qui ruineneront pourtant un Prince s'il ſe les met en tête: au contraire, d'autres paroiſſent vicieuſes, qui ſont pourtant abſolument neceſſaires à la conſervation & au bien de l'Etat.

CHAPITRE. XVI.

Touchant la Libéralité & l'Avarice.

JE commence dans ce Chapitre à parler des deux premiéres qualitez dont nous venons de dire qu'elles ſe rencontrent quelquefois dans les Princes: & je dis qu'il lui eſt avantageux de paſſer pour libéral & ſplendide; cependant cette qualité eſt nuiſible à un Prince qui n'eſt pas reſpecté:

Chap. 16.

pecté : il faut outre cela, en uſer avec prudence & retenuë pour ſe mettre ſeulement à couvert de la réputation du vice oppoſé. Car ſi l'on veut paſſer dans le monde pour véritablement libéral, il ne faut négliger aucune occaſion de le paroitre ; ce qui enfin conſumera toutes les finances d'un Prince dans ce qui n'a que de l'éclat : & pour continuer cette réputation & ſoûtenir les autres dépenſes néceſſaires, il ſera enfin obligé de ſurcharger ſes ſujets, de rechercher les occaſions de confiſcation, & d'en venir à des moiens indignes pour remplir ſes coffres ; ce qui le rend odieux chez les ſiens, & mépriſable à tout le monde, qui le regarde comme un Prince peu en état de faire quelque choſe digne de lui, étant trop pauvre pour cela. Ainſi aiant fait peu d'amis par ſa libéralité, & beaucoup d'ennemis pour la ſoûtenir, il eſt expoſé à

la

Chap.16. la plus petite révolution; & il court de grands risques dans les moindres mouvements. Il ne manque pas de s'en apercevoir, & pour y remédier, il tombe dans la réputation d'être resserré & avare.

Puis donc qu'un Prince ne peut sans s'exposer beaucoup, parvenir à passer pour Magnifique & libéral, s'il est sage, il doit mépriser les discours de ceux qui pourroient le faire passer pour étre trop resserré, parce qu'avec le tems, cette réputation s'éface, lorsqu'on voit qu'avec son économie, ses revenus ordinaires lui suffisent; qu'il peut soûtenir & faire la guerre sans surcharger ses sujets; & qu'enfin il est véritablement libéral à tous ceux à qui il laisse la paisible possession de leurs biens; & s'il est resserré ce n'est qu'à l'égard d'un petit nombre de gens qui ne font point de conséquence dans un Etat.

Dans nos jours nous n'avons vû reüssir que ceux qui passoient pour avares, les autres sont tous péris. Jules second travailla à se faire passer pour libéral, afin de s'ouvrir le chemin au Pontificat; mais dés-qu'il eut résolu de faire la guerre au Roi de France, il négligea fort cette reputation: ce qui fut cause qu'il soutint plusieurs guerres sans mettre un seul impôt nouveau sur ses sujets: parce que ses sages & prudentes épargnes furent assez grandes pour fournir à toutes les dépenses extraordinaires où il fut engagé. Le Roi d'Espagne d'aujourd'hui n'auroit pas eu tant d'heureux succés, s'il eut voulu passer pour libéral. Chap. 16.

Qu'un Prince judicieux méprise donc ceux qui parlent de lui comme d'un avare, pourvû qu'il ne vole rien à ses sujets; qu'il puisse soutenir les guerres qui lui surviendront; qu'il évite d'être pau-

Chap. 16. vre & par conſéquent mépriſé, & enfin, qu'il ne ſoit point obligé à faire des extorſions & des injuſtices : car cette avarice ou plûtôt cette *chicheté* eſt un des vices néceſſaires à un Prince pour régner. Que ſi l'on dit que Céſar parvint à l'Empire par ſa liberalité ; & que pluſieurs autres ſe ſont extrémement élevez par ce moien-là, je répons qu'à un Prince déja établi c'eſt un véritable défaut : mais c'eſt une qualité abſolument néceſſaire lors qu'on veut parvenir à la ſouveraine puiſſance ; Céſar étoit dans le fait : mais s'il eût vêcu long tems Empereur & qu'il eût conſervé cette diſpoſition, il n'auroit pas manqué de perdre l'Empire, par la même liberalité qui l'y avoit élevé.

Si l'on ajoute que pluſieurs Princes déja établis, ont paſſé pour trés libéraux & magnifiques, & cependant ont fait de grands

grands exploits dans le monde, je repondrai, qu'un Souverain dépensant son bien & celui de ses sujets, doit observer toûjours une trés grande économië, mais s'il s'agit des richesses conquises sur les ennemis, il en doit faire de tres grandes largesses; car s'il étoit avare de ce qui ne lui coûte rien, & de ce qu'il gagne par la valeur de ses soldats, il en seroit méprisé & abandonné, s'il ne leur faisoit point de part des richesses qu'il acquiert par leur moien. Soiez donc tres libéral de ce que vous ne tirez point de vos coffres ni de ceux de vos sujets: Alexandre, Cyrus & César mirent tous cette politique en usage: car on ne perd point sa réputation, au contraire on l'augmente beaucoup, lors-qu'on fait largesse du bien des ennemis; n'y ayant que la profusion du vôtre, qui vous soit préjudiciable: cette sorte de liberalité se détruit Chap. 16.

Chap. 16. elle même ; puiſque plus on la met en uſage, moins on eſt en état de la prattiquer ; de ſorte qu'enfin on devient pauvre & par conſequent mépriſable ; ou bien pour éviter l'indigence on tombe dans l'injuſtice & la violence, & ces deux excés doivent être évitez ſur toutes choſes par les Princes ; parceque rien ne leur eſt ſi préjudiciable que la pauvreté & la violence ; cependant la libéralité reduit les gens à l'une de ces extremitez. Il eſt donc bien plus ſûr de paſſer pour trop reſervé, ce qui ne rend point un ſouverain odieux aux peuples : que d'acquerir la reputation de libéral, en riſque d'être réduit à devertir Tiran ; ce qui produit non ſeulement un veritable deshonneur, mais qui de plus expoſe le Prince à devenir l'averſion & l'horreur de ſes ſujets.

CHA-

CHAPITRE. XVII.

De la Cruauté & de la Clemence ; & lequel est plus avantageux à un Prince d'être craint ou aimé.

POur continuer à parler des autres qualités qui se rencontrent dans un Prince, Je soutiens qu'il n'y en a point qui ne doive souhaitter de passer plûtôt pour clement que pour sévére: cependant il faut éviter avec soin de faire un mauvais usage de la clemence. Le Duc de Valentinois passoit pour cruel, neantmoins c'étoit par cette qualité qu'il avoit rétabli la Romagne, & qu'il l'avoit mise sur le pied de ne tomber plus dans les séditions & les troubles. Et peut être qu'en examinant la chose de

Chap. 17. prés, l'on vérra que le Duc étoit en effet plus clement que les Florentins, qui pour éviter de passer pour trop cruels, furent cause qu'il y eut bien des ruisseaux de sang répandus dans Pistoïe. Ce qui fait voir, qu'il faut conter pour rien la réputation de sanguinaire, quand cette qualité est absolument nécessaire pour maintenir la Paix & la fidélité dans un Etat. Car deux ou trois exemples de sévérité préviennent une infinité de meurtres & de brigandages qui désolent tout un païs, au lieu que la rigueur d'un Prince prudent ne perd qu'un petit nombre de particuliers.

Or entre tous les Princes, il n'en est point qui puissent moins éviter la réputation d'être cruels, que ceux qui sont nouvellement élevez à la souveraine puissance, à cause des perils continuels où ils sont exposez sans cela, c'est ce qui fait dire à Virgile par la bou-

bouche de Didon, qu'ayant depuis peu fondé ſon Trône: Chap. 17.

Elle ſe voit reduite à la néceſſité
De prattique les loix de la ſévérité.

Il ne faut pourtant pas qu'un Prince ſoit trop crédule & trop pront à s'allamer ſur les moindres mouvements, tâchant que la déffiance ne le rende point inſupportable, ni l'aſſurance imprudent. C'eſt cequi a donné lieu à cette queſtion de Politique, *s'il eſt plus avantageux d'être aimé que redouté.* L'on répond, Qu'il ſeroit à ſouhaitter que les peuples fuſſent dans l'une & dans l'autre de ces diſpoſitions; mais comme elles ſe trouvent difficilement dans un méme ſujet, s'il eſt queſtion de ſe déterminer à l'une d'elles ſans l'autre, il eſt plus ſûr d'être craint

Chap. 17 que d'être aimé ſeulement. La raiſon de cela, c'eſt que le general des hommes eſt porté à l'ingratitude, au changement, à la diſſimulation, à la lâcheté & à l'avarice: ainſi tandis que vous leur faites du bien, ils ſont entiérement à vous, leur ſang, leurs richeſſes, leur vië, leurs enfans, tout eſt à vous: mais ce n'eſt que pendant que le péril eſt éloigné, car ils changent bien de ſentiment quand il eſt proche. A lors quand on a conté ſur ces belles paroles, on ſe trouve bien denué au beſoin, ſi l'on n'a pas pris d'autres meſures: tant il eſt vrai que les amitiez achetées par les bien-faits & non pas acquiſes par la vertu & la grandeur de courage, ſont bien legitimement duës; mais non pas aſſûrées ni tellement à vous, que vous puiſſiez en diſpoſer à l'occaſion. De plus les hommes n'apprehendent pas tant la diſgrace de

de ceux qui ſe font aimer , que de ceux qui ſe font craindre, l'amour n'étant qu'un lien d'obligation que la malice & la baſſeſſe du genre humain ont rendu trés-fragile, à la premiere apparence de quelque miſérable interêt: au lieu que la crainte aiant pour fondement le châtiment, vous aſſure bien plus fortement du devoir des gens. Chap. 17.

Cependant un Prince doit ſe faire craindre de maniére qu'il ne ſoit point haï, ce qui peut bien compatir enſemble; & avec cette reſolution ferme, il laiſſera ſes ſujets poſſéder en ſûreté leurs biens & leurs femmes: & s'il eſt obligé de répandre du ſang, il n'en doit jamais venir là, qu'il n'y en ait de véritables cauſes, & des preuves manifeſtes; mais ſur tout, qu'il ne dépouille jamais perſonne de ſon bien, car on oublie beaucoup plus aiſément la mort de ſon pere,

 que

Chap. 17. que la perte de sa succession. D'ailleurs un Prince qui a pris goût aux confiscations, en trouve toûjours assez d'occasions; mais quand il s'agit de répandre le sang, les prétextes en sont plus rares & plus difficiles à trouver. Toutefois lors-qu'on a assez de troupes sur pied, il faut bien éviter la réputation d'être trop indulgent: car sans cela, jamais on ne tiendra une armée bien unië, bien disciplinée & propre aux grandes actions.

Annibal qui s'est fait admirer par tant d'endroits, étoit particuliérement digne de l'être en ce qu'aiant une trés-nombreuse armée, composée de tant de différentes Nations qu'il conduisoit à la guerre, dans des païs fort éloignez, il n'y arriva jamais la moindre division entre ses troupes; ni une Réelle mutinerie contre le Général; quelque bonheur, ou quelque disgrace que

la

la fortune leur envoiât. Ce grand Capitaine ne vint à bout d'une chose si extraordinaire, que par son extraordinaire sévérité, pour ne pas dire, cruauté, qui étant jointe à ses grandes qualitez qu'il possedoit en si grand nombre, le rendoient vénérable & térrible à ses soldats : & sans cette ferme & inéxorable rigueur, tous les rares talents ne lui eussent servi de rien; c'est ce qui fait voir le peu de jugement des Historiens qui élevent jusqu'au Ciel ses fameux exploits, en taxant son excessive rigueur, qui en étoit la principale source. Chap. 17.

Or pour faire voir que les autres admirables qualitez d'Annibal n'auroient pas suffi à l'élever au grade de heros qu'il s'est si dignement acquis, il n'y a qu'à regarder Scipion si illustre dans son tems & dans tous les âges; cependant ses troupes se mutinérent contre lui en Espagne, ce

Chap.17. qui ne provint que de ſa grande douceur qui avoit laiſſé prendre aux ſoldats plus de licence qu'on n'en doit ſoufrir en bonne diſcipline militaire. Cela lui fut reproché en plein Sénat par le grand Fabius, qui l'appella le Corrupteur de la Milice Romaine.

Ceux de Locres aiant été ſaccagez par un des Lieutenants Généraux de Scipion, il ne leur en fit aucune juſtice; parce-qu'il étoit trop indulgent pour punir quelqu'un. Ce qui fut cauſe que l'un de ſes amis voulant le juſtifier au Sénat, dît, Qu'il y avoit des gens à qui il étoit plus aiſé de s'empêcher de faire des fautes, que de corriger celles d'autrui. Cette grande douceur auroit enfin fait perdre à Scipion toute ſa gloire, s'il en avoit toujours uſé dans le commandement des armées; mais comme il dependoit du Senat cette diſpoſi-

tion

tion ne parut que rarement, & bien loin de lui nuire elle lui fit honneur. Chap. 17.

Ainsi pour revenir à nôtre sujet, je conclus que puisque les hommes sont maîtres de leur bienveuillance, & qu'ils ne le sont pas de leur crainte, un Prince prudent contera bien plûtôt sur ce qui dépend de lui, que sur ce qui dépend des autres: & tout ce qu'il doit faire aprés cela, c'est d'éviter de se rendre odieux.

CHAPITRE XVIII.

De quelle maniére les Princes sont obligez de garder la Foi.

TOut le monde comprend aisément qu'il est glorieux à un souverain de garder sa parole, & de vivre dans l'intégrité. Cependant l'on a vû dans nos jours que les Princes qui se sont distinguez le plus, n'ont pas été scrupuleux sur cet article, & qu'enfin a force de fourberie & d'infidélitez, ils ont eu le dessus sur ceux qui n'avoient point d'autres régles que celles de l'honneur & de la franchise.

Mais il faut sçavoir qu'il y a deux manieres de combattre les hommes; l'une est par la force, &

& l'autre par les loix; nous tenons la premiére des bétes, & l'autre vient de la raiſon. Or la raiſon ne ſuffiſant pas toûjours, il faut ſouvent avoir recours à la force: ce qui eſt cauſe qu'on eſt obligé de ſçavoir ſe ſervir de l'une & de l'autre; & de ſçavoir être homme & bête à propos. Les Anciens nous ont enſeigné cette Maxime ſous l'embléme de Chiron, qui étoit un Centaure, entre les mains de qui l'on confia Achille & d'autres des plus conſidérables Princes de la Gréce, pour ſignifier *qu'aiant un Gouverneur demi homme & demi béte, il faloit que les Souverains apprîſſent à ſe ſervir à propos de l'un & de l'autre; &, qu'en ſéparant ces deux natures, il étoit impoſſible de ſubſiſter longtems.* Chap.18

Puis donc qu'un Prince eſt obligé de ſçavoir imiter les bêtes en tems & lieu, il doit ſur tout pren-

Chap.18. prendre pour ſon modéle le lion & le renard: Le lion ne ſçait pas éviter les filets ; & le renard ne peut ſe défendre contre les loups. Il faut donc être renard pour découvrir les pieges ; & lion pour ſe défaire des loups. Ce dernier perſonnage ne ſuffit pas, & la ruſe eſt abſolument néceſſaire auſſi. Ce qui fait voir qu'un Prince n'eſt pas toûjours obligé de garder ſa parole, lors-que les raiſons de le faire ne ſubſiſtent plus, & que cela porteroit un trop grand préjudice à ſes Etats. Cependant ſi le genre humain n'étoit point corrompu au dernier point, ce precepte ne vaudroit rien ; mais parceque les hommes ſont des ſcélérats, & qu'ils vous manquent à tout moment de parole, vous n'étes point obligés non plus de leur garder la vôtre & vous ne manquerez jamais d'occaſions légitimes pour la rompre.

Je

Je pourrois rapporter ici mille fameux exemples de la perfidie des Princes arrivez dans ces derniers ſiécles : & ceux qui l'ont le plus miſe en uſage ont eu de plus heureux ſuccés que les autres : à la vérité, il faut bién ſçavoir cacher la peau du renard & entendre bien l'art de diſſimuler : car les hommes ſeront toûjours aſſez ſimples & aſſez preſſez par les beſoins préſents pour ſe laiſſer tromper : & il faut tenir cette Maxime pour infaillible, *Qu'il y aura toûjours des dupes, tant qu'il y aura des fourbes.*

Il faut que je vous en rapporte un exemple fameux que nous avons vû dans nos jours. Alexandre ſixiême étoit un Pape dont toute la vie s'eſt paſſée à tromper les hommes, il n'avoit jamais rien que cela dans l'eſprit; & jamais il ne manqua d'occaſions d'exercer ſes perfidies : on n'avoit

Chap. 18. n'avoit point encore vû d'homme plus habile à assûrer une chose, & qui emploiât de plus exécrables serments pour l'affirmer, dans le tems qu'il avoit le moins de dessein de la tenir: cependant il reüssit toûjours dans ses fourberies, parce-qu'il connoissoit parfaitement bien la foiblesse des hommes sur la crédulité.

Il n'est donc pas absolument nécessaire qu'un Prince ait toutes les bonnes qualitez dont nous avons parlé jusqu'ici; mais il doit faire voir qu'il les posséde. J'hazarderai même de dire, que s'il les mettoit toutes en usage elles lui nuiroient; mais elles lui serviront, si seulement on est persuadé qu'il les a: Il est par conséquent nécessaire de paroitre, pitoiable, fidéle, doux, réligieux & droit: & il faut l'étre en effet. Mais pourtant on est quelquefois obligé de paroitre le contraire; car je suis persuadé

ſuadé que, comme les gens ſont faits à préſent, il eſt impoſſible à un Prince d'obſerver tout ce qui fait paſſer les hommes pour gens de bien, ſur tout s'il eſt nouvellement monté ſur le Trône. Ainſi il doit prendre le parti de s'accommoder aux vents & aux caprices de la Fortune, & s'il le peut, ne s'éloigner jamais du bien: mais ſi la nécéſſité l'y oblige il peut quelquefois paroitre s'en écarter.

C'eſt ce qui oblige tout ſouverain d'obſerver avec un ſoin extréme, de ne laiſſer rien ſortir de ſa bouche qui ne paroiſſe, conforme aux cinq qualitez dont nous venons de parler: afin qu'en le voyant, chacun le croye rempli d'honneur, de franchiſe, d'humanité & de Religion: Sur tout qu'il paroiſſe être extrémement attaché à cet-

cette derniere; parce que les hommes jugent bien plus par les yeux que par les mains, tout le monde étant en état de toucher. Chacun voit donc ce que vous paroissez; mais trés-peu de personnes apperçoivent ce que vous étes; & ce petit nombre ne sera jamais assez téméraire pour démentir le Public, qui outre son grand nombre, est encore soûtenu par la Majesté du Gouvernement: car chacun se souvient de regarder à la fin, dans les jugemens qu'il rend des hommes, particuliérement des Souverains qui n'ont point de Tribunal au dessus d'eux, où l'on puisse se pourvoir par voye d'Appel.

Un Souverain n'a donc qu'à avoir toûjours en vuë sa propre conservation & celle de sa Couronne, les moiens qu'il y emploiera seront toûjours approu-

vez

vez du Général des hommes: Car le Vulgaire ne s'attache qu'à ce qui paroit & ne juge que par l'événement: & il faut se souvenir que presque tout ce qui compose le Genre humain est le Vulgaire, le trés-petit nombre des Sages n'aiant lieu, que lors que le Peuple n'a point d'ailleurs, sur quoi se fonder. Chap. 18.

Un certain *Potentat*, que je ne veux pas nommer, n'a jamais dans la bouche que ces beaux mots de *Paix* & de *Fidélité*; mais s'il s'en étoit tenu à l'une & à l'autre, il y a long-tems qu'il auroit perdu son crédit & ses Etats.

CHAPITRE XIX.

Qu'il faut éviter la Haine & le Mépris.

PUisque ci-devant j'ai parlé des plus importantes de toutes les bonnes qualitez que j'avois ſpécifiées, je dirai quelque choſe des autres, ſous le titre général *du Mépris* & *de la Haine* où il faut qu'un Souverain ſe donne ſur tout garde de tomber; car quand il aura évite ces terribles écueuils, il aura aſſez fait, & pourra s'aſſûrer de ne courre jamais aucun riſque, quand dans tout le reſte, ce ſeroit un infame ſcélérat. J'ai déja dit que ce qui rend un Potentat Odieux, c'eſt lors qu'il s'empare injuſtement du bien de ſes ſujets & qu'il attente à la Pudicité de leurs

leurs femmes ; ce qu'il faut éviter ſur toutes choſes : Car tant que tout un Peuple eſt maintenu dans la poſſeſſion de ces deux choſes, il n'en demande pas davantage, ce qui fait que le Prince ne doit plus étre en garde que contre les machinations d'un petit nombre d'ambitieux, qu'il eſt aiſé de mettre à la raiſon. Chap. 19.

Ce qui expoſe un Souverain au mépris des Peuples, c'eſt lors qu'il paſſe pour capricieux, changeant, efféminé, lâche, indéterminé. C'eſt là le ſecond écueuil que le Prince doit éviter avec beaucoup de précaution : & il doit s'étudier ſur tout à faire paroitre dans toutes ſes actions, beaucoup de grandeur, de gravité, de courage & de fermeté. Il doit de plus rendre tous ſes arrêts irrévocables, à l'égard de ce qui arrive entre les particuliers ; & acquérir la réputation de ne pouvoir étre ſurpris

&

Chap. 19. & porté à changer de ſentiment, par des gens qu'on croit avoir de l'aſcendant ſur ſon eſprit.

Quand un Prince a donné cette opinion là de lui, il eſt aſſez bien établi, & il eſt preſque au deſſus des attentats & des conjurations de ſes voiſins & de ſes ſujets, chacun ſachant qu'il a du mérite & qu'il eſt reſpecté chez lui. Car on ſait qu'un Souverain n'a rien à craindre que de la part de ſes ſujets, ou de quelque puiſſant voiſin. A l'égard du dernier il eſt aiſé d'être en garde contre lui, avec de bonnes troupes & de bons Alliez qui ne lui manqueront jamais, tant qu'on pourra faire fond ſur ſon armée. Il n'a rien non plus à craindre du dedans, tant qu'il aura une ſolide paix au dehors, à moins que ſes Etats ne ſe trouvaſſent déja troublez par quelque conjuration : Et quand même des nuages formez au dehors viendroient

droient à fondre ſur lui, pourvû qu'il ait pris toutes les précautions dont je viens de parler, & qu'il ne ſe trouble pas lui même, il ſoûtiendra tout, comme il arriva à Nabis Roi de Lacédémone. Chap.19

Mais en cas que les Etrangers demeurent en repos; le ſeul ſujet qu'on vit de craindre, c'eſt quelque trame ſecrette au dedans: & le reméde preſque infaillible à ce mal, eſt de n'être ni mépriſé, ni odieux, en rendant le peuple content de vous, ce qui eſt abſolument néceſſaire à un Prince qui veut régner en ſûreté; car tant que le géneral des ſujets ſera content de vous, peu de gens auront la témérité de penſer à vous nuïre, tous les Conjurateurs fondant leur principale eſpérance ſur le plaiſir qu'ils croient faire au peuple en le délivrant du Prince; & ſans cette penſée, ils n'entreront ja-

Chap.19. mais dans aucun complot, toutes les conjurations étant remplies d'ailleurs, d'une infinité de difficultez: Lisez l'Histoire, & vous vérrez qu'il y a toujours eu dans le monde beaucoup de conjurations, mais que le nombre de celles qui ont reussi est trés petit. La raison de cela, c'est que tout homme qui forme le déssein d'un complot ne peut l'entreprendre seul; & il ne peut le communiquer qu'à ceux qu'il croit être mécontens: dés-lors un de ces mécontens étant maître de vôtre secret, il peut aisément acquerir la faveur du souverain en lui donnant avis de la chose: ainsi voiant le gain manifeste d'un côté, & fort douteux de l'autre, il faut que cet homme soit un ami d'un excéllent ordre, ou qu'il soit si rempli d'animosité contre le Prince, que cela seul vous le rende fidele. Et pour tout dire en un mot,

mot, un homme qui trame une conjuration eſt traverſé par la crainte, & la défiance de ſes amis; de plus il eſt troublé par l'appréhenſion du ſupplice qui le menace: au lieu que le Prince eſt appuié de la Majeſté de l'Empire, ſoûtenu par les Loix, ſecouru par ſes alliez, & fortifié par les troupes: & ſi avec tous ces ſecours, il eſt encore aimé du Peuple, il eſt preſqu'impoſſible, qu'il ſe rencontre des gens aſſez déſeſperez pour conjurer contre lui. Chap. 19.

Un Conjurateur dans cette conjoncture, outre les terreurs qui le travaillent devant l'execution de ſon deſſein, n'eſt pas encore délivré de crainte aprés le ſuccés, ayant tout un peuple de ſujets pour ennemis déclarez, ce qui lui ôte toute eſpérance d'échapper: l'on en pourroit donner mille exemples, mais un ſeul me ſuffira.

Chap. 19. Du tems de nos peres, Annibal Bentivoglio, Prince de Bolongne & aieul de celui d'aujourd'hui, fut aſſaſſiné par les Canneſques qui avoient conjuré contre lui; il ne reſtoit de la famille de ce Prince que Jean Bentivoglio, enfant encore au berceau: dés-que le peuple ſcût cet aſſaſſinat il ſe ſouleva & maſſacra tous les Canneſques. Ce qui vint de l'amour de ce peuple pour la Maiſon de Bentivoglio, & cette affection des Bolonnois alla ſi loin que, ne voiant perſonne de ce nom capable de gouverner l'Etat, ils apprirent qu'il y en avoit un à Florence élevé dans la boutique d'un artiſan, & aiant envoié une ambaſſade aux Florentins, ils donnérent l'autorité à ce jeune homme qui régna dans la ville, juſqu'à-ce que Jean Bentivoglio fût en âge de le faire lui même.

Con-

Concluons donc qu'un Prince n'a gueres lieu de craindre les conjurations, lors qu'il eſt aimé de ſes ſujets : au contraire lors qu'il en eſt haï, il n'y a rien qu'il ne doive appréhender. C'eſt ce qui eſt cauſe que les Etats bien réglez, & les Princes ſages, ont mis toute leur étude à ne point déſeſperer les Grands, & à contenter les Peuples, qui eſt la principale politique qu'un ſouverain doit avoir toûjours devant les yeux. Chap. 19

Entre les Etats bien réglez & bien gouvernez dans nos jours il n'en eſt point qui le puiſſent diſputer au Roiaume de France; vous voiez dans cette Monarchie une infinité de belles conſtitutions, qui aſſûrent la liberté des peuples, & qui rendent le Roi ferme ſur le Trône: mais la plus belle & la plus grande de toutes, eſt ſans doute l'inſtitution & l'autorité du Parlement: car ceux

Chap. 19. qui firent les loix fondamentales de cet Etat, connoiſſoient bien l'ambition des Grands & leur inſolence, à qui, par conſéquent, il faloit une bride : ils connoiſſoient d'autre part l'averſion naturelle des peuples contre les Grands, qui eſt fondée ſur la crainte qu'ils en ont : pour donc les en délivrer, ces Legiſlateurs ne vouloient pas que le Roi fût chargé de ce ſoin, crainte qu'il n'attirât ſur lui même l'animoſité des Grands, en favoriſant le Peuple; & afin qu'il ne ſe rendît pas non plus odieux au Peuple en appuiant les Grands: de ſorte qu'ils établirent un Tiers qui, ſans intéreſſer le Roi, rabbat l'orgueuil des Grands & protége la foibleſſe des peuples. Rien au monde ne peut être meilleur ni plus ſage que cet établiſſement; ni plus aſſûré pour maintenir la grandeur du Roi & la liberté du Roiaume.

Ce

Ce beau réglement nous donne lieu de fonder cette maxime, Que le Prince doit toûjours se décharger sur les autres des choses qui peuvent lui faire des ennemis; mais il doit toûjours se réserver à luy-même la disposition des Graces. Chap. 19.

Je conclus donc encore une fois, qu'un Souverain doit bien traitter les Grands; & ne se rendre point odieux aux peuples.

Peut-être m'objectera-t'on, que l'histoire de plusieurs Empereurs Romains semblera renverser mon sentiment; parce qu'il y en a eu quelques-uns, qui bien qu'ils aient eu une excellente conduite, & qu'il aient témoigné bien du courage, n'ont pas laissé de perdre l'Empire & la vie même, par les conjurations qu'on a formées contre eux.

Mais devant que de répondre à cette objection, je veux examiner les dispositions de quelques

Chap. 19. Empereurs, en faisant voir que la cause de leur ruïne convient assez, avec ce que j'ai dit sur cet article. Je mettrai aussi ici une partie des choses remarquables de leur histoire, ne m'arrêtant qu'à celle des Empereurs, qui se succéderent les uns aux autres depuis Marc le Philosophe jusqu'à Maximin. Les voici en ordre: Marc, Commode son fils, Pertinax, Julien, Sévere, Antonin, Caracalla son fils, Macrinus, Heliogabale, Alexandre & Maximin.

Il faut d'abord remarquer que les autres Princes n'ayant à être en garde que contre l'ambition des Grands, & la mutinerie des peuples, les Empereurs Romains avoient un troisiéme écueuil à apprehender, qui étoit la cruauté & l'avarice des soldats, ce qui étoit si dangereux que cela seul fut la cause de la ruïne de plusieurs de ces Princes, rien n'étant

n'étant plus difficile que de contenter à la fois les peuples & les gens de guerre : parce-que les premiers aiment le repos, & par consequent, un Prince modeste: mais les autres veulent un Prince guerrier, superbe, cruel & brigand, & qui exerce toutes ces passions sur les peuples, afin que son exemple les autorise à augmenter leur solde, & à éxercer leur brutalité & leurs extorsions. De-là vient que tous les Empereurs qui, de leur naturel ou par leur étude, n'avoient point acquis la réputation de sçavoir se faire craindre des uns & des autres, ne manquoient jamais de périr. La plûpart même de ceux qui étoient nouvellement élevez à l'Empire, voyant toutes ces difficultés, prenoient toûjours le parti des Soldats, sans se mettre en peine de protéger les peuples, dont ils avoient peu de choses à craindre. Cette conduite étoit n'é- Chap. 19.

Chap. 19 néceſſaire ; car comme il n'eſt pas poſſible d'être aimé de tout le monde, les Princes doivent d'abord tâcher de n'être odieux à perſonne: mais, s'ils n'en peuvent venir à bout, ils doivent employer tous leurs ſoins à ſe faire aimer de ceux qui ont le plus de pouvoir. Ainſi les Empereurs nouvellement elevez à cette Dignité, ayant beſoin d'un appui extraordinaire, ils s'attachoient bien plûtôt aux gens de guerre, qu'aux peuples, ce qui leur reüſſiſſoit bien ou mal, ſelon qu'ils ſçavoient plus ou moins s'acquérir de credit parmi eux.

C'eſt par les raiſons que nous venons de dire que Marc Aurele, Pertinax & Alexandte étant modeſtes, équitables, ennemis de la cruauté, humains & doux, eurent une triſte deſtinée, à la reſerve du premier qui vêcut & mourut comblé de gloire, parce qu'étant monté ſur le Trône par ſucceſſion,

ceſſion, il n'en avoit obligation ni au Peuple, ni aux Armées. De plus ce Prince ayant mille grandes qualitez qui lui attiroient le reſpect de tout le monde, il ſçut bien tenir chacun dans le devoir, ſans pourtant attirer jamais ni la haine ni le mépris de perſonne.

A l'égard de Pertinax, comme il fut élevé à l'Empire ſans que les gens de guerre le ſouhaitaſſent, ils ne púrent ſouffrir la retenuë, & la modeſtie où ce Prince les vouloit réduire, aprés s'être accoûtumez à la vië licentieuſe qu'ils avoient menée ſous l'Empereur Commode. Pertinax donc s'étant attiré leur haine par ſes réglemens équitables, & leur mépris, à cauſe de ſa vieilleſſe, il ne manqua pas de périr dés qu'il eut commencé à régner.

Il faut remarquer à cette occaſion, qu'un Prince ſe peut rendre odieux, quelquefois par les

Chap. 19. bonnes qualitez aussi-bien que par les mauvaises; ce qui prouve ce que j'ai déja avancé, *Qu'un Souverain qui veut absolument conserver la Couronne, est quelquefois obligé de s'éloigner des termes de la justice & de la bonté:* car si les gens dont il a besoin pour se maintenir sont corrompus, il faut suivre leurs inclinations & les satisfaire, & c'est alors, qu'un bon Prince est malheureux, & ne peut éviter sa perte.

Mais venons à Alexandre. Cét Empereur fut si honnéte homme, qu'une des grandes loüanges qu'on lui donne, c'est que pendant quatorze ans de regne, il ne fut mis à mort personne que par les régles de la Iustice: cependant parce qu'il passoit pour être éfféminé & gouverné par sa mere, il tomba dans le mépris, & fut assassiné par les gens de guerre qui conspirérent contre lui.

D'autre côté examinons un peu

les

les qualitez de Commode, de Sévere, d'Antonin, de Caracalla, & de Maximin, & vous verrez qu'ils fûrent tous trés-cruels & trés-remplis d'extorsions, n'obmettans aucune espece d'outrage sur les peuples, afin de satisfaire les Soldats: cependant, excepté Sévére, ils périrent tous malheureusement, & ce qui sauva ce dernier, ce fut la grandeur de son courage, par laquelle il se fit toujours aimer des gens de guerre; ce qui le fit régner heureusement, encore qu'il maltraittât fort les peuples. Il est vrai que les grandes qualitez de cet Empereur le rendoient d'ailleurs si admirable, que les peuples en étoient étonnez & surpris, & les Soldats soûmis & contents.

Or comme les actions de ce Prince furent extraordinaires, quoi que nouvellement élevé à l'Empire; je veux faire voir en peu de mots avec combien d'habileté

Chap.19. bileté il sçut se couvrir à propos de la peau du lion & de celle du renard : Car j'ay dit cy-devant, que le naturel de ces deux animaux doit être fort étudié & imité par ceux qui veulent régner à quelque prix que ce soit.

Sévére ayant reconnu le peu de courage de Julien, il persuada à l'armée qu'il commandoit dans l'Esclavonie, qu'il étoit nécessaire d'aller à Rome, vanger la mort de Pertinax, qui avoit été massacré par les gardes de l'Empereur. Et sous ce prétexte il prit la route de Rome, sans marquer qu'il aspirât à l'Empire ; & il arriva en Italie, devant qu'on y eût des nouvelles de sa marche. Etant à Rome, le Sénat le fit Empereur par crainte, ayant avant cela fait mourir Julien.

Aprés de si heureux commencements, il restoit à Sévére deux grandes difficultez, pour devenir maître de tout l'Empire.

L'une

L'une étoit en Asie, où Niger commandant les armées Romaines, s'étoit fait proclamer Empereur par elles. L'autre étoit dans l'Occident, où Albinus aspiroit aussi à la Souveraine Puissance. Mais parce qu'il trouvoit que c'étoit s'exposer à de trop grands risques, de se déclarer ennemi tout à la fois de ces deux Chefs, il résolut d'attaquer Niger, & d'amuser Albinus. Il luy écrivit donc, qu'ayant été élû par le Sénat, il vouloit partager sa nouvelle dignité avec lui : en même tems il lui envoya le titre de César, le faisant déclarer son Collegue à l'Empire, par le Sénat même. Albinus donna dans ce piege; mais dés que Sévére se fut défait de Niger, qui fut tué dans cette guerre, & qu'il eût pacifié l'Orient, il revint victorieux à Rome, où il se pleignit de l'ingratitude d'Albinus, qu'il disoit avoir conspiré contre sa vie, Chap. 19.

Chap.19 viё, aprés avoir reçu de lui de ſi illuſtres marques de ſa généroſité: que cette conduite l'obligeoit donc de paſſer dans les Gaules pour châtier ſa trahiſon. Il y paſſa en effet, & dépoüilla le pauvre Albinus de l'Empire & de la viё.

Si l'on examine avec ſoin toute cette conduite, on verra que Sévére joüa également bien les deux perſonnages, d'un lion trés-féroce, & d'un renard trés-ruſé: il fut outre cela redouté des peuples, reſpecté & aimé des ſoldats: ce qui diminuё la ſurpriſe qu'on a d'ordinaire, en voyant un homme nouvellement élevé, gouverner un ſi grand Empire avec autant de fermeté qu'il faiſoit; parce que la grande réputation qu'il avoit, le mettoit à couvert de la haine que les peuples auroient pû concevoir contre lui, à cauſe de ſes grandes extorſions.

Son fils Antonin avoit auſſi des

des qualitez admirables qui lui attiroient le respect des peuples & l'amour des gens de guerre, parce qu'il étoit lui même grand soldat; supportant fort bien les plus excessives fatigues, méprisant les viandes les plus délicates, & toutes les voluptez, ce qui le faisoit aimer de toutes les armées: néanmoins il se rendit, enfin, l'horreur du genre humain, par sa barbarie & sa férocité, ayant fait mourir sous divers prétextes, & en diverses occasions, une grande partie du peuple Romain, & tout celui d'Alexandrie: en sorte qu'il se rendit redoutable à ceux mêmes qui approchoient le plus de lui; & enfin étant au milieu de son armée, il y fut assassiné par un simple Capitaine. Chap. 19

Cette histoire nous doit faire remarquer, qu'un Prince ne peut pas éviter un assassinat de cette nature, lorsque le dessein en est formé par un homme résolu & opi-

Chap. 19. & opiniâtre; car rien n'eſt plus aiſé alors à mettre à execution quand on ne craint pas la mort: mais cette eſpéce d'aſſaſſinat n'eſt pas fort à craindre, parce-qu'elle arrive fort rarement: le Prince doit ſeulement prendre garde à ne pas outrager ceux qui approchent de lui, comme fit Antonin, qui fit mourir ignominieuſement le frere de ce Capitaine, le menaçant lui même tous les jours, & cependant le conſervant toûjours dans ſes gardes, ce qui étoit une grande témérité, dont il n'y avoit rien à attendre que ce qui en arriva.

Mais venons à Commode à qui il étoit aiſé de conſerver l'Empire, puis-qu'il le tenoit par ſucceſſion de Marc Aurele ſon pere, dont il n'avoit qu'à ſuivre la conduite; & par ce moien il auroit été agreable aux gens de guerre: mais comme il étoit cruel juſqu'à la brutalité, il prit le parti de fa-

favoriser excessivement les armées, les laissant vivre à leur discrétion, afin de mieux exercer ses extorsions sur les peuples. D'autre côté s'oubliant soi même & le rang qu'il tenoit, il descendoit dans les Amphitheatres & s'y battoit contre des Gladiateurs, faisant encore d'autres bassesses fort indignes de la Majesté Imperiale: ce qui le rendit contemptible aux soldats même; de sorte qu'étant haï des peuples & méprisé des gens de guerre, on conspira contre lui, & on lui ôta la viё.

Chap. 19.

Il nous reste encore à parler de Maximin. C'étoit un homme extrémement guerriër, ce qui fut cause que les armées dégoûtées de la viё molle & tranquile d'Alexandre, se défirent de lui & mirent en sa place Maximin. Mais il ne posséda pas long-tems le Trône Imperial: & deux choses le rendirent méprisable & odieux:

Chap. 19. odieux: la premiere venoit de la bassesse extrême de sa naissance, aiant gatdé les troupeaux en Trace, ce que toute la terre sçavoit fort bien, & ce qui lui attiroit du mépris de tout le monde. En suite il se rendit odieux; parce qu'étant proclamé Empereur, il différa d'aller à Rome s'emparer du Diadême; & cela le fit passer pour trés-cruel; n'étant pas encore Empereur dans toutes les formes, il ne laissoit pas, par le moien de ses Intendants, d'exercer mille cruautez à Rome & dans tous les lieux de l'Empire. Cela fit naître un tel dédain dans l'esprit de tout le monde, considerant d'un côté l'indignité de sa naissance, &, de l'autre, sa férocité naturele, que l'Afrique, étant épouvantée d'un tel monstre, commença la premiere à se soulever: en suite lé Sénat & le peuple Romain avec le reste de l'Italie conspiré-

rent

rent contre lui: & enfin ſon armée propre ſe joignit à eux; parce qu'étant fatiguée par les difficultez du ſiege d'Aquilée & rebutée des cruautez de Maximin, elle réſolut de lui ôter la vie, ne redoutant pas un homme qui étoit devenu l'horreur du genre humain. Chap. 19.

Je ne parlerai point d'Heliogabale, de Macrinus ni de Julien; parce qu'étant tous extraordinairement mépriſables, ils furent bien-tôt diſſipez: mais venant à la concluſion de ce diſcours je dis, Que les Souverains, dans ces derniers ſiecles, ne ſont pas obligez d'avoir de grandes complaiſances pour leurs ſoldats: car bien qu'ils doivent avoir quelques égards pour eux, ils peuvent s'en délivrer prontement, aucun de ces Potentats n'aiant point d'armées ſur pied, qui ſoient fondées avec le Gouvernement, & attachées aux Provinces, comme étoient les troupes Prétoriennes

riennes du tems des Romains : & alors s'il étoit nécessaire de ménager plus les gens de guerre, que les peuples, c'est que ces derniers avoient moins de pouvoir que les autres. Aujourd'hui les Princes doivent avoir une Politique opposée, puisque les peuples sont plus considérables que les gens de guerre.

Le Turc ne doit pas suivre cette derniere régle, il tient d'ordinaire prés de lui douze-mille fantassins & quinze-mille Chevaux, ce qui affermit & assûre son autorité ; il faut donç qu'il se conserve l'affection de ses armées, sans se mettre en peine de celle de ses peuples.

Il en est de même de l'Etat du Sultan d'Egypte, dont le gouvernement étant militaire, il faut que le Prince ne soit jamais hai des soldats. Il est à noter que ce Gouvernement du Sultan, est dissemblable entiérement de tous les au-

autres, aiant du rapport à la Monarchie Pontificale établie au milieu des Chrêtiens. Car ce n'eſt point une principauté héréditaire, ni le Prince en montant ſur le Trône, ne peut point paſſer pour un Prince nouvellement établi, & les enfans ne ſuccédent point-là à leurs peres; mais ceux ſeulement qui ſont choiſis par ceux qui ont droit de les élire. Et comme cet ordre eſt établi de longue main, toutes les mutations de ſouverain n'y apportent aucune nouveauté; & il ne s'y trouve aucune de ces difficultez, qui ſe rencontrent dans tous les nouveaux Régnes. Car bien que la perſonne du Prince ſoit nouvellement établie, les ordres du Gouvernement ſont anciens & diſpoſez de maniére, que le nouveau ſouverain s'empare de l'autorité, avec la mème facilité que s'il étoit l'héritier.

Mais pour revenir à nôtre ſujet,

je

Chap. 19. je ſoutiens que ſi l'on fait refle-xion ſur tout ce que nous venons de dire, on verra que la haine ou le mépris ont enfin produit la ruine des Empereurs dont nous venons de parler. On verra encore pourquoy ceux qui ſuivoient une même conduite, ne laiſſoient pas d'avoîr des ſuccés ſi oppoſez. Pertinax & Alexandre ne reüſſirent pas à vouloir imiter Marc Aurele; parce qu'ils n'avoient pas hérité l'Empire comme lui. Caracalla, Commode & Maximin périrent en ſe propoſant Sévére pour modéle; parce qu'ils n'avoient pas aſſez de courage & de grandeur d'ame pour ſuivre ſes traces. Il ne faut donc pas qu'un Prince nouvellement élû, agiſſe comme Marc Aurele: il n'eſt pas non plus obligé d'imiter Séveré: mais il doit prendre de ce dernier ce qu'il y a de bon, & ce qui lui convient pour bien établir ſon autorité; & de Marc Au-

Aurele ce qu'il y a de propre à conserver glorieusement un Trône déja établi. Chap.20

CHAPITRE XX.

Si les Forteresses & beaucoup d'autres choses que les Princes font souvent, sont nécessaires ou préjudiciables.

IL y a des Princes qui ne permettent pas à leurs sujets d'avoir des armes & de s'exercer dans l'art de la guerre, s'imaginant que leur autorité en est plus assûrée : d'autres entretiennent de la division & de l'animosité entre les différentes villes qui composentleurs Etats. D'autres ont fomenté des Factions contre eux mêmes : d'autres se sont appliquez à mettre dans leurs intérêts

térêts ceux qui leur étoient contraires, dans le commencement de leur gouvernement: quelques-uns ont bâti des Cittadeles, d'autres les ont rasées. Mais parce-qu'il est difficile de rien déterminer de fort éxact sur toutes ces matieres, sans connoître particulierement chaque Etat où ces différentes Politiques se sont mises en usage, je n'en traitterai ici que d'une maniére générale, selon que le sujet le permet.

On ne verra nulle part qu'un Prince prudent, nouvellement monté sur le Trône, ait désarmé ses sujets; on a même pratiqué le contraire en disciplinant ceux qui n'avoient aucune teinture de l'art militaire: par cette conduite on met dans son parti des gens à qui l'on marque cette confiance; l'on gagne les suspects, & l'on s'assûre de plus en plus de ceux qui étoient déja bien

bien affectionnez. Mais parce qu'on ne peut pas mettre ces armes à la main à tous ses sujets, il suffit de favoriser ceux dont vous tirez service ; ce qui vous assûre de ceux qui demeurent oisifs : car les premiers s'attachent entiérement à vous, par la distinction que vous en faites : & les autres n'en en conçoivent aucun chagrin ; voyant bien qu'il est raisonnable que ceux de leurs compatriotes qui ont plus de peine qu'eux & qui courent plus de risques, reçoivent aussi plus de marques de distinction & de faveur. Chap. 20.

Mais si vous désarmez vos sujets, vous leut marquez de la déffiance, ou de leur fidélité ou de leur courage ; ce qui ne manque jamais de vous attirer leur haine. Et comme il est impossible que vous demeuriez sans troupes, vous étes obligé d'en prendre de mercénaires, dont

Chap. 20. nous avons cy-devant, fait voir l'abus & l'inutilité: mais quand ces ſortes d'armées ſeroient auſſi utiles qu'elles le ſont peu, il eſt impoſſible qu'elles vous mettent en ſûreté contre de puiſſans ennemis, & des ſujets ſuſpects tout à la fois. C'eſt donc avec raiſon que tout Prince prudent a mis les armes à la main des ſujets dont il eſt devenu nouvellement le maître.

Les Hiſtoires ſont pleines de ces ſortes d'exemples. Mais ſi l'on conquête un Etat nouveau pour annexer à ſon ancien domaine, il faut en déſarmer les ſujets, à moins qu'ils ne vous aient été affectionnez dans cette conquête: cependant avec le tems, il faut peu à peu leur ôter l'habitude des armes, en les rendant éfféminez: afin que les troupes que vous tiendrez dans ce nouvel Etat, ſoient toutes compoſées de vos anciens ſujets.

Nos

Nos Ancêtres qui gouvernoient nôtre République de Florence, avoient coûtume de dire que Pistoië ne pouvoit se conserver que par les Factions qu'on y fomentoit ; & qu'il faloit tenir Pise par le moien des cittadelles : ils avoient donc soin d'empêcher que les différents partis qui subsistoient dans Pistoië s'accommodassent ensemble; ce qui pouvoit alors être une bonne Politique, parce-que tous les Etats d'Italie étoient assez balancez : mais aujourd'hui ce seroit une méchante Maxime; la raison est qu'à l'approche de l'Ennemi, vers une ville divisée en différents partis, le plus foible se joindra toûjours à l'Etranger, & mettra par là, le plus fort dans l'impossibilité de se deffendre. Chap. 20.

Les Vênitiens, suivant la Politique dont j'ai parlé ci-dessus entretenoient les Factions des

Chap. 20. Guelfes & des Gibelins dans les Villes qui dépendoient d'eux: & quoy qu'ils ne souffrissent jamais que ces différents partis en vinssent aux mains, ils ne laissoient pas de les tenir toûjours en division; afin qu'étant assez occupez par là, ils ne pensassent point à secouër le joug de leurs maîtres. Mais par la suitte cette Politique les perdit; car aprés qu'ils eurent été battus à Vaila, l'une de ces Factions se déclara contre eux & leur fit perdre tout leur Etat. Ces sortes de divisions font voir la foiblesse du Prince, car elles ne se souffriront jamais dans un Etat puissant: en effet elles ne peuvent être de quelque secours, que pendant la paix, contribuant alors à être plus maitre des sujets: mais la guerre survenant, l'on s'apperçoit bien-tôt du prejudice qu'elles causent.

Tout le monde convient que rien

rien n'éléve tant un Prince, que lors qu'il ſurmonte toutes les difficultez & tous les obſtacles qu'on lui oppoſe. C'eſt ce qui fait que lors que la Fortune favoriſe un particulier nouvellement élevé à la ſouveraine puiſſance, & qui a, par conſéquent, plus beſoin de credit qu'un autre, elle lui ſuſcite des ennemis conſidérables à vaincre qui, par leurs défaites, lui fourniſſent autant de degrez pour l'élever à tout ce qu'il y a de plus grand & de plus glorieux. C'eſt la raiſon qui a fait juger aux grands Politiques, qu'un Prince prudent doit travailler lui-même par des moyens ſecrets à ſe faire quelques ennemis, afin que leur défaite l'éléve, & contribuë à ſa grandeur. Chap.2.

Souvent un Prince a trouvé plus d'avantage dans ceux qui au commencement de ſon régne, lui étoient ſuſpects, que dans ceux qui lui témoignoient le plus de

Cahp.20. soûmission. Ce fut ce qui arriva à Pandolfe Petrucci, dans le tems qu'il régnoit à Sienne. Mais on ne peut pas traitter cette matiére fort éxactement, parce que elle est remplie de mille varietez, selon les différents sujets qui se peuvent rencontrer. Je dirai seulement, que si ceux qui au commencement d'une Puissance naissante y ont paru opposez, ont besoin d'appui pour se soûtenir, il n'ya rien de plus aisé au Prince que de les gagner; & il est assûré qu'il en sera servi avec d'autant plus de zéle, qu'il n'y a point d'efforts qu'ils ne facent pour éffacer le chagrin qu'on a eu contr'eux dans le commencement; ainsi le Prince en sera bien mieux servi que de ceux qui n'étant point soupçonnez, le servent avec plus de négligence.

Or puisque l'occasion est belle, je ne veux pas manquer d'avertir tout Souverain, qui s'est rendu

maître

maître d'un Etat, par la faveur de Chap. 20
ses habitans, qu'il examine bien les motifs qui ont obligé ces gens-là à en user de la sorte; car si ce n'est pas par une affection naturelle, mais par chagrin contre le précédent gouvernement qu'ils ont agi, il n'y aura rien de si difficile au nouveau Prince, que de conserver leur bonne volonté; parce qu'il lui sera impossible de les satisfaire dans tout ce qu'ils souhaitteront de lui. Lisez toutes les Histoires anciennes & modernes, & vous verrez que ceux qui sont devenus maîtres d'un nouvel Etat, ont eu plus de facilité à gagner l'amitié de ceux qui s'opposoient à eux au commencement, que de ceux qui par chagrin contre le vieux gouvernement, ont travaillé à mettre le nouveau Prince sur le Trône.

Nous avons déja dit, qu'il y a eu des Princes qui ont fait bâtir des Places fortes dans leurs Etats,

Chap. 20. pour les mieux tenir en bride, & pour leur servir de retraitte dans le soûlevement des peuples, & contre toutes les premiéres attaques où ils pourroient être exposez. Je ne désapprouve pas cét usage, puisqu'il est ancien. Cependant nous avons vû de nos jours Nicolas Vitelli raser deux Citadelles dans *Città di Castello*, afin d'en être mieux le maître. Le Duc d'Urbin étant rentré dans ses Etats, dont il avoit été dépossédé par le Duc de Valentinois, rasa de fond en comble toutes les Citadelles qui y étoient, jugeant que sans elles il seroit plus difficile de conquérir son païs. Les Bentivoglio étant rétablis à Boulongne, en usérent de même.

Les Citadelles sont donc utiles ou dommageables selon les tems: & si vous en tirez quelque avantage d'un côté, elles vous nuisent de l'autre. Voici ce qu'on en peut

peut dire de plus raisonnable. Un Prince qui craint plus ses peuples que les Etrangers, doit se fortifier de Places: mais s'il a plus lieu d'apprehender les Etrangers que ses Sujets, qu'il ne face point de Citadelles. Chap. 20.

Le Château qui fut bâti à Milan par François Sforce, a porté plus de préjudice à toute sa Maison, qu'aucun des desordres arrivez dans le Milanois: de sorte que les Places les plus assûrées sont des sujets bien affectionnez; & s'ils ne le sont pas, il n'y a point de Citadelles qui vous puissent assûrer d'eux; car dés qu'ils auront une fois tiré l'épée contre leur Souverain, ils ne manqueront pas du secours des Etrangers.

Nous n'avons point rémarqué dans nos jours que les Citadelles ayent été d'aucun sécours à personne, si ce n'est à la Comtesse de Fairli, aprés l'assinât du Comte son mari; car elle se réfugia

Chap. 20. dans le Chateau contre la fureur du peuple, & là, elle eut le tems d'attendre le sécours que le Duc son pere lui envoya de Milan, & qui la délivra, en lui faisant recouvrer son Etat: encore les choses étoient alors disposées de maniére, que les Etrangers ne pouvoient pas secourir le peuple. Mais depuis elle vît bien que les Places fortes ne sont pas une grande ressource, lors qu'étant attaquée par le Duc de Valentinois, ses sujets se joignirent à lui, & la firent dépoüiller de ses Etats: ce qui lui fit appercevoir, mais trop tard, qu'il eût bien mieux valu avoir l'amour de ses sujets, que des Citadelles.

Ainsi aprés de bonnes réflexions, je loüerai également ceux qui font des Citadelles, & ceux qui n'en font pas: mais je blamerai tous ceux qui se fiant là dessus, ne font pas grand cas de l'amour des peuples.

CHA-

CHAPITRE XXI.

Quelle route il faut qu'un Prince tienne, pour se rendre considérable dans le monde.

IL n'y a rien qui acquiére tant de réputation à un Souverain, comme les grandes entreprises & les actions rares. Nous en avons eû dans nos jours un modéle dans la personne de *Ferdinand*, *Roi d'Arragon*, & depuis *Roi d'Espagne*, dont on peut dire que c'est un Monarque de nouvelle érection; car de trés-petit Roi qu'il étoit, il est devenu le plus fameux & le plus glorieux Potentat de toute la Chrêtienté: & si vous considérez toute ses actions, vous les trouverez tres grandes & extraordinaires. Dans le commencement de son régne, il attaqua le

Chap. 21. Royaume de Grenade, & ce fut-là le fondement de sa grandeur. Car cette guerre occupa assez les Grands de Castille, pour les empêcher de penser à quelque innovation, ce qui fut cause qu'il poussa son dessein à bout, sans apprehension d'y être traversé le moins du monde; &, pendant ce tems-là, il se mettoit en réputation, & se fortifioit sans qu'on s'en apperçut. Il trouva le moyen de faire la guerre avec l'argent de l'Eglise & celui des peuples; & par une longue expérience, il se fit des troupes si agguerries, qu'elles lui acquirent dans la suitte beaucoup de gloire.

Outre cela, ayant encore de grands desseins dans la tête, il se couvroit toûjours du manteau de la Religion, ce qui le porta à une dévote fureur, chassant les Marranes de ses Etats. Il est impossible de se porter à une entreprise plus étrange & plus Barbare.

bare. Ce fut encore ſous ce même manteau, qu'il attaqua l'Afrique: de là il forma des deſſeins ſur l'Italie, & enfin ſur la France: de ſorte qu'il a toûjours formé de vaſtes projets qui ont tenu en admiration & en ſuſpens l'eſprit de ſes ſujets, dans l'attente des événemens. Et toutes ſes entrepriſes ont été tellement enchainées les unes aux autres, & ſe ſont ſuccedées ſi prontement, qu'on n'a pas eu le tems de reſpirer, afin de prendre le tems d'agir contre lui. Chap. 21.

Il eſt encore trés-avantageux à un Prince de faire des actions extraordinaires dans le gouvernement de ſon propre païs: à peu prés comme celles de *Bernard de Milan*, qu'on cite communement, lors qu'on veut parler de quelqu'un qui dans la vie civile fait quelque choſe d'extraordinaire, ſoit en bien, ſoit en mal: car il faut qu'un Souverain trouve

Chap. 22. ve les moyens de recompenser ou de punir d'une maniére si distinguée, que cela puisse faire beau coup de bruit : tâchant, sur toutes choses, de ne rien faire qui ne lui attire la réputation d'un esprit & d'un cœur grand & élevé.

Un Prince se fait encore admirer quand il est ami sincére & ardent, & véritable ennemi : c'est à dire, que sans aucuns ménagements, il prend le parti d'un ami contre un ennemi ; cette conduite directe est bien plus avantageuse que de demeurer neutre : car si deux puissans voisins viennent aux mains l'un contre l'autre, ils sont tels que celui qui demeurera le vainqueur, vous deviendra redoutable ou non. Quelque chose qui survienne, je soûtiens qu'il vous sera toûjours plus avantageux de vous être déclaré & de faire bonne guerre. Car en ne vous déclarant pas, vous

vous demeurez exposé à la discrétion du vainqueur, au grand contentement du vaincu, sans que vous ayez les moyens de vous défendre, ni même le droit de vous plaindre, parceque celui qui aura la force en main, dira qu'il ne veut point d'amis suspects, qui ne lui sont d'aucun sécours dans les tems fâcheux: celui, d'autre côté, qui aura été battu, ne voudra point entendre parler de vous; puisque vous n'avez pas voulu courre la même Fortune que lui, lors qu'il avoit les armes à la main. Chap. 21.

Antiochus ayant été appellé en Gréce par les *Etoliens*, pour en chasser les Romains, envoya des Ambassadeurs aux *Achéens*, pour les porter à la neutralité; les Romains d'autre côté, vouloient qu'ils prissent leur parti, puis qu'ils étoient leurs Alliéz. Cette affaire fut traittée dans le Sénat des Achéens, où l'Ambassadeur

Chap.21. deur d'Antiochus tâchoit de leur persuader de demeurer neutres. Mais l'Ambassadeur des Romains répliquoit, qu'il leur étoit plus avantageux d'entrer dans cette guerre; parce que ne prenant le parti de personne, ils demeureroient à la discrétion du vainqueur, sans qu'aucun des partis s'y interessât. Et souvenez-vous qu'une Puissance avec laquelle vous n'avez aucune liaison, vous portera tant qu'elle pourra à la neutralité, & vos Alliez éxigeront toûjours de vous, que vous preniez leur parti. Mais les Princes indéterminez, pour éviter un péril présent, prennent le plus souvent cette voye du milieu qui les perd, aussi le plus souvent. Au contraire lors qu'un Prince se déclare ouvertement en faveur d'un autre, quand même celui-ci remporteroit la victoire sur son ennemi, il n'opprimeroit pas pour cela son Allié, quoi qu'il demeu-

meurât à sa discretion; à cause de l'amitié jurée & de l'obligation récente qu'il lui auroit: car jamais les hommes ne sont assez scélérats, pour opprimer celui qui vient de leur rendre quelque service signalé. De plus il est peu de victoires assez complettes pour que celuy qui les a remportées, n'ait pas encore quelques égards, au moins pour ne pas commettre les injustices les plus atroces. Mais si celui en faveur de qui vous vous étes déclaré, vient à succomber; il s'attache fortement à vous &, faisant son affaire de la vôtre, il fait les derniers éfforts pour vous aider; ce qui vous rend avec lui le compagnon d'une même fortune, qu'on voit souvent avoir de favorables retours. Chap. 21:

Mais lors-que les Princes qui se font la guerre, ne vous donnent point lieu de redouter celui qui remportera l'avantage;

il

Chap. 21. il eſt encore plus de vôtre prudence de prendre parti avec celuy qui le ſouhaitte; parce qu'il ſe ſert de vôtre ſecours pour ruiner un Etat qu'il devroit conſerver s'il étoit ſage; puiſque s'il remporte la victoire, il demeure à vôtre diſcrétion : & il ne ſauroit manquer de vaincre avec un ſecours comme le vôtre.

Ce ci nous méne à établir cette Maxime, *Qu'un Prince ne doit jamais faire ligue avec un autre plus puiſſant que lui, afin de faire la guerre à ſon ennemi ; à moins que d'y être contraint par la néceſſité : car ſi par ſon moien il remporte la victoire, il eſt à ſa diſcretion :* & c'eſt ce qu'un Souverain doit éviter par deſſus toutes choſes.

Les Vénitiens perdirent leur Etat pour s'être liguez avec les François, contre le Duc de Milan ; ce qu'ils euſſent évité s'ils euſſent voulu. Cependant, lorsqu'on

qu'on ne peut éviter ces ſortes de ligues, il faut bien s'y engager comme nous l'avons déja dit, & comme il arriva à la République de Florence, lorſque le Pape & les Eſpagnols unirent leurs forces pour attaquer la Lombardië: mais il n'y aura jamais de ſûreté dans ces alliances, quelque précaution qu'on prenne, car elles ſont de la nature de toutes les autres choſes où, pour ſortir d'un inconvénient, on tombe néceſſairement dans un autre; & tout ce que la prudence peut faire alors, c'eſt de les balancer tellement qu'on s'expoſe au moins dangereux. Chap. 21.

Un Souverain eſt encore obligé de marquer de l'eſtime pour les ſciences & les arts, en diſtinguant & recompenſant ceux qui y excellent. Il faut auſſi encourager ſes ſujets à s'attacher chacun ſans inquietude à ſa profeſſion tant à l'égard de l'Agricul-

Chap. 21. ture que du commerce, afin que l'un ne ſoit point détourné d'embellir & d'améliorer ſes terres par la crainte de la confiſcation ou de l'injuſtice, & que l'autre entreprenne hardiment les négoces qu'il voudra, ſans craindre d'y ſuccomber par les gabelles & les Impôts : au contraire il faut protéger ces gens-là & propoſer des recompenſes à tous ceux qui entreprendront quelque choſe qui tourne au bien & à l'agrandiſſement de l'Etat. De plus, dans certains tems de l'année, il eſt bon de divertir les peuples par des fêtes de réjouiſſance & par des ſpectacles ; & comme chaque ville eſt partagée en confrairiës ou tribus, il faut marquer de l'eſtime à chacune ; s'y trouver quelque fois & leur donner des témoignages de bonté & de magnificence ; avec la précaution néantmoins de n'avilir jamais la dignité Roiale, dont il

il faut toujours conserver le rang & la Majesté. Chap. 22.

CHAPITRE. XXII.

Touchant les Ministres des Princes.

LE choix des Ministres est un article de fort grande conséquence, pour un Souverain dont la prudence se distingue particuliérement dans cette élection. Car le premier jugement qu'on fait de la capacité d'un Prince, est fondé sur la qualité des gens qui l'approchent de plus prés : & lors-qu'ils ont de la conduite & de la fidélité ; le maître est sans doute prudent & sage de les avoir choisis habiles ; & de sçavoir se les conserver fideles. Mais s'ils ont des qualités contraires à celles-là, on

Chap.22 on jugera toûjours mal du Souverain dont la faute la plus capitale est le choix de méchans Ministres.

Tous ceux qui connoissoient *Antoine de Vénafre*, ne manquoient jamais de regarder *Pandolfe Pétrucci Prince de Sienne*, comme une des meilleures têtes du Monde, d'avoir scû choisir un Ministre de cette capacité. Or il y a parmi les Souverains trois sortes d'esprits: les uns voient tout d'eux mémes, les autres ne voient qu'à mesure qu'on leur montre; & les derniers enfin, ne voient ni d'eux mêmes, ni lors qu'on leur montre. Les premiers sont d'excellents & de rares geniës; les autres sont médiocres,& les derniers sont pitoiables. Ainsi Pandolfe étoit du premier rang ou au moins du second: car quand on a assez de discernement pour reconnoitre si la conduite & le raison-

ſonnement d'un autre eſt bon ou mauvais: encore qu'on n'ait pas l'imagination fertile; on apperçoit ce qu'il y a de mauvais & de bon dans un Miniſtre, & l'on ſe tient à l'un, en rectifiant l'autre: le Miniſtre, d'autre côté, voiant le diſcernement de ſon Maître, n'hazardera pas de le tromper, ce qui l'accoûtume à la fidélité; car le moien aſſûré d'avoir des ſerviteurs fidéles, c'eſt de bien démêler leurs penchans, & de pénétrer leurs intentions.

Lors qu'un Prince s'apperçoit qu'un Miniſtre penſe plus à ſes affaires, qu'à celles de l'Etat, il faut qu'il conte, qu'il ne ſera jamais propre au Miniſtére; & qu'il eſt impoſſible de ſe confier en lui: car quand on tient les reines du Gouvernement entre les mains, il ne faut jamais penſer à d'autre interêt qu'à celui de ſon Maître; & ne lui faire ja-

Chap. 22. mais de propoſition qui le regarde abſolument. D'autre côté il faut qu'un Prince ait ſoin de ſon Miniſtre, & afin d'en conſerver l'affection & la fidélité, il doit ſe l'attacher par des bien-faits, par des dignitez & par des charges : en un mot, il faut le faire aſſez grand, & aſſez riche pour qu'il ne puiſſe être tenté par d'autres grandeurs & d'autres richeſſes ; cequi lui fera craindre & prévenir avec ſoin toutes les révolutions, voiant bien qu'il lui ſeroit impoſſible de ſubſiſter ſans l'appui de ſon Maître : & quand le Prince & le Miniſtre ſeront diſpoſez de cette maniére, ils peuvent bien s'aſſûrer l'un ſur l'autre : mais ſi l'un des deux manque à ce que nous venons de dire, il faut abſolument que l'un ou l'autre périſſe.

CHA-

CHAPITRE. XXIII.

Qu'il faut fuir les flatteurs.

IL n'eſt pas à propos d'oublier un article de grande importance, & une faute dans la quelle un Prince tombe aiſément, s'il n'eſt d'une prudence trés conſommée, & d'un diſcernement parfait : cette faute ſi ordinaire aux Souverains c'eſt la *crédulité* pour les *flatteurs* ; on ne voit autre choſe dans l'Hiſtoire ; parceque naturellement les hommes ſont ſi amoureux d'eux mêmes, & ſi aveugles en même tems, qu'ils ne peuvent preſque réſiſter à cette dangereuſe peſte de la flatterie : & lorſqu'un Prince s'en veut mettre à couvert, il s'expoſe au mépris ; car pour bannir les flatteurs, il faut faire

Chap.23 sçavoir qu'il ne s'offencera pas lors qu'on lui dira la vérité : & chacun se donnant cette liberté, cela le rend à la fin contemptible. Mais pour éviter cet inconvénient, un Prince prudent fera choix d'un petit nombre de gens sages, qui aient la permission de lui parler sincérement sur tout ce qu'il leur demandera, sans qu'ils s'ingérent de lui parler d'autre chose : & lui de son côté doit les consulter sur tout, écouter leurs avis, les bien peser & se résoudre en suite en son particulier, sur le parti qu'il doit suivre. Il doit aussi se conduire de maniere avec tous ses Conseillers, qu'ils soient tous persuadez que c'est bien faire leur Cour, que de lui parler librement & ouvertement sur tout ce qu'il leur demandera ; faisant entendre à tout le monde, qu'il n'en veut point écouter d'autres. Enfin il doit être ferme dans l'exe-

cution

cution de ses résolutions. Et tout Prince qui suivra une autre Chap.23 métode, périra par les flatteurs, ou changera souvent de conduite, ce qui le précipitera enfin dans le Mépris.

En voici un exemple moderne. Un nommé *Pierre Luc* serviteur de l'Empereur *Maximilien* à présent régnant, parlant de son Maître, disoit, *Que c'étoit un Prince qui ne prenoit jamais conseil de personne, sans que pourtant il fît rien de lui même: parce-que la méthode qu'il observe est l'Antipode de celle que nous venons d'enseigner*. Premiérement il est naturelement taciturne, il ne communique point ses pensées, & il ne prend avis de personne dans les résolutions qu'il forme, mais il n'a pas plûtôt commencé à les mettre en exécution, qu'on les apperçoit &, dés-le moment même, ceux qui sont le mieux auprés de lui, les

Chap. 23.
traversent, & , comme il a de la complaisance pour eux , il les laisse faire ; ce qui est cause que ce qu'on à commencé aujourd'hui s'interrompra le jour d'aprés ; & enfin il n'y a personne qui puisse conter sur aucune chose de toutes celles qu'il entreprend.

Il faut donc qu'un Souverain soit exact à bien prendre conseil, mais seulement quand il lui plaît; ôtant la hardiesse à tout le monde de lui donner aucun avis, quand il ne le demande pas: il faut aussi qu'il s'accoûtume extrémement à le demander, & à écouter patiemment toutes les veritez qu'on lui dira ; & s'il remarque que quelqu'un dissimule par quelque considération , il doit en marquer un véritable ressentiment.

Il y a des gens qui croyent que lors qu'un Prince passe pour prudent, ce n'est point de lui que cela vient, mais seulement du bon

Con-

Conseil qu'il a auprés de lui. Cette pensée est fausse par cette régle, qui est infaillible, c'est qu'il est impossible qu'un Prince imprudent puisse recevoir de bons conseils, à moins qu'il ne se remêtte absolument entre les mains d'un Ministre d'une extréme prudence, & à qui il donnât plein pouvoir de tout gouverner; mais l'expedient seroit bien dangereux, car le Gouverneur du Souverain deviendroit bien-tôt le maître de l'Etat. Ce que je veux donc dire, c'est que si un Prince est de lui-même un pauvre homme, & qu'il ait plusieurs Ministres à qui il demande conseil, il verra toûjours des avis opposez, qu'il ne pourra jamais rectifier, chacun des Conseillers pensera à ses propres affaires, sans que le Maître s'en apperçoive, & par conséquent, sans qu'il puisse y donner ordre: cela ne peut pas manquer d'arriver toûjours de même; parceque Chap. 23.

Chap. 24. naturellement les hommes sont méchans, à moins qu'ils ne soient contraints d'être gens de bien. Donc les bons Conseils, de quelque part qu'ils viennent, sont nécessairement dûs à la prudence du Maître, & non pas la prudence du Maître, aux bons Conseillers.

CHAPITRE. XXIV.

Touchant les causes qui ont fait perdre aux Princes d'Italie, leurs Etats.

SI l'on observe exactement tous les préceptes que j'ay donnez jusqu'ici, un Souverain nouvellement élevé sur le Trône, y paroîtra aussi fermement établi que ceux qui y sont assis depuis longtems. Car un Prince qui l'est devenu depuis peu, est bien plus ob-

observé dans sa conduite, que ceux qui le sont de pere en fils; & si l'on remarque en lui de la prudence & du mérite, on s'attache bien plus à lui, qu'a ceux qui ne sont redevables de leur grandeur qu'à leur naissance. La raison de cela, c'est qu'on est bien plus touché par le présent que par le passé, & quand on y trouve de quoi se satisfaire, on ne va pas chercher plus loin: au contraire, on prend la défence du nouveau venu contre les anciens Maîtres; &, pourvû qu'il sache bien se conduire d'ailleurs, il acquerra un double dégré de gloire, en fondant un nouvel Etat, & le fortifiant par les armes, par de bonnes Loix, par de grandes Alliances, & par de belles actions. Mais un Prince qui l'est de naissance, & qui perd ses Etats par sa faute, est doublement infame. Chap 24.

Si donc on examine à présent la raison pourquoi le *Roi de Na-*

Chap. 24. *ples*, le *Duc de Milan*, & d'autres Potentats d'Italie, ont été dépoüillez de leurs Etats, on trouvera que le premier défaut dans leur conduite a été à l'égard de la Milice, suivant ce que nous en avons dit cy-devant si amplement. En suitte on verra que les uns ont été haïs de leurs peuples, & que d'autres n'ont pas sû s'assûrer des Grands: car sans ces défauts, tout Prince qui aura la force de tenir une bonne armée en campagne, ne peut pas périr.

Philippe de Macedoine, non pas le pere d'*Alexandre*, mais celui qui fut battu par *Titus Quintius*, étoit un Prince qui ne possédoit qu'un petit Etat, en comparaison de toute la Grece & de tout l'Empire Romain, qui se liguérent contre lui; neantmoins comme il étoit guerrier, & qu'il savoit se faire aimer des peuples, & s'assûrer des Grands, il se soûtint plusieurs années contre une si puissante

ſante Ligue: & ſi enfin, il perdit quelques Villes, il conſerva ſon Royaume. Chap. 24.

Ainſi nos Princes d'Italie, qui étoient en paiſible poſſeſſion depuis tant d'années, ne doivent point ſe prendre à la Fortune, de la perte de leurs Etats; mais ſeulement à leur lâcheté & à leur imprudence: puis qu'ils ont agi comme le commun des hommes, qui dans la bonnace ne penſent point à la tempête, & quand elle eſt venuë, ils ont honteuſement abandonné le timon, au lieu de ſe défendre; & ſe ſont conſolez dans l'eſpérance que les peuples, laſſez de l'inſolence des Vainqueurs, auroient recours à leurs premiers Maitres, & feroient leurs efforts pour les rétablir ſur le Trône. Ce parti eſt bon à prendre quand on n'en a point d'autres; mais c'eſt une grande faute de le préférer aux autres remédes; car jamais un homme de bon ſens ne ſe laiſſe-

Chap. 24. ra tomber, afin que quelqu'un le réléve. Et quand même, un Prince seroit assez heureux pour que d'autres prissent soin de le rétablir; c'est toûjours une chose honteuse & mal assûrée, puis qu'elle vous rend en quelque maniére dépendant d'un autre; & la seule défense assûrée & durable, c'est celle qui vient de vôtre valeur & de vôtre prudence.

CHAP. XXV.

Du pouvoir de la Fortune dans le Gouvernement des Etats; & par quels moyens on peut lui résister.

JE n'ignore pas la pensée de bien des gens, qui de tout tems ont été persuadez que les affaires du monde sont tellement gouvernées par la Destinée, que toute la pru-

prudence humaine eſt incapable d'y apporter le moindre obſtacle, ou d'y corriger les mauvaiſes influences : ils concluent de là, *Qu'il ne faut pas s'en mettre en peine, & qu'il faut les abandonner à leur ſort*. Cette opinion s'eſt extrémement fortifiée dans ces derniers tems, par les changements & les étonnantes révolutions qui arrivent tous les jours, contre l'eſpérance de tout le monde : & cette réflexion me donne quelquefois du penchant pour ce ſentiment.

Néantmoins nôtre franc-arbitre n'étant pas tout à fait éteint, je penſe qu'il partage l'Empire avec la Fortune, & qu'ils gouvernent tour à tour les affaires de l'Univers. J'accompare donc cette aveugle divinité à un fleuve qui ſe déborde avec furie, qui inonde les campagnes, abbat les forêts, ruine les édifices, emporte le terrein de différents endroits pour le dépoſer en d'autres : alors cha-

Chap. 25. cun céde à sa violence, & les hommes, ne pouvant mettre d'obstacles à ses fureurs, abandonnent la place, & cherchent des azyles à leur propre vie. Mais quand le calme a succédé à l'orage, on ne laisse pas de travailler à s'en mettre à couvert pour l'avenir, en élevant des digues, & opposant des remparts à ces inondations; en sorte qu'on vient enfin à bout de retenir ces eaux dans leur propre lit; ou au moins, de rendre leurs courses moins dangereuses & moins violentes.

Il en est de même de la Fortune: elle fait paroître son pouvoir dans les lieux où l'on n'a pas la force de lui résister, & elle tourne toute sa force contre les endroits, où il n'y a pas d'assez puissans rempars pour la retenir dans ses bornes. Considerez aprés cela l'Italie, qui est le siége & la source des plus grandes révolutions de ce siécle, & vous verrez que

que c'eſt une campagne qui n'eſt défenduë par aucunes digues, & qui n'eſt pas couverte du moindre rempart : Que ſi elle eût eu autant de diſpoſition à ſe défendre, comme en ont l'Allemagne, l'Eſpagne & la France, les torrents n'y ſeroient point tombez, ou du moins n'y auroient pas fait les ravages qu'ils y ont fait. Cecy ſoit dit des moyens généraux, par leſquels ont peut s'oppoſer à la mauvaiſe Fortune.

Mais pour entrer dans le detail, je dis qu'on voit aujourd'hui un Souverain dans la proſperité, & demain accablé de diſgraces; ſans que pourtant il ait rien changé dans ſa conduite ordinaire. Cela vient premiérement des raiſons que nous avons déja dites, *Qu'un Prince qui n'a point d'autre appui que la Fortune, ne manque pas de changer comme elle.* Nous en voyons encore qui ſont heureux, parce que par hazard, leur con-

Chap. 25. conduite s'est trouvée, convenable aux tems où ils régnent. Comme au contraire ceux qui ne suivent pas la disposition des tems, ne manquent jamais d'être malheureux : car les hommes prennent différentes routes, lorsqu'il s'agit d'arriver au but qu'ils se proposent tous, qui est la gloire & les richesses : l'un marche avec précaution dans cette route, l'autre y va brusquement : les uns y employent l'artifice, d'autres la violence ; enfin, les uns se conduisent avec bien de la patience, d'autres avec précipitation : & quoique ces routes paroissent opposées, elles ne laissent pas de conduire toutes au but.

Quelquesfois on voit encore des gens qui en observant beaucoup de précautions, les uns parviennent à leurs fins, d'autres s'en éloignent : au contraire deux personnes opposées dans toute leur conduite, ne laisseront pas de ré-

üssir

üſſir également bien, & cela vient de ce que leur procédé convient, ou ne convient pas aux tems où ils ſe trouvent ; ce qui fait que des gens marchans par des chemins oppoſez, arrivent au même but, & que d'autres ſuivans les mêmes voyes ont des ſuccés tout différents. C'eſt ce qui fait encore que celui qui réüſſira le mieux du monde dans un tems ſera malheureux dans un autre ; parce que s'étant trouvé bien d'uſer de modération & de patience, par exemple, dans un tems, lors que ce tems change, il ne manque pas de tomber dans la mauvaiſe fortune, parce qu'il ne change pas lui même. Et il ne faut pas eſpérer de trouver un homme qui ſache parfaitement bien s'accommoder au tems, & changer comme il change. La raiſon, c'eſt premierement, *Qu'il eſt impoſſible de changer ſon tempérament*. De plus, lors qu'on a toûjours bieu réüſſi, en ſuivant de

Chap. 21.

Chap. 25. de certaines veuës, on ne peut pas se persuader qu'il faille absolument s'en éloigner. De là vient qu'un Temporiseur n'a jamais que de mauvais succés, lors qu'il est question d'agir vivement & avec diligence : Mais si l'on changeoit de températment, lors que les tems changent, il n'y auroit rien de si constant que la Fortune.

Le *Pape Jules second* fut bouillant & pront dans toutes ses entreprises, & il rencontra toutes les conjunctures & les tems si favorables à son températment, qu'il réussit dans tous ses desseins. Examinez le premier qu'il exécuta sur *Boulogne* : du tems même de *Jean Bentivoglio*. Les *Vénitiens* en avoient du chagrin ; Les Rois de France & d'Espagne traittoient emsemble de cette affaire : néantmoins le Pape marchant en personne & fort brusquement à cette expédition, tint en suspens les Vénitiens & les

les Espagnols, ceux-ci voulant recouvrer le Roiaume de Naples, & ceux-là appréhendant d'avoir le St. Pere à dos. D'autre côté le Roi de France avoit dessein de le mettre dans ses intérêts, afin d'humilier les Vénitiens; ainsi le voiant déja en mouvement, il crût ne pouvoir lui refuser ses troupes, crainte qu'il ne prît ce refus pour une guerre déclarée. Chap. 25

Ainsi le Pontife avec son tempérament bouillant & pront, vint à bout d'une entreprise où tout autre Pape que lui auroit échoué, avec tout son flegme & sa patience; car s'il n'eût point voulu partir de Rome, que ses Traittez n'eussent été bien conclus & ses préparatifs achevez, comme auroit fait un autre Pape, l'affaire étoit manquée. Le Roi de France d'un côté auroit trouvé mille défaites pour ne pas donner ses troupes: & les autres

Chap. 25 tres lui auroient donné mille ombrages. Je ne parlerai point des autres actions de ce Pape qui ont été toutes semblables, dans leur exécution & dans leur succés: & comme il n'a pas vécu long-tems, il n'a pû voir de revers à sa fortune. Mais s'il fût survenu des tems où une conduite plus modérée & plus circonspecte eût été nécessaire, il auroit assûrément succombé; parce qu'il lui eût été impossible de résister à l'impetuosité de son tempérament.

Concluons donc que lorsque la Fortune change, & que les hommes ne changent pas; ils sont heureux ou malheureux, selon que leur genie s'accorde ou s'oppose aux différentes dispositions des tems où ils se trouvent. Cependant il vaut mieux être pront & bouillant, que lent & circonspect, parce-que la Fortune est de la nature des fem-

femmes qu'il faut gourmander & maltraitter pour en avoir raison : & ceux qui sont les plus actifs & les plus hazardeux, en sont bien plus favorisez que ceux qui ont tant de considérations & de lenteurs. Aussi a-on toûjours dit, *Qu'elle favorise les jeunes gens*; parce-qu'étant plus pronts, plus emportez & moins circonspects, ils perdent moins les heureuses occasions, & en profitent mieux que les autres. Chap. 25.

CHA-

CHAPITRE XXVI.

Exhortation aux Potentats d'Italië pour délivrer leur patrie de l'esclavage des Barbares.

APrés avoir bien fait des réflexions sur tout ce que je viens de dire, j'ai examiné en moi-même, si le tems d'àpresent etoit favorable pour procurer de la gloire à quelque nouveau Conquérant en Italië, & s'il y a matiére pour occuper dignement un grand homme, en sorte qu'il pût introduire quelque changement qui lui fît honneur & qui rendît en même tems, toute la Nation heureuse: & aprés y avoir bien pensé, j'ai trouvé que toutes choses concouroient si heureusement à fa-

favoriſer les déſſeins d'un Héros de cette nature, que je ne croi pas qu'il s'en préſente jamais une ſi belle occaſion. Chap. 26.

Nous avons déja dit, que l'eſclavage du peuple d'Iſraël en Egypte, mit en œuvre les grands talents que Moïſe avoit reçus du Ciel. La grandeur & le courage de Cyrus auroient peut-être été inconnus, ſi les Perſans n'avoient pas été opprimez par les Médes: & la diſperſion des peuples de l'Attique fit voir la capacité & la vertu de Théſée. A préſent il y a matiere à rendre illuſtre quelque Héros Italien, puis-que les peuples de ſon pais ſont plus eſclaves que ne l'étoient les Juïfs en Egypte; plus opprimez que les Perſans ne l'étoient par les Medes, & plus diſperſez & diviſez que ne l'étoient les Atheniens avant Théſeé: car l'Italië ſe trouve à préſent ſans Chefs, ſans gouvernement re-

Chap. 26. réglé, déchirée en mille piéces, désolée, tyrannisée, ravagée, dépouillée : En un mot il n'y a sorte de miséres qu'elle n'ait ressentiës, & qu'elle ne souffre encore aujourd'hui.

Or bien qu'on ait quelquefois apperçû dans quelqu'un de ses enfans, je ne sçai quelles marques d'élévation & de courage, qui a donné lieu d'espérer, qu'enfin Dieu lui envoioit un Libérateur ; on a pourtant vû par la suite, que la Providence l'abandonnoit au milieu de sa course : ainsi ce malheureux païs, demeurant toûjours dans un état de mort, attend aussi toûjours quelque illustre *Médecin*, * qui guérisse les maux dont il est accablé, en mettant fin aux saccagements de la Lombardie ; aux pillages & aux extorsions du Roi-

* L'Autheur parle à *Laurent de Medicis* dont le surnom signifie *Médecin*, comme qui diroit *Laurent le Médecin* ; ce qui fournit à *Machiavel* l'allusion dont il se sert ici.

Roiaume de Naples & de la Toſ- Chap.26
cane, enfin en guériſſant des ulcéres ſi invétérés, qu'ils ſont devenus des eſpéces de Cancers.

L'on voit comment cette malheureuſe Italie ſupplie la Divinité de lui envoier quelqu'un qui la délivre des inſolences, des cruautez & des Barbariës où elle eſt expoſée. Avec quelle joie ne ſuivroit-elle pas l'étendart de la liberté, s'il ſe rencontroit un homme qui eût le courage de le déploier; mais où trouvera-on ce Héros? ſi ce n'eſt dans vôtre glorieuſe Maiſon qui paroit manifeſtement favoriſée du Ciel & de *l'Egliſe*, dont elle * tient ſi dignement l'Empire entre ſes mains.

* *Leon X.* de la *Maiſon de Medicis*, étoit à lors Pape.

Cét ouvrage ne ſera pas ſi difficile que l'on penſe à quelque Prince de vôtre Maiſon, pour vû qu'il ſe mette bien devant les yeux les grands modéles dont

L nous

nous venons de parler. Car quoi que ces grands hommes fussent extraordinaires & étonnants, ce n'étoit pourtant que des hommes: & chacun d'eux n'eut pas de si belles occasions que celle que nous voions à présent: leurs désseins ne furent point plus justes ni plus aisez à mettre en execution: & Dieu même ne paroissoit point les favoriser au delà de ce qu'il fait à vôtre égard.

Chap. 26.

Ici nous voions la Justice entierement pour nous; car les guerres nécessaires sont les seules justes; & c'est une action de Pieté de prendre les armes lors-que c'est le seul reméde qui nous reste pour sortir d'esclavage. Ici les dispositions sont telles que nous les demandons; &, là où elles sont grandes, les difficultez sont petites; pourvû qu'on ne quitte point de vuë les Modéles que j'ai proposez. Il est vrai qu'à

qu'à l'égard des Israëlites, Dieu a déploié de grands Miracles, leur ayant ouvert un chemin au travers de la mer; donné une nuée pour les conduire; fondu les rochers en eau pour les abrûver; commandé au Ciel de couvrir la Campagne de manne pour les nourrir. Mais Dieu à fait l'équivalent de tout cela, par la maniére miraculeuse dont il a élevé vôtre Maison: c'est à vous de faire le reste; car le Ciel ne veut pas tout faire, pour ne nous pas ôter l'usage de nôtre libre arbitre, & afin de vous donner quelque part à la gloire de ces grands exploits. Au reste il ne faut pas s'étonner, si, jusqu'ici, aucun Italien n'à pû exécuter les grandes choses qu'on attend de vôtre glorieuse Maison; & si dans toutes les révolutions, & dans toutes les opérations Militaires qu'on a vuës depuis longtems en nôtre païs, il semble que Chap. 26.

Chap. 26. la valeur y ſoit entiérement éteinte ; car elle ne peut naître que par une bonne diſcipline militaire & une bonne conduite ; & celle qu'on y a tenuë depuis longtems, eſt fort mauvaiſe ; ſans que pourtant il ſe ſoit trouvé quelqu'un qui ait ſçû la réformer.

Il n'y a rien qui comble tant de gloire un nouveau Prince, comme les nouveaux réglements qu'il invente ; & les nouvelles Loix qu'il établit. Lors-que les uns & les autres ſont bien fondez, & qu'ils ont quelque choſe de grand, ils attirent la vénération des peuples à leur fondateur : & dans l'Italie on trouvera matiére à faire tout ce qu'on voudra ; il y a aſſez de valeur dans les Soldats, il ne s'agit que de leur donner des Officiers braves & intelligents dans leur métier. Examinez les Duels & les eſcarmouches où les Italiens ſe ren-

rencontrent, vous verrez qu'ils surpassent les autres Nations en force, en adrésse & en esprit. Mais, depuis que vous les méttez en Corps d'Armées, ils ne font plus rien qui vaille: ce qui ne vient que du peu de mérite des Chefs; parce-que les gens qui savent quelque chose, ne veulent point obeïr: & chacun s'imagine en savoir assez; à cause qu'il ne s'est encore rencontré personne d'un mérite assez éminent, & si heureux dans ses actions, que les autres veuillent bien luy céder sans peine. Voila pour quoy dans toutes les guerres & dans tous les combats arrivez depuis vint-ans, une armée composée d'Italiens a toujours si mal réüssi; il n'en faut point d'aütres preuves que le *Tare*, en suite *Alexandrie*, *Capouë*, *Gennes*, *Vaïla*, *Boulongne*, *Mestri* &c. Chap. 26.

Mais lors-que quelque Prince de

de vôtre Maison, voudra imiter les grands hommes qui ont été les libérateurs de leurs païs ; il faut qu'avant toutes choses, il n'aye point d'autres troupes que de celles de la Nation ; c'est là le solide fondement de tous les desseins qu'on peut former : car il est indubitable que ce seront toûjours les plus fidéles, les plus assûrez & les plus braves qu'on puisse trouver au Monde. Et quoy que chaque soldat Italien soit brave en son particulier, il le sera encore davantage, quand il verra son propre Prince à sa tête, le traitter avec bonté & recompenser ses services. Il est donc absolument nécessaire de se fortifier par des armées de cette nature, afin de résister aux étrangers avec des forces Italiennes. Et quoy qu'on regarde l'Infanterie Suisse & Espagnole comme terribles, elles ont pourtant chacune leur défaut ; en sorte qu'un troi-

troisiéme ordre pourroit non seulement leur résister, mais encore les vaincre. La raison de cela c'est, que les Espagnols ne peuvent tenir contre de bonne Cavallerie, & les Suisses craignent une Infanterie, qui est aussi opiniâtre qu'eux dans le combat. L'expérience aussi montre que les Espagnols sont toûjours battus par la Cavallerie Françoise, & que les Suisses sont désolez par l'Infanterie Espagnole. Il est vrai, qu'à l'égard de ce dernier fait, on n'en a pas d'experience parfaite; mais on en vit un grand échantillon à la bataille de Ravenne, lors que l'Infanterie Espagnole eut affaire avec les Bataillons Allemands, qui se battent dans la même Ordonnance que les Suisses: car les Espagnols qui sont bien plus agiles de leurs corps, se fourérent sous les piques de leurs ennemis, & se mettant à couvert des coups d'épée, par le moyen de leurs Ron-

Chap. 26.

Chap. 26. daches, ils désoloient les Allemands, sans qu'ils y pûssent remédier; & sans la Cavallerie Françoise qui tomba sur les Espagnols, & qui les défit, ils triomphoient entiérement de l'Infanterie Allemande.

Ainsi ayant reconnu le défaut des Suisses & des Espagnols, on peut établir une troisiéme espéce d'Infanterie, qui ne craigne pas la Cavallerie, & qui puisse battre toute autre espéce d'Infanterie: on en viendra à bout sans changer les armes; mais en changeant seulement l'Ordonnance.

Voilà les nouvelles sortes de découvertes, qui donnent de la réputation à un Prince, qui commence à paroître dans le Monde, & qui lui acquiérent de l'autorité. Il n'en faut donc pas laisser échaper l'ocasion; afin qu'aprés un si long esclavage, l'Italie puisse enfin voir un Libérateur. Il est impossible d'exprimer avec quels trans-

transſports il ſeroit reçû, ſur tout dans les différents endroits qui ont été inondez de ces déluges de Barbares ; quelle avidité de vengeance un tel Libérateur n'éxiteroit-il point ? Pourroit-on voir un attachement & une fidélité plus inviolable, que celle qu'auroient ces peuples ? avec combien de vénération & de larmes ne la marqueroient-ils point ? quelles portes ne ſeroient point ouvertes ? avec quelle prontitude ce Héros ſeroit-il obéï ? Enfin, où ſeroit celui de tous les Italiens qui n'eût pas pour lui un tendre amour, & une ſoûmiſſion entiére ? Cette domination des Barbares fait mal au cœur à tout le monde en général. Entreprenez donc, Illuſtres Princes de la Maiſon de *Médicis*, un ouvrage de cette conſéquence : mais entreprenez-le avec le courage & l'eſpérance qui accompagnent toûjours un deſſein ſi glorieux & ſi équitable : afin que vô-

Chap. 26. tre Patrie régagne ſon ancienne gloire ſous vos étendarts ; & que ce ſoit ſous une ſi digne conduite, qu'on voye accomplir ce que promettent ces vers de Petrarque :

Virtu contr' al furore
Prendera l'arme, & ha il combatter corto,
Che l' Antico valore
Negl' Italici, cuor' non è ancor morto.

La Valeur combattant contre la Barbarie,
Viendra nous délivrer de toutes ſes fureurs ;
Car pour ce grand Projet le ſein de l'Italie,
Contient comme autrefois, aſſez de Nobles cœurs.

LA

LA VIE DE CASTRUCCIO CASTRACANI, de LUQUES.

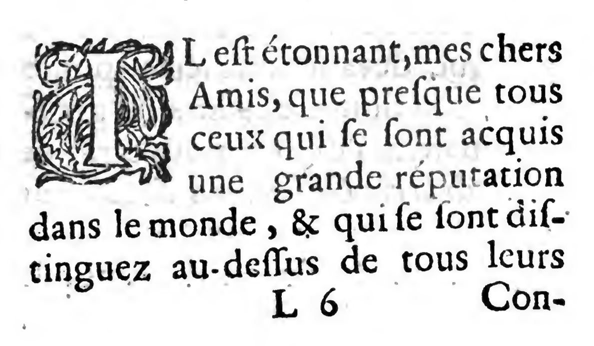
PAR

NICOLAS MACHIAVEL:

Et dédiée à Messieurs

BUONDELMONTE, & ALAMANI,

Ses meilleurs Amis.



IL est étonnant, mes chers Amis, que presque tous ceux qui se sont acquis une grande réputation dans le monde, & qui se sont distinguez au-dessus de tous leurs

Contemporains, ayant été de trés-basse naissance, ou du moins ayent été traversez pat la Fortune d'une étrange maniére; car les uns ont été exposez à la fureur des bêtes féroces, & les autres sont nez de péres si abjets, que se faisant une honte de les reconnoître, ils ont voulu tirer leur naissance de *Jupiter*, ou de quelqu'autre Divinité. Il seroit ennuieux de rapporter ici ces fameuses Histoires, qui sont connuës de tout le monde. Je dirai seulement, qu'il y a de l'apparence que la Fortune en use ainsi, pour faire voir que l'élevation de ces hommes extraordinaires est absolument son ouvrage, sans que la prudence y ait aucune part; puisque devant que cela puisse être, elle donne dés-lors de grandes marques de son pouvoir.

Castruccio Castracani de Luques fut donc un de ceux, qui, par rapport au siécle où il vécut, & à la

à la Ville où il naquît, fit des choſes extraordinaires; ayant cela de commun avec les autres Héros de cette nature, d'être d'une naiſſance fort obſcure, comme nous allons voir dans l'Hiſtoire que je vous fais ici, dans laquelle j'ay trouvé tant de grands exemples de courage & de fortune, qu'elle m'a paru digne d'être expoſée à la vuë du Public, & d'être dédiée à des perſonnes comme voüs, qui avez plus que tous ceux que je connois, un grand attachement à la vertu & à la véritable gloire.

La Famille des *Caſtracani* étoit une de celles qui tenoit rang parmi la Nobleſſe à *Luques;* mais aujourd'hui elle ſe trouve éteinte. *Antoine Caſtracani*, qui fût le dernier de cette Maiſon, embraſſa la vië Eccléſiaſtique, & fut fait Chanoine de St. Michel dans ſa Ville, il n'avoit qu'une Sœur, qu'il maria à *Buonacorſo*

Cenami: mais ſon Mari étant mort, elle réſolut de ne ſe rémarier jamais, & de vivre avec ſon frére. Or derriére ſa maiſon il y avoit une vigne, qui étant environnée des jardins du voiſinage, il n'étoit pas difficile d'y entrer par beaucoup d'endroits. Il arriva donc qu'un matin, Madame *Dianore*, qui étoit cette Sœur, ſe promenoit dans cette Vigne, en cueillant quelques herbes : d'abord elle entendit un peu de bruit ſous un cep, &, ſe tournant de ce côté-là, elle crût entendre quelques cris, ce qui la fit approcher de plus prés, où elle apperçut les mains & le viſage d'un enfant, qui, du milieu du pampre, ſembloit implorer ſon ſecours. Cette Dame s'étonnant d'un tel ſpectacle, fut en même tems touchée de compaſſion, & l'ayant pris entre ſes bras, elle le porta au logis, où elle le fit emmaillotter proprement, puis elle le préſenta

à ſon

à ſon frére, quand il fût de rétour chez lui, qui, dés qu'il eût appris le détail de l'avanture, ne fût pas moins rempli de ſurpriſe & de compaſſion, que l'avoit été Madame *Dianore*; &, aprés avoir conſulté entr'eux ſur ce qu'ils feroient de cét enfant, ils réſolurent de l'éléver, puiſque le Chanoine étoit hors d'état de ſe marier, & que la ſœur étoit veuve & ſans enfans: auſſi-tôt ils font venir une Nourice chez eux, & prennent le même ſoin de ce garçon, que s'ils l'avoient eux-mêmes mis au monde; cependant ils le firent baptizer, & lui donnérent le nom de *Caſtruccio*, qui étoit celui de leur Pére.

Caſtruccio donc croiſſoit de jour en jour, bien plus en agréments qu'en ſtature; montrant dans toutes les occaſions, de l'eſprit & du jugement; réüſſiſſant parfaitement dans tout ce à quoi le Seineur *Antoine* l'occupoit; ſon but étoit

étoit d'en faire un Ecclésiastique, & de lui resigner ses bénéfices ; & c'est à cela que tendoit toute l'éducation qu'il lui donnoit. Mais il trouva un esprit & un cœur bien opposé à la vie & à la condition d'un Prêtre. Car dés que cét enfant eût atteint l'âge de quatorze ans, & qu'il se fût un peu emancipé, & mis au-dessus de la crainte, qu'il avoit eu jusqu'à lors pour ses bienfaiteurs, il abandonna les livres, & ne marqua plus d'inclination que pour les armes, s'y appliquant, autant qu'il pouvoit en attraper les moyens, ne faisant autre chose avec ses Camarades, que courir, sauter & se battre : & dans tout cela, il marquoit une vigueur, une adresse & un courage beaucoup au-dessus de tous ceux de son âge. Que si quelquefois il se réduisoit à la lecture, il ne prenoit plaisir qu'à celle qui répésentoit la guerre & les grandes actions des Héros.

Tout cela déplaisoit grandement au Chanoîne: mais dans ce tems-la, il y avoit à Luques un Gentilhomme de mérite nommé *François Guinigi*, il n'y avoit personne dans la Ville qui l'égallât en valeur, en richesses & en bonne mine; il ne s'étoit attaché toute sa vie qu'à faire la guerre dans les armées des *Ducs de Milan*; &, comme il étoit *Gibelin*, tous ceux de cette Faction le regardoient comme leur Chef: Suivant donc la coûtume des autres principaux Bourgeois de cette République, il se promenoit tous les matins & tous les soirs devant le logis du *Podestà*, qui est à la tête de la Place de *St. Michel*, où demeuroit le Seigneur Antoine, & ou le jeune *Castruccio* s'exerçoit souvent de la maniére dont je viens de parler. Guinigi le remarqua bien des fois, & il trouva que non seulement il étoit superieur
à tous

à tous ſes camarades ; mais de plus qu'il exerçoit ſur eux comme une autorité Roiale, & qu'il en étoit aimé & reſpecté ; cela donna une forte curioſité à ce Gentilhomme de ſavoir ce qu'il étoit, ce qu'aiant appris de ceux avec qui il ſe promenoit, cela augmenta violemment l'envie qu'il avoit déja de le prendre chez lui. Là deſſus il l'appelle & lui demande ce qu'il aimeroit le mieux, d'être dans la maiſon d'un Gentilhomme à apprendre à monter à cheval, à manier les armes & tous les aurres exercices de la guerre ; ou bien de demeurer toûjours chez un Prêtre, où il n'entendroit jamais parler que de Meſſes & de Breviaire.

Guinigi s'apperçût d'abord de la joie exceſſive de Caſtruccio à entendre ſeulement parler de chevaux & d'armes ; ce qui fit, que, le voiant un peu timide, il l'encouragea à lui répondre ; & Caſtruc-

ſtruccio le fit en ces termes, *Si vous avez la bonté, Monſieur, d'être mon Protecteur, je vous déclare que j'abandonnerai avec plaiſir tout l'attirail de Prêtre, pour embraſſer le métier de ſoldat.* Cette réponſe plût tellement à Guinigi, qu'en peu de jours il engagea le Chanoine à lui remettre ce jeune garçon entre les mains, & il y conſentit, d'autant plus volontiers, qu'il connoiſſoit ſon naturel, & qu'il ne pourroit pas le tenir long-tems dans ſa maiſon ſur le pied où il vouloit le mettre: ainſi Caſtruccio changea de patron & de condition preſqu'en même tems: car il eſt incroiable combien peu il en emploia à prendre toutes les qualitez & les maniéres qui conviennent à un homme de qualité.

Ce qu'il apprit d'abord, ce fut d'être parfaitement bien à cheval, il manioit les plus vigoureux avec une adreſſe charmante;

te ; & quoy qu'il fût extrémement jeune, dans tous les Tournois où il se trouvoit, il éffaçoit tout ce qu'il y avoit de plus illustres Chevaliers. Enfin dans tout ce qu'il entreprenoit, il ne trouva jamais personne qui le surpassât en force ou en adresse. Il ne savoit pas moins le monde que les exercices : il avoit une modestië qui lui attiroit le cœur de tous ceux qui le connoissoient ; car jamais on ne lui a vû faire une action indigne ; ni entendu dire une parole malhonnéte : il avoit du respect pour ceux qui étoient au dessus de lui ; de l'honnéteté pour ses égaux, & de la douceur pour ses inférieurs. Tant de bonnes qualitez le firent chérir de tout ce qu'il y avoit dans la maison de Guinigi, & même de toute la Ville.

Quelque tems aprés, Castruccio étant parvenu à l'âge de dix-huit-ans, il arriva que les *Gibe-*

lins

lins furent chaſſez de Pavie, par les *Guelfes;* & le *Duc de Milan*, voulant les rétablir, fit marcher à leur ſecours Guinigi, qui mena avec lui *Caſtruccio*, ſur qui il ſe déchargeoit de tout ce qu'il y avoit de plus conſidérable, dont il s'aquitta ſi bien & donna tant de marques de prudence & de courage, qu'il n'y eut perſonne qui acquit tant de gloire que lui, dans cette guerre; en un mot on ne parloit que de lui dans toute la Lombardie.

Ainſi Caſtruccio retourna à Luques comblé de gloire, bien plus que quand il en partit: & pendant ſon ſéjour dans la Ville, il s'appliqua avec un ſoin extréme à ſe faire des amis. Mais Guinigi étant au lict de mort ſans autres héritiers qu'un fils de treize ans, il appella Caſtruccio & l'établit Gouverneur & Curateur de ce fils, le conjurant de l'élever avec les ſoins & la tendreſſe dont

dont il avoit usé envers lui, rendant au fils ce que le tems ne lui permettoit pas de donner au Pere.

Aprés que Guinigi fut mort, & que Castruccio eut été établi Gouverneur & Curateur de son fils, il vint à un tel dégré de puissance & de crédit, que sa prospérité lui attira la jalousie de bien des gens, qui parloient de lui comme d'un homme suspect, & qui avoit dessein d'opprimer sa Patrie. Le Chef de tous ses ennemis étoit George d'Opizi : qui étoit à la tête de la Faction des Guelfes : il avoit esperé d'être comme le Prince de Luques aprés la mort de Guinigi ; & il trouvoit que, Castruccio étant Gouverneur du fils, lui en ôtoit l'occasion, étant d'ailleurs appuié par le grand crédit que son mérite lui donnoit : de sorte qu'il alloit semant des bruits contre lui pour le perdre s'il pouvoit.

D'a-

D'abord Castruccio s'en mit en colére; en suite il appréhenda que cette mine ne lui attirât enfin la disgrace du Lieutenant de Robert Roi de Naples, qui pourroit le faire chasser de Luques.

Or dans ce tems-là, Uguccione de la Faiole d'Arezzo étoit Souverain dans Pise; d'abord cette République l'avoit pris à ses gages, pour conduire ses troupes, mais il trouva ensuite, les moiens de faire de ses maîtres ses sujets: il avoit auprés de lui quelques Luquois mécontents qui étoient de la Faction des Gibelins: Castruccio traitta secretement avec eux, & s'engagea de les rétablir, avec le secours d'Uguccione; outre cette précaution, il communiqua son dessein à ses amis du dedans, à qui la puissance *d'Opizi*, étoit in supportable.

Ainsi aprés être convenus ensem-

ſemble de ce que chacun auroit à faire, Caſtruccio fortifia adroitement le Château des *Honeſti* qu'il remplit de toutes ſortes de munitions, afin de pouvoir tenir dedans, pendant quelque tems, en cas de beſoin. Or quand la nuit, marquée pour l'entrepriſe, fut venue; Caſtruccio donna le ſignal à *Uguccione* qui étoit poſté avec bien des troupes, entre les montagnes & la ville; & désqu'il eut apperçû le ſignal, il s'approcha de la porte *St. Pierre* & mit le feu à la Herſe; pendant que Caſtruccio, d'autre côté aiant donné l'alarme, fit venir tous ſes amis armez, & rompit la porte par dedans. Auſſitôt *Uguccione* & ſes gens entrérent, coururent toute la ville & allérent mettre en piéces le Seigneur *Opizi*; avec toute ſa Maiſon, ſes amis & ſes partiſans: ils chaſſérent le Gouverneur, & réformérent le Gouvernement com-

comme il ſembla bon à *Uguccione;* ce qui fut d'un grand préjudice à la Ville; car outre ceux qui furent tuez dans cette expédition, plus de cent familles furent alors chaſſées de Luques, dont les unes ſe réfugiérent à *Florence*, d'autres à *Piſtoïë* qui étoient des villes où le parti des *Guelfes* avoit le deſſus, &, qui par conſéquent, regardoient Luques & Uguccione comme ennemis.

Les Florentins donc & les autres *Guelfes*, trouvant que les *Gibelins* prenoient trop pied en Toſcanne, reſolurent tous enſemble de rétablir les Réfugiez dans Luques; & pour cet effet, aiant aſſemblé une groſſe armée, ils entrérent dans le val de *Nievole*, prirent *Monte Catini*, & allerent aſſiéger *Mont Carle*, afin d'avoir le paſſage libre à Luques.

D'autre côté Uguccione, aiant

M aſſem-

aſſemblé beaucoup de troupes de Piſe & de Luques, avec un gros Corps de Cavallerie Allemande qu'il avoit fait venir de Lombardie ; Il prit ſa route vers le Camp des Florentins : mais dés-qu'ils s'apperçurent de ſa marche, ils levérent le ſiege de devant *Mont-Carle* & allérent camper entre *Catino* & *Peſcio.* Pendant que Neguccione fut poſté ſous *Mont-Carle*, prés des ennemis environ deux *Milles*, il y eut pluſieurs petites eſcarmouches entre de petits partis de Cavalerie, de part & d'autre, ſans qu'il ſe paſſât rien de conſidérable ; parce-que Uguccione étant malade, les *Piſantins* & les *Luquois* n'avoient nulle envië d'en venir aux mains avec les *Florentins*. Mais le mal d'Vguccione augmentant, il entra dans *Mont-Carle* pour ſe faire traitter, & laiſſa le commandement de l'armée à *Caſtruccio.*

Ce

Ce fut là, la perte des *Guelfes* qui, se figurant que l'armée ennemie étoit sans Chef, prirent courage; & Castruccio s'en étant apperçû, il laissa couler quelques jours pour les fortifier davantage dans cette pensée, feignant de craindre beaucoup, & ne laissant sortir aucun Soldat hors des retranchements. Les *Guelfes* donnant dans ce piége, en devenoient plus insolens & plus téméraires, présentant tous les jours bataille à Castruccio qui, les voiant au point qu'il souhaittoit, reconnut leur Ordonnance, & là dessus forma le déssein d'accepter le Combat; commençant à animer ses Soldats & à les assûrer de la Victoire, s'ils vouloient faire leur devoir.

Castruccio reconnoissant l'Ennemi, s'étoit apperçû qu'il avoit placé les meilleures troupes dans le Corps de bataille, n'aiant formé les Ailes de son armée que

de ce qu'il avoit de plus foîble: sur quoi il résolut de faire le contraire; & sortant de ses retranchements dans cette Ordonnance, dés-qu'il fut à le vuë de l'Ennemi qui venoit au devant de lui avec beaucoup d'insolence, il commanda au Corps de bataille de marcher lentement, & ordonna que les Ailes doublassent le pas, en sorte que les deux armées étant venuës à portée, il n'y eut que les Ailes de part & d'autre qui combattirent; pendant que le Corps d'armée de chaque parti demeura trés éloigné pour pouvoir combattre: ainsi les meilleures troupes de Castruccio n'eurent affaire qu'avec les plus foibles des ennemis, dont les meilleures demeurérent inutiles sans pouvoir combattre les autres, ni soûtenir leurs propres gens. Par ce moyen les deux Ailes des *Guelfes* furent mises en déroute, & le Corps de bataille se voiant

voiant battu par les flancs & prêt d'être attaqué en face, prît l'épouvante & la fuite sans faire la moindre résistance.

Cette déroute fut grande, dans laquelle il y eut plus de dix mille hommes tuez, avec un grand nombre des plus grands Seigneurs de la Toscane du parti des *Guelfes*: outre cela, il y fut encore tué plusieurs Princes qui étoient venus à leur secours; entr'autres *Pierre* frere du Roy de Naples, *Charles* son neveu & *Philippe*, Prince de *Tarante*. Du côté de Castruccio il n'y eut pas trois cents morts, entre lesquels se trouva *Francois* fils d'Vguccione, qui fut tué dés la premiere attaque en combattant courageusement.

Cette Victoire combla Castruccio de gloire, & donna tant de jalousie à Vguccione qu'il ne pensoit qu'aux moiens de s'en défaire trouvant que ce grand avan-

tage diminuoit plus ſon autorité, qu'il ne l'affermiſſoit. Comme donc il attendoit un honnéte prétexte de mettre ce deſſein à execution, il arriva que *Pierre Agnolo Micheli* homme de qualité à Luques, & dans une eſtime générale, y fut aſſaſſiné, & que l'aſſaſſin ſe réfugia dans la maiſon de Caſtruccio où les ſergens étant allez pour le prendre, furent maltraittez par le Maître du logis, pendant quoi le Criminel eut le tems de ſe ſauver. Vguccione qui étoit alors à Piſe entendant cette nouvelle, crût avoir une cauſe légitime de punir Caſtruccio; de ſorte que faiſant venir *Neri* ſon fils, qu'il avoit déja revêtu de la Souveraineté de Luques, il lui ordonna d'y aller; &, ſous prétexte de régaler Caſtruccio, il lui commanda de ſe ſaiſir de ſa perſonne & de le faire mourir. Lui qui de ſon côté, ne ſe méfioit de rien & qui ſe pro-

promenoit familiérement dans le Palais du Prince, fut d'abord invité à soupper, en suite il fut arrêté : mais comme Neri craignoit, en le faisant mourir, sans aucune forme de procés, d'émouvoir la ville, il le garda, & écrivit à son pere, pour savoir ce qu'il devoit faire dans une conjoncture si délicate. Uguccione blâma fort la lenteur & la timidité de son fils : &, afin d'appuyer & de finir prontement l'affaire, il partit de Pise avec quatre-cents chevaux, tirant du côté de Luques : mais il n'étoit pas encore arrivé à Bagni, que les Pisantins se soulevérent, tuérent le Gouverneur que Uguccione avoit laissé dans la ville, & tous ceux qui appartenoient à leur Souverain, & qui étoient restez chez lui : enfin ils mirent en sa place le Comte *Gaddo de Guerardesque*.

Devant que d'arriver à Luques, Uguccione apprit cette

nouvelle ; mais il ne jugea pas à propos de retourner à Pise, crainte que les Luquois suivant l'exemple des Pisantins, qu'ils auroient le tems d'apprendre, ne lui fermassent aussi les portes : cependant quoi qu'il fût arrivé à Luques, les habitans, apprenant ce qui venoit d'arriver à Pise, jugérent l'occasion favorable pour la délivrance de Castruccio : &, s'assemblant par Pelottons, ils commencérent à parler hardiment, puis à faire du bruit ; enfin ils prirent les armes, & demandérent la liberté de Castruccio, que Uguccione leur accorda, crainte de pis. Mais le prisonnier, se voyant delivré, assembla ses amis, & attaqua vigoureusement Uguccione, qui, ne voyant pas lieu d'espérer un bon succés, quitta la place à son ennemi, & se retira à Vérone, auprés des Seigneurs de l'Escale, où il termina tristement les malheureux

heureux restes de sa vie.

Mais Castruccio, de prisonnier qu'il étoit auparavant, se voyant devenu comme Prince de Luques, fit tant avec ses amis, & par la faveur du peuple, qu'il fut déclaré Général de leurs troupes pour un an. D'abord, voulant acquérir du crédit par les armes, il résolut de remettre au pouvoir de la République les Places qui s'étoient révoltées contre elle, aprés l'abdication de Uguccione, &, s'étant ligué avec les Pisantins, il alla assiéger Serezane, étant assisté de leurs troupes; &, afin de pouvoir emporter cette Place, il fit bâtir un Fort sur une éminence, qui la commandoit, &, en deux mois de siége, il en vint à bout. Ensuite cét heureux succés fut cause, que *Massa*, *Carrara*, *Lavenza*, & toutes les autres Places de la *Lunigiane*, lui ouvrirent les portes: &, afin d'ôter la commu-

munication qui étoit entre la Lombardie & ce païs-là, il prit *Pontremoli*, dépossédant *Anastase Palavicini*, qui en étoit Souverain.

Aprés de si heureux succés, *Castruccio* retourna à *Luques*, où tout le peuple vint au devant de lui; de sorte qu'il jugea à propos de ne pas differer davantage à s'en rendre Prince, par les intrigues de *Pazzino de Paggio*, de *Puccinello de Portique*, de *François Boccansacchi*, & de *Cecco Guinigi*, qui avoit alors beaucoup de crédit dans la ville, & que *Castruccio* avoit mis dans ses intérêts: de sorte qu'avec ce sécours il n'eut pas de peine à se faire déclarer Prince, ce qui fut fait par la voix générale du Peuple, & dans toute la solennité requise en pareil cas.

Dans ce tems-là, *Frederic de Baviére*, Roi des Romains, étoit venu en Italie, pour y prendre la

Cou

Couronne Impériale. *Castruccio* alla au devant de lui, accompagné de cinq cents Chevaux, & acquit les bonnes graces de ce Prince, ayant laissé pour son Lieutenant dans Luques *Pagolo Guinigui*, que la mémoire du Pere lui rendoit aussi cher que si c'eût été son propre fils. Le Roi des Romains reçût *Castruccio* avec beaucoup d'honneur, & le fit *Vicaire de l'Empire* dans la Toscane. Et parce que les Pisantins avoient chassé leur nouveau Prince, dont, apprehendant le retour par l'appui des *Guelfes*, & sur tout de la République de Florence, ils eurent recours à *Frederic de Baviére*, qui investit aussitôt *Castruccio* de cette Souveraineté, ce qu'ils acceptérent, apprehendant quelque chose de plus fâcheux.

L'Empereur *Frederic*, aprés son Couronnement, retourna en Allemagne, & laissa à Rome un

Intendant pour les affaires d'Italie. Cependant tous les Gibelins de Toscane & de Lombardie, qui suivoient le parti de l'Empereur, eurent recours à *Castruccio*, chacun lui promettant de le rendre Souverain de leurs Païs, pourvû que par son moyen, ils pussent y être rétablis. Les Gibelins Florentins, qui traittérent avec luy, furent *Matthieu Guidi*, *Narlo Scolari*, *Lapo Uberti*, *Gerossi*, *Nardi*, & *Pierre Buonacorti*.

Castruccio, formant le dessein de se rendre maître de toute la Toscane, jugea à propos de faire ligue avec *Mattieu Visconti*, Duc de Milan, afin de se rendre encore plus rédoutable par une telle Alliance; ensuite il disposa son Païs & la Ville même, à être en état de faire la guerre; & comme il y a cinq portes à *Luques*, il partagea la Ville en autant de quartiers qu'il disciplina, leur donnant à chacun des Capitaines

& des

& des Drapeaux : de ſorte, que par ce moyen il pouvoit mettre en un inſtant, vint mille hommes ſous les armes, ſans conter tout ce qu'il pouvoit tirer de Piſe.

Aprés s'être fortifié par cette Alliance & par ces préparatifs, il arriva que le Duc de Milan fut attaqué par les *Guelfes* de Plaiſance, qui, aprés avoir chaſſé les *Gibelins*, furent appuïez par les Florentins, & le Roi de Naples, qui leur envoyérent des troupes. Sur quoi le Duc de Milan pria *Caſtruccio* de faire la guerre à la République de Florence; afin qu'elle fût contrainte par là, de retirer ſes troupes. En effet Caſtruccio s'étant jetté dans le Val d'Arne, il prit *Fucequio* & *St. Miniato*, & ravagea tout le païs; ce qui obligea les Florentins de rappeller leur armée, qui ne fut pas plûtôt revenuë, que Caſtruccio fut contraint de retourner à Luques, par la raiſon dont je vais faire le récit.

Il y avoit dans cette Ville-là, la Maison de *Poggio*, puissante pour avoir élevé Castruccio jusqu'à la souveraine autorité : &, comme elle ne trouvoit pas qu'il en eut assez de reconnoissance, elle se joignit avec d'autres Familles considérables, pour le chasser de la Ville, en la faisant soulever contre lui : de sorte qu'au matin tous ces Conjurez prirent les armes, & coururent au Palais du Lieutenant de Castruccio, qu'ils assassinérent, pendant qu'il étoit ocupé à rendre la Justice : & comme ils continuoient à faire soûlever le Peuple, *Etienne Poggio*, vénérable vieillard & homme pacifique, qui n'étoit point entré dans ce complot, vint au devant d'eux, & les obligea de quitter les armes, offrant de se rendre Médiateur entre Castruccio & eux, & de leur faire obtenir la satisfaction qu'ils demandoient.

Les

Les Conjurez mirent donc les armes bas, avec autant d'imprudence qu'ils avoient eu de légéreté à les prendre. Car Castruccio ayant appris cette nouvelle, ne perdit pas un moment à retourner à Luques, avec une partie de ses troupes, laissant l'autre sous le commandement de Pagolo Guinigi. Mais ayant trouvé les affaires pacifiées, contre son espérance, il vît bien qu'il en auroit d'autant plus de facilité à s'assûrer de toutes choses; ainsi il s'empara de tous les postes nécessaires. Etienne Poggio, s'imaginant que Castruccio lui devoit avoir beaucoup d'obligation, vint le trouver, & ne demandant point de grace pour lui, qui croyoit n'en avoir pas besoin, intercéda seulement pour ses proches, suppliant le Prince, de pardonner bien des choses à la Jeunesse, & d'en acorder beaucoup à l'ancienne amitié, & aux obligations qu'il

avoit à leur Maison. Castruccio répondit à ce Vieillard avec beaucoup de douceur, lui donnant lieu d'espérer tont ce qu'il pouvoit souhaitter ; & l'assûrant, *Qu'il avoit plus de joye de voir la tranquillité rétablie, qu'il n'avoit eu d'emportement, en apprenant la revolte ; qu'il remercioit Dieu d'avoir trouvé une occasion de faire voir sa clemence, & la reconnoissance qu'il avoit pour ses meilleurs amis.* De sorte qu'étans tous venus à lui, sous sa parole & sous celle d'Etienne Poggio, il les fit tous arrêter, & ensuite exécuter, sans excepter le Seigneur Etienne même.

Pendant ce tems-là, les Florentins avoient repris St. Miniato ; ce qui fit penser à Castruccio qu'il seroit à-propos de finir cette guerre ; parcequ'il ne pouvoit pas s'éloigner de Luques, tant qu'il auroit lieu d'apprehender le soûlévement. Il fit donc

sonder

ſonder ſi les Florentins ſeroient d'humeur à faire une tréve, à quoi il les trouva trés diſpoſez ; parce qu'ils étoient las de la guerre, dont ils étoient bien-aiſes de ne plus faire les frais. La tréve fut donc concluë pour deux ans, aux conditions, *que chacun joüiroit de ce dont il ſe trouvoit en poſſeſſion.*

Caſtruccio ſe voyant délivré de la guerre, s'appliqua entiérement à ſe défaire de tous ceux qui pourroient avoir aſſez d'ambition pour prétendre à devenir Souverains dans Luques ; il employa divers prétextes pour cela, & il n'épargna aucun de ceux qui pouvoient être ſuſpects, les privant de leur patrie & de leurs biens, ſans laiſſer la vie à pas un de ceux qui tomboient entre ſes mains : &, pour excuſer cette rigueur, il aſſûroit, *avoir connu par expérience, qu'il lui étoit impoſſible de pouvoir conter ſur la fidélité de ces*

ces sortes de gens-là. Pour s'assûrer même davantage de Luques, il y bâtit une Citadelle avec les matériaux des maisons de tous ceux dont il s'étoit défait.

Pendant qu'il joüissoit de la paix avec les Florentins, & qu'il se rendoit Prince absolu de Luques, il ne négligeoit rien de tout ce qui pourroit le rendre puissant, sans néanmoins entrer dans aucune guerre ouverte: & comme il avoit une forte passion de se rendre maître de Pistoie; parce qu'il contoit avoir un pied dans Florence par cette conquête, il emploia toutes sortes de moyens pour gagner l'amitié des peuples de la Montagne, & il savoit si bien se ménager avec les différentes factions, qui régnoient dans la ville, qu'il n'y en avoit pas une qui n'eût de la confiance en lui.

Cette ville-là étoit depuis longtems partagée en deux principales

les Factions, dont l'une étoit des *Blancs*, l'autre des *Noirs*. Le Chef des *Blancs*, étoit *Sebastien de Possente*; & celui des *Noirs*, étoit *Jaques de Gia*; & tous deux entretenoient de tres étroites correspondances avec Castruccio: souhaittant l'une & l'autre de pouvoir chasser leurs ennemis. Enfin, aprés plusieurs ombrages donnez & reçûs de part & d'autre, ils en vinrent aux armes. *Jaques de Gia*, se rendit maître de la porte de *Florence*; & *Sébastien de Possente*, de celle de *Luques*. Or comme ils faisoient plus de fond tous deux sur Castruccio, qu'ils croioient plus expéditif & plus entreprenant, que sur les Florentins, les deux Partis députérent secrétement vers lui pour en tirer du secours: il promit à *Jaques de Gia* qu'il viendroit en personne; & il s'engagea d'envoyer son cher *Guinigi*, á *Sebastien*

baſtien de Poſſente. Aprés donc leur avoir marqué le tems, il envoia Guinigi par le chemin de *Peſcia*; & pour lui, il marcha droit à *Piſtoie* : mais vers Minuit Caſtruccio, & Guinigi ſe trouvérent tous deux aux portes de la Ville où ils furent reçûs comme amis : & aprés être entrez, lors que Caſtruccio le jugea à propos, il fit le ſignal à Guinigi : aprés quoi l'un d'eux tua *Jaques de Gia*, & l'autre, *Sébaſtien de Poſſente*; puis ils s'aſſurérent de tous leurs partiſans, tuant les uns & empriſonnant les autres. Aprés ils s'emparérent de la Ville, chaſſérent la Régence du Palais, & contraignirent le Peuple à ſe ſoûmettre, lui remettant pluſieurs vieilles dettes, pour le gagner, & lui faiſant beaucoup de promeſſes: Caſtruccio en uſa encore de même envers tous les habitans de la Campagne qui étoient venus là plû-

plûpart, pour voir le nouveau Prince : chacun donc, voiant que c'étoit un homme d'un si grand mérite, consentit volontiers à tout ce qu'il souhaitta.

Il arriva dans ce tems-là que le peuple de Rome fit quelques séditions à l'occasion de la cherté des vivres, disant, *Que cela ne venoit qu'à cause de l'absence du Pape qui étoit à Avignon* ; il se plaignoit du Gouvernement des Allemands ; en sorte que tous les jours il se commettoit plusieurs assassinats & autres désordres ; sans que le Lieutenant de l'Empereur pût y remédier, jusques là qu'il appréhenda beaucoup que les Romains n'appellassent à leurs secours le Roy de Naples ; & que par son moien, ils ne le dépouillassent de son autorité, en rappellant le Pape. Et comme ce Lieutenant n'avoit point d'amis si proches que Castruccio, il l'envoia presser de venir

venir le plus prontement & avec le plus de troupes qu'il pourroit: Caſtruccio crût ne devoir pas ſe faire prier plus long tems, voulant par là témoigner ſa reconnoiſſance à l'Empereur, qui étoit trop éloigné de Rome, pour remédier lui même, aux déſordres. Guinigi reſtant donc à Luques, Caſtruccio marcha lui même vers Rome, avec deux-cents chevaux: il fut reçû par le Lieutenant de l'Empereur, avec tous les honneurs poſſibles: & ſa préſence ſeule releva tellement le parti de l'Empire, que toutes choſes furent pacifiées ſans répandre de ſang, ni faire d'autres violences; parce qu'il fit venir de Piſe, par la voië de la mer, grande abondance de grains, dont la diſette avoit donné la naiſſance à tout le tumulte qui s'étoit fait. En ſuite cenſurant & puniſſant même les Chefs du Peuple, il les réduiſit à rentrer volon-

lontairement ſous l'autorité du Lieutenant de l'Empereur : &, en reconnoiſſance de tout ce que Caſtruccio venoit de faire, les Romains lui conférérent le Grade de *Sénateur* avec beaucoup d'autres honneurs. Il voulut recevoir cette Dignité avec beaucoup de Pompe, aiant fait faire une robbe de brocart d'or, ſur le devant de laquelle il avoit fait broder ces mots, *Il eſt ce qu'il plaît à Dieu;* Et ſur le derriere, *Il ſera ce que Dieu voudra.*

Pendant ce tems-là les Florentins, qui n'étoient pas contents que Caſtruccio ſe fût rendu Maître de Piſtoïë, pendant la Tréve, cherchoient les moiens de faire ſoûlever la Ville contre lui; ce qu'ils jugeoient facile à cauſe de ſon abſence. Entre les Réfugiez de Piſtoie qui ſe trouvoient à Florence, il y avoit *Baldo Cecqui* & *Jaques Baldini*, gens

gens d'autorité & diſpoſez à tout entreprendre. Ils entrérent donc de nuit dans la Ville, par le moien de leurs amis à qui ils avoient communiqué l'Affaire, &, avec le ſecours des Florentins, ils s'en rendirent les Maîtres, tuant & chaſſant les partiſans de Caſtruccio, & rendant la liberté à leur patrië.

Caſtruccio, aiant appris cette nouvelle, en fut fort touché; de ſorte que prenant congé du Lieutenant de l'Empereur, il vint avec ſes gens à grandes journées à Luques. Les Florentins apprenant ſon retour, jugérent bien qu'il ne s'endormiroit pas, ce qui les fit reſoudre à le prévenir; & à entrer les premiers dans le *Val de Nievole*: parce-que, ſe rendant maîtres de cette Vallée, il coupoient le chemin qui pouvoit conduire à Piſtoie. Ainſi aiant aſſemblé une groſſe armée compoſée de tout ce que purent fournir

nir les amis du parti *Guelfe*, ils entrérent dans le territoire de Piſtoie.

D'autre côté Caſtruccio vint avec ſes troupes à *Mont-Carle*: &, aiant appris où étoit l'armée des Florentins, il réſolut de ne la point attaquer dans les Plaines de Piſtoie; ni de l'attendre dans celle de Peſcia; mais de faire en ſorte, s'il étoit poſſible, d'en venir aux mains dans le défilé de *Seravalle*, où il eſpéroit une Victoire aſſurée; parce-que ſes ennemis étoient forts de quarante-mille hommes & que lui n'en avoit que douze-mille, mais qui étoient gens choiſis.

Cependant quoi-qu'il ſe confiât ſur la valeur de ſa petite armée, & ſur ſa propre habileté, il appréhendoit pourtant, en combattant dans une plaine, d'être enveloppé de toutes parts par les ennemis. *Seravalle* eſt un château entre Peſcia & Piſtoie

N ſitué

ſitué ſur une Colline qui ferme le Val de Nievole : il n'eſt pas à proprement parler ſur le paſſage, mais un peu au deſſus, environ deux portées de fuſil. L'endroit par où on paſſe eſt plûtôt étroit qu'eſcarpé ; car il s'éleve de tous les côtez en pente douce ; & ſa largeur ſur la colline pourroit être occupée par vint hommes de front. C'étoit là l'endroit où Caſtruccio avoit deſſein d'engager l'Ennemi à en venir aux mains, afin que ſa petite troupe pût combattre avec plus d'avantage, & qu'elle ne pût pas appercevoir la grande quantité des gens à qui elle avoit affaire.

Le Château de *Seravalle* étoit entre les mains d'un Seigneur Allemand nommé *Manfredi*, qu'on laiſſoit maître du lieu, comme étant ſur les Confins de Luques & de Piſtoië ; l'une & l'autre le laiſſant en paiſible poſ-

ſéſſion ;

séssion ; parce qu'il s'étoit engagé à demeurer toûjours neutre; & que d'ailleurs, la Place étoit assez forte. Mais ces brouilleriës étant survenuës entre les Florentins & Castruccio, celui-ci souhaittoit d'être maître de ce poste; de sorte qu'il y a une étroite intelligence avec un habitant du lieu, qu'il avoit engagé à recevoir quatre-cents-hommes de ses troupes, la veille du combat, & à assassiner le Seigneur *Manfredi*.

Aiant pris ces mesures, il ne décampa point de devant *Mont-Charle*, afin d'encourager davantage les Florentins à passer dans la Vallée; eux qui souhaittoient d'éloigner la guerre de Pistoië & de la porter dans cette Vallée, vinrent camper sous *Seravalle*, en dessein de passer le lendemain la Colline. Mais Castruccio s'empara sans bruit du Château, pendant la nuit ; & à minuit il par-

tit de devant Mont-Charle, arrivant le matin à la Sourdine au pied de *Seravalle*. Ainſi dans le même moment, les Florentins & lui montoient la Colline.

Caſtruccio avoit rangé ſon Infanterie par le chemin ordinaire; & il avoit jetté ſur la main gauche, du côté du Château, une troupe de quatre-cents-chevaux. D'autre côté les Florentins avoient envoié devant leur armée un Corps de Cavalerie, auſſi de quatre-cents-chevaux; aiant en ſuite fait marcher leur Infanterie derriére cette Gendarmerie; & ils ne s'attendoient pas de rencontrer Caſtruccio ſur la Colline; parce qu'ils n'avoient aucun ſoupçon qu'il ſe fût rendu maître de Seravalle. La Cavalerie Florentine étant donc arrivée ſur cette hauteur, elle fut fort ſurpriſe de découvrir l'Infanterie ennemie; dont elle ſe trouva ſi proche, que les Gendarmes eurent

rent à peine le tems de mettre & d'attacher leurs cuiraſſes & leurs caſques. Etant donc attaquez à l'improviſte, par des gens qui y étoient préparez, ils furent pouſſez avec une grande furie; à laquelle ils réſiſtérent peu, à la réſerve de quelques-uns qui firent tête.

Mais cette nouvelle étant répandue dans toute l'Armée Florentine, la confuſion ſe mit par tout: l'Infanterie tomboit ſur la cavalerie; & la cavalerie, ſur l'infanterie. Les Officiers Généraux ne pouvoient aller dans tous les endroits où ils étoient necéſſaires, à cauſe que le Défilé étoit trop étroit: de ſorte qu'ils ne ſavoient ce qu'ils avoient à faire; & même ils n'auroient pû l'executer: cependant l'infanterie ennemie défaiſoit entiérement la cavalerie des Florentins, qui ne pouvoit pas ſe deffendre, à cauſe du déſavantage du terrein; & les Gendar-

mes le battoient ſe moins mal qu'ils pouvoient, plus par la néceſſité de faire ferme, que par valeur; car, étant battus en flanc par les montagnes, aiant derriére eux leur gens, & en tête l'Ennemi, il ne leur reſtoit aucun endroit pour échapper.

Mais Caſtruccio voiant que la tête de ſon armée n'étoit pas aſſez forte, pour contraindre les Florentins à prendre la fuite, il envoia par dans le Château mille fantaſſins qu'il fit deſcendre avec quatre cents chevaux qu'il avoit eu la précaution d'envoier devant, & tous ces gens là donnérent en flanc avec tant de furie, ſur l'armée Florentine, qu'elle ne put en ſoûtenir la violence; de ſorte qu'elle prit la fuite, étant vaincue, plus par le deſavantage du terrein, que par la force de l'Ennemi. Ceux qui commencérent à ſe mettre en déroute

route étoient dans les derniers rangs les plus proches de Pistoie; &, s'étendant aprés cela dans la Plaine, chacun pourvût à sa sauveté le moins mal qu'il pût.

Cette défaite fut grande & sanglante. Il y eut beaucoup d'Officiers Généraux prisonniers; entre lesquels se trouvérent *Bandino de Rossi*, *François Brunellesqui*, & *Jean de la Tosa*, tous des premiéres Maisons de Florence; il y en eut encore beaucoup d'autres de la Toscane & du Royaume de Naples, que le Roi *Robert* avoient envoyez dans l'Armée Florentine, en faveur des Guelfes.

Dés que les habitans de Pistoye eurent appris cette grande nouvelle, ils chassérent les Guelfes, & se donnérent à Castruccio, qui ne s'en tenant pas là, prit encore *Prato* & tous les Châteaux de la Plaine, tant de-ça qu'au de-là de l'Arne. Puis il vint camper avec

toute son Armée dans la Plaine de *Peretola*, à deux milles de Florence, où il s'arrêta plusieurs jours à partager le butin à ses Soldats, à faire mille réjoüissances sur cette grande victoire, à faire battre monnoye, en dépit de la République; & à donner des prix pour des courses d'hommes & des femmes à Cheval. Il tâcha en même temps, de corrompre quelques-uns des premiers de Florence, afin qu'ils luy livrassent la nuit quelqu'une des portes de la Ville: Mais la trame étant découverte, les Traitres furent pris, & décapitez; les principaux d'entr'eux, étoient *Tomas Lupacci* & *Lampertuccio Frescobaldi*.

Les Florentins se trouvérent tout étourdis de ce rude coup, & ne voioient presque plus d'espérance de conserver leur liberté. De sorte que pour s'assûrer d'être puissamment secourus par le Roi de Naples, ils lui envoyérent des Am-

Ambaſſadeurs, avec plein pouvoir de donner à ce Prince, la ſouveraineté de leur Etat, ce qu'il accepta, non tant à cauſe de l'honneur qu'il en recevoit, que parce-qu'il ſavoit que rien n'étoit de plus dangereuſe conſéquence pour ſon Royaume, que de voir la parti des Guelfes entiérement détruit en Toſcane. Aprés qu'on fut convenu de part & d'autre, que les Florentins donneroient tous les ans deux-cent-mille Florins au Roi, il envoya le Prince *Charles*, ſon fils, à leurs ſecours, avec quatre-mille Chevaux.

Pendant ce tems-là, Florence étoit un peu déchargée de l'incommodité qu'elle recevoit des troupes de *Caſtruccio*, parce qu'il fut contraint de ſortir de ſon territoire, pour aller réprimer une conjuration, que *Benoit Lanfranc*, homme de qualité à Piſe, avoit tramée contre lui, dans la Ville. Cet homme ne pouvoit ſouffrir

que sa Patrie fût esclave d'un habitant de *Luques*, ce qui le fit conjurer contre *Castruccio*; ainsi il forma le dessein de s'emparer de la Cittadelle, d'en chasser la Garnison, & de tuer tous les partisans du nouveau Prince. Mais comme dans ces occasions, le petit nombre est nécessaire pour le segret, il n'est pas propre pour l'éxecution; ainsi pendant que *Lanfranc* tâche de mettre dans son parti un plus grand nombre de gens, il en trouva quelqu'un d'infidéle; & il avoit alors dans le voisinage de Pise, deux Nobles Florentins, dont l'un s'appelloit *Boniface Cerqui*, & l'autre *Jean Guidi*, qui furent chargez de l'infamie d'avoir revélé cette affaire. Ainsi *Castruccio*, s'étant saisi de *Lanfranc*, le fit mourir, en bannissant toute sa famille; puis il fit décapiter un grand nombre des autres principaux Bourgeois. Comme il ne contoit pas sur la fidelité

delité de Piſtoie & de Piſe, il appliquoit tous ſes ſoins & toutes ſes forces à s'en aſſûrer, ce qui donna le tems aux Florentins de reprendre haleine, & de ſe mettre en état d'attendre la venuë du Prince Charles.

Dés qu'il fut arrivé, l'on réſolut de ne perdre point de tems; & d'abord l'on mit ſur pied une armée compoſée de trente-mille hommes de pied, & de plus de dix mille Chevaux; parceque preſque tous les Guelfes d'Italie y avoient contribué. Dans le premier Conſeil de Guerre qu'on tint, il fut agité ſi l'on aſſiégéroit Piſe ou Piſtoie; mais on ſe détermina pour le ſiége de la premiére, dont on eſpéroit un plus heureux ſuccés, à cauſe qu'elle étoit remplie de gens encore aigris des derniéres exécutions qui s'y étoient faites: d'ailleurs, c'etoit une conquête, encore plus utile que l'autre, puiſque Piſe é-

 tant

tant prise, Pistoye tomboit d'elle-méme.

Les Florentins ayant donc fait l'ouverture de la Campagne au mois de May de l'année mille-trois-cens trente-huit, ils emportérent d'abord *Lastra*, *Signia*, *Montelupo*, & *Empoli*; puis ils vinrent à *St. Miniat*.

D'autre côté, *Castruccio* sachant avec combien de troupes les Florentins venoient contre lui, ne perdit point la Tramontane; au contraire, il crût être dans cette conjoncture favorable, où la Fortune lui promettoit l'Empire de la Toscane; ne s'imaginant pas que les ennemis dûssent mieux faire auprés de Pise, qu'ils n'avoient fait à Seravalle; & croiant qu'ils étoient mêmes en plus mauvais termes que dans ce tems-là, puisque s'il les battoit cette fois, ils n'avoient plus d'espérance de se remettre sur pied comme alors. Ayant donc fait une Armée de vint-

vint-mille Fantaſſins, & de quatre-mille Chevaux, il prit ſon camp à *Fucequio*, & envoya Guinigi dans Piſe, avec cinq mille hommes.

Fucequio eſt le plus fort de tous les Châteaux du Piſantin; parce qu'il eſt ſitué entre l'Arne & la *Guſciane*, & que ſon terrein eſt un peu plus élevé que le reſte de la Plaine; Etant poſté dans ce lieu, les ennemis ne pouvoient pas l'empêcher de tirer toutes ſes munitions de Piſe ou de Luques, à moins qu'ils ne partageaſſent leur armée en deux: ils ne pouvoient pas non plus le venir attaquer ou aller à Piſe ſans déſavantage; parceque s'ils entreprenoient le dernier, ils pouvoient être enfermez entre l'armée de *Caſtruccio* & les troupes de la Ville. D'autre côté, ils ne pouvoient paſſer l'Arne à la vûë d'un ennemi brave & habile, ſans s'expoſer à un trés-grand péril: &,

pour les faire donner dans ce piege, *Castruccio* s'étoit campé sous les murailles de Fucequio, ayant laissé un grand terrein entre la riviére & lui.

Aprés que les Florentins eurént pris St. Miniat, ils consultérent sur ce qu'ils devoient faire, & s'ils iroient assiéger Pise, ou attaquer *Castruccio* : &, aprés avoir bien examiné le Pour & le Contre de ces deux Partis, ils résolurent d'aller investir leur ennemi. L'Arne étoit alors si bas, qu'on pouvoit le passer à gué; neantmoins les Fantassins ne pouvoient le faire, sans avoir l'eau jusqu'aux épaules ; & les Cavaliers jusqu'à la selle du cheval.

Dans cette résolution, les Florentins marchérent en ordre de bataille, dés le matin dixiéme Juin, faisant passer une partie de leur Cavalerie, & dixmille hommes de leur Infanterïe. *Castruccio*, qui étoit aux écoutes, & tout

& tout diſpoſé à faire ce qu'il avoit projetté, donna ſur eux avec cinq-mille Fantaſſins & trois-mille Chevaux, étant aux priſes avec les ennemis, avant qu'ils euſſent entiérement paſſé l'eau : de plus il envoya mille Fantaſſins, armez à la légére, au-deſſous de la riviére, & autant au deſſus. L'Infanterie Florentine ſe trouvoit extrémément chargée, & par l'eau & par le poids de ſes armes: outre cela, elle n'étoit pas toute paſſée au delà de la riviére, & les premiers Chevaux qui paſſérent avoient tellement rompu le terrein, au fond de l'eau, que le paſſage en devint fort difficile pour les autres : car les uns ſe renverſoient ſur les Cavaliers ; les autres entroient ſi avant dans le limon, qu'il leur étoit impoſſible de s'en arracher. Les Généraux Florentins voyant donc toutes ces difficultez, firent monter leurs troupes un peu plus haut, afin de

de trouver un fond, qui ne fût pas encore rompu; & une montée plus douce à la ſortie de l'eau. Mais ils trouvérent l'oppoſition des gens que Caſtruccio avoit eu la précaution d'envoyer au deſſus & au-deſſous du premier paſſage: & comme c'étoit des Fantaſſins armez à la légere, avec des rondaches & des dards de galere à la main, ils frappoient les Chevaux à la tête & dans le poitrail, en faiſant en même tems de grands cris, ce qui incommodoit & épouvantoit tellement ces animaux, que ne voulant pas paſſer plus avant, ils ſe renverſoient les uns ſur les autres.

Le combat entre Caſtruccio & les premiers qui étoient déja paſſez, fut rude & terrible; car on en voyoit tomber de part & d'autre en grande quantité; & chacun faiſoit tous les efforts qu'il pouvoit, pour vaincre ſon ennemi. Les gens de Caſtruccio vouloient

loient repouſſer les Florentins dans la riviére ; ceux-ci tâchoient de gagner le terrein ſur eux, afin de faire place à leurs compagnons qui paſſoient l'eau : & cette opiniâtreté étoit appuyée par les encouragements des Commandants. Caſtruccio diſoit à ſes ſoldats, qu'ils n'avoient en tête que des gens qu'ils avoient dàja battus à Seravalle : & les Généraux Florentins diſoient à leurs troupes, qu'il étoit infame de ſe laiſſer vaincre par le plus petit nombre.

Mais Caſtruccio voyant que le combat duroit trop long tems, & que ſes gens & les ennemis étoient déja fort las, ſans conter le grand nombre des bleſſez & des morts, il commanda à cinq-mille-hommes de troupes fraiches, d'avancer; faiſant ouvrir le paſſage aſſez grand, entre ceux qui avoient déja combattu, auxquels il commanda de ſe retirer en deux bandes à droite & à gauche, & d'al-

ler

ler en queuë des nouveaux venus, comme s'ils eussent voulu faire retraitte. Ce mouvement donna moyen aux Florentins de gagner un peu de terrein ; mais comme ils étoient harrassez, & qu'ils tombérent sur des troupes toutes fraiches, ils ne tardérent guére à être repoussez dans l'eau. La Cavallerie de part & d'autre, n'avoit pas encore davantage l'une sur l'autre ; parceque Castruccio étant inférieur à cét égard, avoit ordonné aux Commandants de soûtenir seulement l'Ennemi ; fondant ses plus grandes espérances sur son Infanterie, & espérant, aprés avoir battu celle des ennemis, de vaincre aisément leur Cavallerie. Cela réüssit précisément comme il avoit pensé ; car ayant apperçu que l'Infanterie Florentine s'étoit retirée dans la Riviére, il envoya le reste de la sienne contre leur Cavallerie, & ses fantas-

taſſins frappant les chevaux des ennemis avec leurs lances & leurs dards, & les épouvantant par leurs cris, tous ces animaux bleſſez & épouvantez, ſe jettérent avec furie ſur leur Infanterie qu'ils mirent enfin en déroute. Les Généraux Florentins, voiant la peine que leur cavalerie avoit à paſſer la riviere, tachérent de faire paſſer de l'infanterie plus bas afin de battre en flanc les gens de Caſtruccio; mais il avoit envoié des fantaſſins armez à la légere dans ces endroits-là, dont les bords étoient d'ailleurs eſcarpez & élevez, ainſi cette tentative ne reüſſit pas.

Toute cette groſſe armée fut donc enfin miſe en déroute; & il ne s'en ſauva pas le tiers. Cette grande Victoire fut extrémement glorieuſe à Caſtruccio, il y fut fait beaucoup de priſonniers conſidérables. Le Prince Charles, Falconi, & Abizi, Commiſſairés Florentins ſe ſauvérent à Em-

Empoli. Le butin fut grand; & le carnage encore plus, comme on peut le juger par la durée & l'acharnement de la mélée. Dans l'armée Florentine on conta jusqu'à vint-mille-deux-cents tant de morts; & il ne s'en trouva pas seize-cents complets du côté de Castruccio.

Mais la fortune jalouse de la gloire de ce Héros, trencha le fil de sa belle vie dans le moment qu'il étoit sur le point d'éxecuter les grands projets qu'il avoit formez depuis longtems, & qui ne pouvoient plus être interrompus que par la mort. Castruccio s'étoit fort fatigué pendant la bataille qui dura tout le jour; lors-que, n'en pouvant plus de lassitude, & tout baigné de sueur, il s'arréta sur la fin du combat à la porte de Trucechio pour attendre ses Soldats qui revenoient Victorieux, & à qui il vouloit marquer la satisfaction qu'il

qu'il avoit de leur valeur ; il s'arrêta aussi pour voir si l'Ennemi ne feroit point tête quelque part, & pour y donner ordre en cas de besoin : car il disoit que le devoir d'un Général est d'être le premier à cheval & le dernier dans la tente. Ainsi il demeura exposé à un vent froid & pestiféré, qui commence d'ordinaire à lever sur l'Arne vers Midi, & il fut gelé de froid ; mais étant formé depuis long-tems à la fatigue, il fit peu de cas de cet accident, qui lui causa la mort par le mépris qu'il en fit. Car dés la nuit même, il fut attaqué d'une grosse fievre, qui augmenta si violemment & si promtement qu'elle fut déclarée mortelle par tous les Médecins ; Castruccio se sentit bien lui même; ainsi aiant fait venir Guinigi, il lui parla en ces termes.

„ MOn cher fils, ſi j'avois „ prévû que la Fortune dût retrancher ma vie au mi- „ lieu de ma courſe, & dans le „ tems que je volois à la gloire „ que tant d'heureux ſuccés ſem- „ bloient me promettre, je me ſe- rois donné bien moins de peine „ que je n'ai fait. Et ſi je vous avoîs „ laiſſé un Empire plus borné, au „ moins je vous aurois fait moins „ d'ennemis: car je me ſerois con- tenté de la poſſéſſion de Luques „ & de Piſe, ſans conquérir l'Etat „ de Piſtoië, & ſans pouſſer à bout „ les Florentins comme j'ai fait par „ tant & de ſi mauvais traitte- ments: au contraire, j'aurois „ acquis l'amitié de ces deux peu- „ ples: & ſi je n'avois pas eu une „ vie plus longue je l'aurois euë au „ moins plus tranquile; & ne vous laiſſant qu'un Etat de petite é- „ tenduë, je vous l'aurois au moins „ laiſſé plus ſolide & plus aſſuré.

Mais

Mais la fortune qui ſe réſerve ”
toûjours l'Empire du Monde, ne „
m'a pas donné aſſez de jugement „
pour la bien connoître ; ni aſſez ”
de tems pour ſurmonter ſa ma-
lignité. Vous avez ſans doute ”
appris par le récit de bien des „
gens, & par ma continuelle re- „
connoiſſance, que je tombai dans ”
la Maiſon de vôtre Pere dés ma
premiére jeuneſſe, ſans être en état ”
de concevoir ces Nobles eſpéran- „
ces qui conviennent ſi bien aux „
grands cœurs ; que je fus élevé ”
par cet illuſtre bienfaiteur, avec
plus de ſoins & de tendreſſe, que ”
ſi j'euſſe été ſon propre ſang ; & „
c'eſt ſous une ſi noble conduite „
que j'acquis tant de valeur & tant ”
de qualitez néceſſaires pour par-
venir à la grandeur où je ſuis ”
monté. Ce cher pere ſe voiant „
donc au lict de la mort, remit „
entre mes mains vôtre perſonne ”
& vôtre fortune ; j'ai eu de l'une
& de l'autre les ſoins auxquels ”
mon

„ mon devoir & ma tendresse m'en-
„ gageoient. Et parce-que j'ai
„ fortement souhaitté de vous lais-
„ ser ce qui venoit de vôtre Pere,
„ avec ce que ma valeur pourroit
„ y joindre, j'ai toûjours été éloi-
„ gné du mariage, afin que l'amour
„ qu'on a naturellement pour ses
„ propres enfans, ne m'empéchat
„ point de faire pour vous, ce que
„ mon cœur & ma reconnoissance
„ m'ont toujours représenté, com-
„ me une obligation indispensable.
„ Je vous laissè donc un grand Etat:
„ & cette idée me donne de la
„ joie; mais je vous le laisse foible
„ & encore mal affermi; & c'est-
„ là ma douleur. Luques se fera
„ toûjours de la peine de vivre sous
„ vos Loix. Pise, quoy-qu'ac-
„ coutumée à l'esclavage, est neant-
„ moins remplie d'un peuple si
„ changeant & si fourbe, qu'elle
„ emploiera toutes les voies ima-
„ ginables pour secouer le joug
„ d'un Luquois. Pistoie ne peut
pas

pas manquer d'être infidéle ; »
parce-qu'elle eſt déchirée de fac- »
tions & encore toute animée con- »
tre nous, par les derniers châti- »
ments qu'elle en a reçûs. Vous »
avez pour voiſins les Florentins »
iritez & mattez ; mais non pas »
détruits par la violente guerre »
que je leur ai faite. Et je ſuis »
perſuadé que la nouvelle de ma »
mort leur ſera plus agreable, que »
ne leur pourroit être la conquê- »
té de toute la Toſcane. Vous »
ne pouvez point conter ſur le »
Duc de Milan, ni ſur l'Empe- »
reur ; parce-que ce ſont des Prin- »
ces éloignez, lents à ſecourir »
leurs amis, & enſevelis dans l'oi- »
ſiveté. Toutes vos eſpérances »
doivent donc être fondées ſur »
vôtre valeur, ſur la mémoire de »
la mienne, & ſur le crédit que »
cette derniére Victoire vous don- »
ne : & ſi vous ſçavez la ména- »
ger avec prudence, elle vous »
mettra en état de faire une bon- »

ne paix avec les Florentins ; car
„ comme la perte qu'ils viennent
„ de faire les abbat extrémement,
„ ils doivent eux mêmes recher-
„ cher le repos. J'ai toûjours cher-
„ ché de rompre avec eux ; me
„ flattant que leur haine feroit la
„ fource de ma gloire & de ma
„ grandeur: vous au contraire ap-
„ pliqués tous vos foins à acquérir
„ leur amitié ; car il n'y à quelle
„ qui puiffe affermir vôtre Etat &
„ vôtre tranquilité. Rien n'eft de
„ plus grande conféquence en ce
„ Monde, que de fe bien connoi-
„ tre, & de favoîr proportionner
„ la grandeur de fon courage aux
„ forces de la Fortune; fur tout il
„ faut qu'un Prince qui ne voit pas
„ en foi de talents pour la guerre,
„ acquiere l'art de régner par la
„ paix. C'eft à quoy vous devez
„ vous étudier, fi vous fuivez mes
„ confeils ; & tâcher de pofféder
„ en repos les fruits de mes tra-
„ vaux & des rifques que j'ai cou-
rus:

rus : vous y reüſſirez aiſément, "
ſi vous faites l'eſtime que vous
devez des Leçons que je vous "
donne. Ainſi vous m'aurez deux "
obligations ; la premiére, de "
vous avoir laiſſé un raiſonnable
Empire ; la ſeconde de vous "
avoir donné des moiens de le con- "
ſerver. "

Aprés que Caſtruccio eut fini ce diſcours, il fit appeller tous les plus conſidérables habitans de Luques, de Piſe & de Piſtoië, qui faiſoient la guerre dans ſon armée, & aprés leur avoir préſenté Guinigi comme leur Souverain, & commandé de lui Préter le ſerment de fidélité, il mourut, laiſſant une glorieuſe memoire dans le Monde ; & une douleur trés-amere à tous ſes amis. On lui fit de Pompeuſes funérailles : & il fut inhumé dans l'Egliſe de *St. François* à Luques.

Pour Guinigi, son mérite n'égalant pas celui de Castruccio, il eut une Fortune bien plus basse : car en peu de tems il perdit l'Etat de Pistoië, en suite celui de Pise ; & la Souveraineté de Luques eut peine à demeurer dans sa Maison jusqu'à la troisiéme race.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, fait voir que Castruccio étoit un homme rare, non seulement pour des siecles comme le nôtre ; mais aussi pour les plus purs de l'Antiquité. Il étoit fort grand & bien proportionné de sa personne ; il avoit la phisionomië si charmante, & tant de douceur dans la conversation, que jamais personne n'est sorti mal content d'auprés de lui. Ses cheveux tiroient un peu sur l'ardent, & il les portoit courts, n'aiant jamais rien sur la tête, quelque mauvais tems qu'il fît. Il étoit obligeant à ses amis; ter-

terrible à ſes ennemis ; juſte & équitable pour ſes ſujets. Mais infidele aux étrangers, car tant qu'il pouvoit vaincre par la ruſe, il n'y emploioit jamais la force, diſant que ce n'étoit pas la maniére de vaincre, mais la Victoire qui portoit un Conquérant à la gloire.

Jamais homme ne s'expoſa plus hardiment que lui aux dangers, & jamais on n'en ſortit avec tant de prudence, & il avoit pour Maxime, *Qu'un homme de mérite doit tout entreprendre & ne s'etonner de rien, parce-que Dieu favoriſe les grands courages, dont il ſe ſert pour châtier les autres.*

Il avoit des répliques vives & ſouvent tres-mordantes : & comme il n'épargnoit pas les gens, il ne trouvoit pas mauvais qu'on ne l'épargnât point auſſi : voila l'origine de tant de bons mots qui viennent de lui : & de tant d'au-

d'autres qu'il s'eſt laiſſé dire ſans ſe fâcher. En voici quelques-uns. Aiant fait un jour acherter une perdrix un Ducat, un de ſes amis lui en faiſoit quelque réprimende ; à quoy Caſtruccio répondit qu'elle ne coûtoit qu'un ſol ; mais comme on lui aſſûroit qu'elle coûtoit un Ducat, *Hé bien*, dit-il *un Ducat pour moi eſt moins qu'un ſol pour un autre.* Ayant auprés de lui un flatteur, il cracha ſur ſon habit par mépris, à quoy le flatteur répondit, *Que ſi les pêcheurs ſe mouilloient tant pour prendre un petit poiſſon, je veux bien m'expoſer à quelques goutes d'eau pour attraper une groſſe baleine comme vous.* Caſtruccio bien loin de ſe facher de ce mot, le recompenſa. Comme on lui reprochoit qu'il vivoit trop ſplendidement, il répondit, *Que ſi c'étoit là un peché on ne feroit pas de ſi grandes fêtes dans les jours des ſaints.* Un jour

jour paſſant par une ruë de la ville, il vît un jeune homme, qui ſortoit de chez une femme ſuſpecte, & qui rougit, en le voyant. *Caſtruccio* luy dit : *O mon ami ! il faloit avoir honte d'y entrer, & non pas d'en ſortir.* Voyant à la Cour un Philoſophe, il lui dit : *Vous autres, vous faites comme les chiens, vous n'allez que dans les maiſons où vous croyez trouver le plus à manger. C'eſt tout le contraire*, dit le Philoſophe, *car nous reſſemblons aux Medecins, qui ne vont d'ordinaire que dans les maiſons où on a le plus de beſoin de guériſon.* Comme il alloit de *Piſe* à *Livourne* par eau, il ſurvint une groſſe tempête, qui jetta *Caſtruccio* dans les plaintes & dans l'impatience : un de ceux qui voyageoient dans la même barque, lui en fit des reproches, l'accuſant de trop de timidité, & adjoûtant que pour lui, il ne craignoit rien. *Je n'en ſuis pas*

ſurpris, dit *Caſtruccio*, *car chacun ne doit craindre pour ſa vie qu'autant qu'elle vaut.* Quelqu'un ſe vantoit un jour devant lui, d'avoir beaucoup lû. *Il vaut mieux*, dit *Caſtruccio*, *avoir beaucoup retenu.* Comme quelqu'un ſe glorifioit de boire beaucoup, & de ne point s'enyvrer, il lui dit, *Il n'eſt point de vache qui n'en face autant.* Quelquefois il s'amuſoit avec une jeune perſonne, & un ami lui diſant qu'il étoit indigne de lui de ſe laiſſer prendre par une femme: *Vous vous trompez*, répondit-il, *ce n'eſt pas elle qui me prend, c'eſt moi qui la tiens.* Quelqu'un lui reprochoit qu'il faiſoit trop bonne chére, *Caſtruccio* lui dit, *Vous ne voudriez pas tant dépenſer? Non*, répondit le Cenſeur. *Vous étes donc*, dit-il, *plus avare que je ne ſuis ſenſuel.* Il fut un jour invité à ſouper par le Seigneur *Bernardi*, un des plus riches

ches & des plus ſplendides Citoyens de *Luques* : quand *Caſtruccio* fut arrivé chez lui, il le mena dans une ſale, tenduë de tapiſſerie & broderie d'or, & dont le pavé étoit couvert d'une Moſaïque de pierres fines, qui repréſentoient par leurs diverſes couleurs naturelles, des feuilles, des fleurs, & d'autres figures; *Caſtruccio* voyant tant de belles choſes, cracha au viſage de ſon hôte, diſant, *Qu'il ne voyoit point d'endroit dans ce magnifique lieu, où il pût le faire avec moins de chagrin pour lui.* S'étant informé de quelle maniére mourut *Céſar*: *Plût au Ciel*, dit-il, *que je mouruſſe de même.* Il fut un jour invité chez un de ſes Officiers, où pluſieurs femmes furent auſſi invitées, & il y paſſa la nuit en buvant, danſant & badinant, plus qu'il ne convenoit à ſa grandeur, de ſorte qu'un ami le lui reprocha: mais il répondit, *Que qui ſait*

être sage de jour, ne passera jamais pour fol la nuit. Quelqu'un lui demandoit un jour une grace, & il feignoit de n'entendre pas; de sorte que cet homme se jetta à genoux devant lui; de quoi *Castruccio* le réprit; mais le suppliant lui dit: *C'est vous qui en êtes cause, puisque vous n'avez des oreilles qu'à vos souliers.* Cette réponse lui procura plus qu'il ne demandoit. Quelqu'un lui demandoit aussi une faveur, avec beaucoup de paroles inutiles: *Si jamais vous voulez obtenir quelque chose de moi*, dit-il, *envoyez moi un autre harangueur que vous.* Un autre lui fit encore un long & ennuieux discours pour une semblable chose, & à la fin lui dit, *Je vous aurai lassé sans doute. Nullement*, dit *Castruccio*, *car je n'ay pas apperçu que vous m'ayez parlé.* Parlant d'un homme qui avoit été d'une grande beauté dans sa jeunesse, & qui étoit de fort

fort bonne mine, étant homme fait, il avoit coûtume de dire, *Qu'il étoit fort injuste, d'avoir autrefois ôté les maris à leurs femmes, & à présent d'ôter les femmes à leurs maris.* Il dit un jour à un envieux, qu'il voyoit rire : *Est-ce le malheur de quelqu'un, ou ton propre bien qui te rend si gay?* Aprés qu'il eut fait mourir un des premiers de *Luques*, qui avoit été la cause de sa grandeur, & que quelqu'un luy reprochoit d'avoir fait mourir son plus vieux ami. *Cela n'est pas vray*, *je* dit-il, *n'ay fait mourir qu'un nouvel ennemi.* Il loüoit beaucoup ceux qui disoient qu'ils vouloient se marier, mais qui n'en faisoient rien : aussi bien que ceux qui parloient souvent de voyages sur mer, mais qui ne s'embarquoient jamais. Comme on lui demandoit de quelle maniére il vouloit être inhumé aprés sa mort? *Le visagé contre terre*, dit-

il; *çar je ſçay qu'en ce tems-là tout ce païs ira à l'envers.* Un jour on lui demandoit comment il faloit manger pour ſe bien porter. *C'eſt ſelon*, dit-il, *les gens; car un riche doit manger quand il a faim, & un pauvre, quand il peut.* Il mépriſoit fort l'affectation & la moleſſe; de ſorte que voyant un jour un homme de ſa Cour, qui ſe faiſoit lier quelque ruban, par un valet de chambre il lui demanda, *Si pour ne point trop ſe fatiguer à table, il n'obligeoit pas auſſi ce ſerviteur-là à l'abbécher?* Voyant un homme d'une vie aſſez ſuſpecte, qui avoit fait écrire en Latin ſur ſa maiſon: DIEU VEUILLE LA GARDER DES MECHANS. *Il ne faut donc pas*, dit-il, *que le Maître y entre jamais.* Paſſant dans une ruë, où il vit une petite maiſon, qui avoit une grande porte. *J'apprébende fort*, dit-il, *que cette maiſon ne s'enfuië par cet-*
te

te porte. Il disputoit un jour avec l'Ambassadeur de Naples, au sujet de quelques effets, appartenants à des gens réléguez: & comme il s'aigrissoit, l'Ambassadeur lui dit: *Vous navez donc point peur du Roi?* *Castruccio* répondit: *Est-ce un bon ou un méchant homme, vôtre Roi?* L'Ambassadeur dit, *Qu'il étoit bon Prince. Pourquoy donc*, continua *Castruccio*, *voulez-vous que j'aye peur d'un bon homme?*

L'on pourroit rapporter encore bien des choses qu'il a dites, où l'on verroit toûjours de l'esprit, & souvent de la grandeur d'ame; mais ce que j'en viens de dire suffit, pour faire voir quel homme c'étoit. Il vécut quarante quatre ans; & dans quelque état qu'il ait passé sa vie, il l'a toûjours passée en Prince. Et comme l'histoire est remplie des marques de sa grandeur, il voulut aussi que la posterité n'ignorât

pas ſes disgraces, ayant fait attacher dans le mur de ſon Palais, les fers dont il avoit été enchainé quand il fut mis en priſon. Au reſte n'ayant pas été inferieur ni à *Philippe de Macedoine*, ni à *Scipion l'Africain*, il mourut auſſi à l'âge de l'un & de l'autre. Et, ſans doute, il les auroit ſurpaſſé tous deux, ſi au lieu de la petite ville de *Luques*, il eût eu pour Théatre de ſa gloire, la Monarchie de Macedoine, & l'Empire des Romains.

Fin de la Viё de Caſtruccio.



RE-



RECIT DE LA MANIERE DONT SE SERVIT LE DUC DE VALENTINOIS,

Pour se défaire de Vitelli, *d'*Olivier de Fermo, *du Seigneur* Pagolo, *& du Duc de* Gravine, *de la Maisons des* Ursins.

Par NICOLAS MACHIAVEL.



Prés qu'*Arezzo*, & les autres Places du *Val de Guiane*, se furent révoltées contre les *Florentins*, ils en firent de grandes plaintes à *Louis Douze*, qui étoit alors en Lombardie; &, à ce sujet, ils

ils calomniérent extrémement auprés de ce Monarque le *Duc de Valentinois*, qui fut obligé d'aller en Cour, pour s'en justifier. Etant de retour à *Imola*, il forma le dessein de déposseder *Bentivoglio* de la ville de *Boulogne*, afin d'en faire la Capitale des Etats qu'il possédoit dans la *Romagne*.

Mais les *Vitelli*, les *Ursins* & leurs amis, aiant eu le vent de ce projet, ils jugérent que le Duc devenoit trop puissant, & qu'il étoit à craindre, qu'aprés la conquête de Boulongne, il ne travaillat à les détruire tous, afin d'être le seul Prince Italien qui eût les armes à la main. Là dessus ils convoquérent une assemblée dans un lieu appellé *Magione* au territoire de *Perouze*; dans ce rendez-vous se trouvérent le *Cardinal Pagolo*, le *Duc de Gravine des Ursins*, *Vitelli*, *Olivier de Fermo*, *Jean Paul Bailloni*, Tiran de *Perouze*, & *Antoine* *Ve-*

Venafre Député par *Pandolfe Petrucci*, Souverain à *Sienne*. Là l'on parla de la grandeur du Duc de Valentinois, de son courage & de la nécessité qu'il y avoit de borner son ambition, qui pourroit les faire périr eux mêmes avec les autres. Ils résolurent donc de ne point abandonner les Bentivoglio; & de chercher les moiens de mettre les Florentins dans leurs intérêts: ainsi ils envoierent par tout des Agens, promettant du secours aux uns; & sollicitant les autres à se joindre à eux, contre l'Ennemi commun.

L'*Italie* fut bien-tôt remplie de la nouvelle de cette Assemblée: & les sujets du Duc, qui lui étoient soûmis à regret, particuliérement les habitans du *Duché d'Urbin*, en concûrent l'espérance de quelque changement favorable pour eux. Pendant donc que les esprits étoient ainsi dans l'attente,

tente, quelques particuliers de la ville d'*Urbin* formérent le dessein de se rendre maîtres de la place de *St. Leo*, qui étoit entre les mains du Duc; & voici la maniére dont ils s'y prirent. Le Gouverneur fortifioit cette Place; &, comme il faisoit conduire des piéces de charpente, les Conjurez gagnérent des gens, pour faire renverser des poutres sur le pont levis, afin qu'avec cet embarras, on ne pût le lever: ainsi, se servant de l'occasion, ils entrérent dans la Place: dont la prise étant sçûë, incontinent tout l'Etat se soûleva, & rappella le *Duc d'Urbin*, se confiant que les Alliez qui s'étoient assemblez à *Magione*, leur envoyeroient du secours. En effet, dés qu'ils eurent appris cette nouvelle, ils jugérent qu'il faloit en profiter. Aussi tôt ils assemblent des troupes, & se mettent en campagne, pour prendre les restes des Places, qui pourroient étre encore entre

les

les mains du *Duc de Valentinois.* Ils envoiérent en même tems, encore à *Florence*, pour faire de nouveaux empressements à cette République : *Afin qu'elle entrât dans cette alliance ; & qu'elle leur aidât à détruire cet ennemi du genre humain ; que la partie étoit comme gagnée ; & qu'il ne falloit pas se flatter de récouvrer jamais une occasion de cette nature, si on avoit la négligence de n'en pas profiter.*

Mais les Florentins conservant toujours contre les Vitelli & les Ursins, une haine qui avoit été excitée par diverses raisons, bien loin de se joindre à cette Ligue, Deputérent *Nicolas Machiavel*, Secretaire de la République, vers le Duc de Valentinois, pour lui offrir leur secours & leur retraitte, contre tous ses nouveaux ennemis. Ce Duc étoit dans *Imola* rempli de fraïeur par la Rebellion de ses troupes : de sorte qu'il

se

ſe trouvoit ſans armée, avec une groſſe guerre ſur les bras.

Cependant il reprit courage ſur les offres des Florentins ; & il réſolut de tirer la guerre en longueur, par ſes négotiations & par le moien du peu de troupes qui lui reſtoient: Cependant il travailloit à ſe procurer de différents ſecours, ce qu'il éxecuta en deux maniéres ; la premiére fut d'envoier demander des troupes au *Roy de France* ; & l'autre étoit, en prenant à ſes gages tous les gensdarmes, & autres Cavaliers qu'il pouvoit trouver.

Nonobſtant tout cela les ennemis s'avançoient, & étant arrivez vers *Foſſembrune*, ils y trouvérent quelques troupes du Duc qu'ils mirent en déroute. Cet échec le fit tourner entiérement du côté de la négotiation, pour tâcher d'arrêter cette humeur guerriére de ſes ennemis: & comme il étoit diſſimulé au dernier point,

point, il ne manqua pas de leur faire entendre que, quoy qu'ils fussent les aggréſſeurs dans cette guerre, il vouloit pourtant bien qu'ils possédassent ce qu'ils avoient conquis; que pour lui, il se contentoit du seul titre de Prince, voulant que la Principauté leur appartint. Enfin il sçut si bien les tourner, qu'ils lui députérent le *Seigneur Pagolo*, & firent une céssation d'armes.

Cependant le Duc ne s'endormoit pas sur les préparatifs; employant toute la diligence possible à se fortifier d'hommes & de chevaux: mais afin qu'ils ne parussent pas, il les dispersoit dans tous les lieux de la Romagne. Pendant ce tems-là, il lui étoit encore arrivé six-cents-lances Françoises: & bien qu'il se trouvât désormais en état de se vanger de ses ennemis à force ouverte; il crut neantmoins qu'il lui se-

feroit plus fûr & plus avantageux de les tromper ; ainfi il continua toujours fes négotiations.

Enfin il conduifit fi bien l'affaire, qu'il conclut la paix avec eux, dont les articles furent, *Qu'il leur confirmeroit leurs anciennes Charges ; Qu'il leur donneroit quatre-mille Ducats en argent content ; Qu'il ne feroit point la guerre aux Bentivoglio, s'étant même allié avec le Chef de la Maifon ; Qu'enfin ils ne feroient point obligez de le venir trouver, qu'autant qu'ils le jugeroient à propos.*

Eux, d'autre côté, s'engagérent *à rendre au Duc la Duché d'Urbin & tout ce qu'ils avoient pris fur lui ; de le fervir dans toutes fes expéditions, de ne faire jamais la guerre à perfonne fans fon confentement ; & de n'entrer jamais au fervice de qui que ce fût, fans fa permiffion.*

Aprés la conclufion de ce Traité,

té, *Guide Ubaldo*, *Duc d'Urbin* se réfugia encore une fois à *Venize*; mais devant que departir il fit raser toutes les Places de cet Etat: parce que se confiant assez à ses sujets, il ne vouloit pas que des Places qu'il ne pouvoit déffendre lui même, fussent entre les mains d'un autre; & qu'il s'en servît à opprimer ses plus fideles amis.

Mais, aprés que le Duc de Valentinois eut conclu cette paix, il quitta ymola pour aller à *Césene*; ayant auparavant distribué ses troupes & les Gendarmes François par toute la Romagne. Il demeura à Césene plusieurs jours à consulter avec les envoiez de *Vitelli* & des *Ursins*, ce qu'il seroit à propos d'entreprendre. Ces Chefs étoient avec leurs troupes dans la Duché d'Urbin; &, aprés plusieurs conferences, il ne fut rien conclu, de sorte qu'ils députerent vers le Duc, *Olivier de*

Fermo

Fermo pour lui offrir d'entrer dans la Toſcane, ou bien d'aller prendre *Sinigaille.* Le Duc répondit, *Qu'il vouloit laiſſer la Toſcane en paix, puiſque les Florentins étoient ſes amis : mais qu'il approuvoit leur déſſein ſur Sinigaille.*

Peu de tems aprés, il reçût nouvelles de la priſe de la Ville, mais que le Château tenoit bon ; le Gouverneur diſant qu'il vouloit le remettre en mains propres au Duc même, & non point à d'autres ; ce qui qui fut cauſe que ſes Chefs d'armée l'invitérent à venir en perſonne. Le Duc trouva l'occaſion favorable, parce qu'elle ne pouvoit leur donner d'ombrage, étant appellé par eux-mêmes, ſans s'être ingéré d'y aller de ſon Chef. Et, afin de leur donner plus d'aſſûrance, il congédia les Gendarmes François, qu'il avoit auprés de luy, à la reſerve des cent hommes d'armes de Monſieur de Candale ſon beau frere.

Il

Il partit donc de Césene vers la my-Decembre, & vint à Fano d'où il travailla avec tout l'artifice possible, à persuader à Vitelli & aux Ursins de l'attendre à Sinigaille; leur marquant que tant de défiance ne pouvoit pas laisser durer long-tems le Traitté qu'ils avoient fait ensemble. Que pour lui, son humeur étoit de se prévaloir des bons Conseils & du secours de ses amis. Et quoyque Vitelli eût beaucoup de répugnance, se souvenant depuis la mort de son frere, Qu'il ne faut pas offenser un Prince & en suite se fier à lui; neantmoins étant persuadé par Pagolo Ursini, que le Duc avoit gagné par des présens & par des promesses, il consentit enfin de l'attendre.

Quand le Duc sçût l'affaire concluë; il la communiqua à huit de ses plus confidents, leur ordonnant de se mettre deux à deux aux côtez de chacun de ces quatre

Generaux qui devoient venir au devant de lui ; & leur marquant à chacun, celui auprés de qui ils devoient se placer, comme pour lui faire honneur, le tenant toûjours entre eux deux ; & l'entretenant jusques dans Sinigaille, sans le laisser sortir d'avec eux, jusqu'à-ce qu'ils fussent arrivez au logis destiné pour sa personne, & que là, il les eût fait arrêter. Aprés cette précaution, le Duc partit de Césene le 30. Decembre 1502. Puis il donna ordre que toutes ses troupes, qui montoient à plus de dix-mille hommes d'Infanterië, & plus de deux mille Chevaux, se trouvassent à la pointe du jour suivant, sur le Metauro petite Riviere distante de Fano environ cinq-milles, & qu'elles l'attendissent là. Il y arriva enfin, le dernier de Decembre, & fit d'abord marcher deux-cents chevaux ; en suite l'Infanterie ; puis le reste de la Cavalerie, au milieu de

de laquelle il étoit en personne.

Fano & Sinigaille sont deux Villes de la Marche d'Ancone, sur le bord du Golfe Adriatique, & éloignées l'une de l'autre de quinze Milles; en sorte qu'allant de Fano à Sinigaille, on à les montagnes sur la droite; leur pente s'approche quelquefois si prés de la Mer, qu'en bien des lieux l'espace qui les sépare est trés peu de chose; & dans les endroits où elles s'eloignent le plus, l'espace ne contient pas deux Milles.

La Ville de Sinigaille n'est éloignée du pied de ces Montagnes, que d'une portée de mousquet: & il n'y a pas un Mille entre la Mer & elle: Du côté de la Ville, en tirant vers Fano, il y a une petite Riviére. Devant la porte il y a un Fauxbourg, avec une Place publique qui est bornée d'un côté, par la levée de la Riviére.

Les Vitelli & les Ursins ayant donc fait les préparatifs nécessaires pour recevoir le Duc en personne, ils firent retirer leurs troupes dans plusieurs lieux éloignez d'environ six Milles de Sinigaille, afin de faire place à celles du Duc. Ils n'avoient laissé auprés d'eux que la troupe d'Olivier de Fermo, qui ne faisoit que mille fantassins & cent-cinquante Gendarmes qui étoient logez dans le Fauxbourg.

Quand le Duc de Valentinois eut donné ses ordres, il marcha vers Sinigaille; & lorsque la tête de sa Cavalerie arriva au pont, aulieu de le passer, elle se mit en haië pour laisser passer l'Infânterie qui, sans faire alte entra dans la Ville. Alors Vitelli, le Seigneur Pagolo & le Duc de Gravine, étans montez sur leurs mules, allérent au devant du Duc, étant accompagnez d'un petit nombre de Gendarmes. Vitelli étoit sans armes,

armes, avec un air abbatu, comme s'il eût présenti son désastre; & ceux qui le voyoient, se souvenant de sa grandeur & de son courage, ne pouvoient le régarder sans étonnement. L'on assûre même, qu'en quittant ses gens pour venir à Sinigaille, il leur dit comme un dernier Adieu: *Il récommanda aux principaux Officiers de ses troupes, sa Maison & tout ce qu'il avoit de plus cher*; &, parlant à ses petits enfans, il les exhorta à penser bien plûtôt à la valeur *de leurs Ancêtres, qu'à leur Fortune.*

Enfin ils arrivérent vers le Duc, & ils le saluérent avec beaucoup d'honnêteté: lui de son côté, leur fit bon visage; aussi-tôt ils se trouvérent chacun au milieu de ceux qui avoient le mot pour cela. Mais le Duc ayant apperçû qu'*Olivier de Fermo* manquoit, parce qu'il étoit demeuré dans le Fauxbourg, où étoient logez ses soldats qu'il exerçoit dans la Pla-

 ce

ce publique, il fit ſigne à *Don Michel*, qui devoit ſe charger de lui, de faire en ſorte qu'il n'échapât point. *Don Michel* partit auſſi tôt, &, ayant trouvé *Olivier de Fermo*, il lui dit, que ce n'étoit pas le tems d'exercer à préſent des ſoldats; & qu'il faloit plûtôt les mettre dans leurs logis, de peur que les gens du *Duc* ne s'en emparaſſent. Qu'ainſi il devoit les loger, & venir avec lui au devant du Duc, ce qu'il fit; & le Duc arrivant en même tems, il l'appella; auſſi-tôt *Olivier de Fermo* lui fit la revérence, & le ſuivit avec les autres.

Dés qu'on fut arrivé au logis deſtiné pour le Duc, on mit pied à terre; & l'on entra dans une chambre ſecrette, où le Duc enferma les quatre priſonniers. Incontinent il monta à cheval, & commanda qu'on pillât les troupes d'*Olivier de Fermo*, & des *Urſins*. Les premiéres le furent parce qu'el-

qu'elles étoient à portée. Mais celles des *Vitelli* & des *Vrsins* étant éloignées, & ayant préssenti la triste destinée de leurs Chefs, eurent le tems de se mettre en corps; & mettant en pratique la bonne discipline qu'ils avoient apprise sous les ordres de leurs braves Généraux, ils se sauvérent, malgré leurs ennemis & les habitans du païs.

Mais les soldats du Duc n'étant pas contents du pillage qu'ils venoient de faire, commencérent à saccager Sinigaille, ce qu'ils auroient poussé jusqu'à l'extremité, si le Duc ne l'eût prévenu par la mort des plus mutins.

Dés que ce mouvement fut appaisé, & que la nuit fut venuë, le Duc trouva à propos de faire mourir *Vitelli* & *Olivier de Fermo*. Pour cet effet il les fit mener ensemble dans un lieu où il les fit étrangler. L'on rémarqua qu'ils ne dirent rien ni l'un ni l'autre,

qui fut digne de ce qu'ils avoient été dans le Monde. *Vitelli* pria le Duc, de lui obtenir du Pape son Pere, une *Indulgence Pleniére* pour tous ses péchez ; & *Olivier de Fermo* en pleurant, rejettoit sur *Vitelli*, toute la faute d'avoir agi contre les intérêts du Duc. Pour le Seigneur *Pagolo*, & le *Duc de Gravine*, tous deux de la Maison des *Ursins*, furent réservez, jusqu'à ce que le Duc eut appris que le *Pape* son Pere s'étoit assuré de la personne du Cardinal *Ursino*, *Archevêque de Florence*, & du Seigneur de *Ste. Croix*. Mais dés qu'il en eut la nouvelle, il fit étrangler de la même maniére que les précédens, ces deux autres prisonniers, & l'exécution se fit dans le Château de la Pieve le 18. de Janvier.

Ici finit le Récit

De la Maniére dont le Duc de Valentinois, &c.

POR-



PORTRAIT DE LA FRANCE.

Par NICOLAS MACHIAVEL.

LE Royaume & les Rois de *France* sont plus riches & plus puissans aujourd'hui, qu'ils n'ont jamais été, pour les raisons que je vais rapporter.

Premierément, la Couronne étant successive, s'est fort enrichie par là ; parceque quand le Roi n'a point d'héritiers, son patrimoine particulier est annexé au Domaine du Royaume. Et com-

me cela eſt arrivé à pluſieurs Rois, la Monarchie en eſt fort augmentée par les differens Etats qu'elle a acquis de cette maniere. C'eſt ainſi, que la Duché d'*Anjou* eſt venue en propre à la Couronne; il en arrivera de même à l'égard de la Duché d'*Orleans* & de celle de *Milan*, que *Louis Douze*, à préſent regnant, laiſſera aprés ſa mort, à l'Etat, parce qu'il n'a point d'Enfans. Ainſi, tout ce qu'il y a de meilleur dans le Royaume, appartient au Domaine Royal, & non pas aux Particuliers.

Une autre puiſſante raiſon qui augmente extrémement le pouvoir du Roi, c'eſt qu'au tems paſſé la France n'étoit pas toute dépendante de lui, à cauſe de la grandeur des Barons du Royaume, qui étoient aſſez forts & aſſez entreprenants pour agir contre les interêts du Monarque. Tels étoient les *Ducs de Guienne*,

de

de *Bourbon*, &c. qui sont aujourd'hui fort soûmis ; ce qui rend le Roi bien plus puissant qu'il n'étoit.

Voici une autre raison ; c'est que tous les voisins de la France entreprenoient aisément la guerre contr'elle, étant assûrez d'être toûjours recueillis & appuyez par quelqu'un de ses sujets, comme étoient les *Ducs de Brétagne*, de *Guienne*, de *Bourgongne*, & les *Comtes de Flandre*. C'est ce que les Anglois savoient bien mettre en usage ; car lors qu'ils vouloient faire la guerre au Roi, ils lui suscitoient toûjours de grandes affaires, par le moyen de ses sujets ; & le *Duc de Bourgongne* en faisoit autant par le moyen d'un *Duc de Bourbon*. Mais à present, que la *Bretagne*, la *Guienne*, la Duché *de Bourbon*, & la plus grande partie de la *Bourgongne*, sont toutes des Provinces réüniés à la Couronne, non seulement les Etran-

gers n'ont plus ces moyens de ruïner la *France*, mais même ce ſont de nouvelles forces que le Roy a acquiſes contr'eux ; de ſorte qu'il en eſt bien plus puiſſant, & eux bien plus foibles.

On peut ajoûter encore cette raiſon: C'eſt que les principaux Barons du Royaume, étant des Princes du Sang Royal, qui peuvent eſpérer de parvenir à la Couronne, quand la branche Royale viendra à manquer, ont interêt de maintenir la grandeur d'un Royaume,qu'eux ou leurs enfans, peuvent un jour poſſéder ; & ils ne doivent point ſe mettre en état d'en être déclarez indignes par la rébellion. Ce qui fut ſur le point d'arriver au Roi qui régne à préſent, pour avoir pris le parti du *Duc de Brétagne* contre les François qui le battirent, & le firent priſonnier dans cette guerre : & aprés la mort de *Charles VIII.* il y eut beaucoup de diſpute dans

les Etats Généraux du Royaume, dont la plusspart soûtenoient que ce Prince étoit déchû de son droit naturel, puisqu'il avoit eu la témerité de faire la guerre à sa nation. Et il lui en prit bien d'être riche, ayant une grande quantité de vaisselle d'argent, qui le mit en pouvoir de faire de grandes libéralitez. D'ailleurs le *Duc d'Angoulême*, qui naturellement devoit être mis en sa place, n'étoit qu'un enfant : &, si outre ces raisons, le *Duc d'Orleans* n'eût trouvé encore beaucoup de faveur, jamais les Etats ne l'auroient mis sur le Trône.

La derniére raison qui rend le Royaume si puissant, c'est que les grandes terres de France ne se partagent point entre les Cadets, comme cela se prattique en Allemagne, & en beaucoup d'endroits de l'Italie : au lieu qu'en France les Terres sont toutes pour les Aînez, & les Cadets sont comme

ils peuvent, étant entretenus par le Chef de leur Maison; d'ordinaire, ils prennent tous le parti des armes: & c'est par là qu'ils tâchent de faire Fortune; se nourissant de l'espérance de pouvoir aussi un jour acquérir quelque terre. Cela est cause qu'aujourd'hui la Gendarmerie Françoise est la meilleure du monde; toute cette Noblesse étant élévée pour y entrer.

L'Infanterie qu'on léve en France, ne peut être bonne; parce qu'il y a fort long tems que le Royaume est en paix, & que les peuples n'ont aucune expérience. D'ailleurs toute leur Infanterie est de gens de métier, & de païsans, qu'on léve dans les villages: Or ces pauvres gens sont tellement tyrannisez par les Gentilshommes, & tellement méprisez, que cela leur rend le cœur bas. L'on voit aussi que le Roi n'en tient presque point dans ses Armées, parce qu'il

qu'il n'y a pas lieu de conter sur eux. Il est vray qu'il se sert de Gascons, qui, étant plus voisins des Espagnols, tiennent de leur naturel glorieux. Cependant depuis plusieurs années ils ont plûtot vêcu en voleurs qu'en soldats. Ils font pourtant bien, quand il s'agit d'attaquer ou de défendre des Places; mais en rase campagne, ce n'est plus cela. Ils font en cela le contraire des Allemands & des Suisses, qui, dans une bataille, n'ont pas leurs semblables; mais qui ne font rien qui vaille dans uue Place assiegée. Cette différence vient, à mon avis, de ce que ces gens-là ne peuvent pas dans dans une ville assiegée, se battre dans la même ordonnance qu'ils font en campagne. Voilà les raisons, pourquoi, en campagne, le Roi de France se sert toûjours de Suisses ou de Lantsquenets, parce que la Cavallerie Françoise ne se fit pas sur les Gas-

Gascons. Et si l'Infanterie étoit aussi bonne que cette Cavalerie, Il n'y a point de doute que le Roy pourroit tenir tête à quelques ennemis qu'il pût avoir.

Les Françoîs sont naturelement plus courageux que robustes: & quand on peut résister à leur premiére violence, ils perdent incontinent courage & deviennent comme des femmes. Outre cela, ils ne peuvent supporter la fatigue & la disette: & ils sont si négligents, que si on sçait les surprendre dans leur désordre, alors ils sont aiséz à vaincre. C'est une chose dont on a beaucoup d'exemples dans le Roiaume de Naples; & encore depuis peu à Farigliane, où ils étoient le double en nombre des Espagnols qu'ils sembloient devoir devorer: neantmoins parcequ'on étoit au commencement de l'hyver & que les pluies étoient violentes, les Soldats François al-

alloient par pelottons dans les villages voisins, pour y être plus à leur aise; de sorte qu'il en resta si peu au camp, & si en désordre, que les Espagnols remportérent là une victoire contre l'espérance de tout le monde. Il en seroit arrivé de même à la bataille de *Vailà*, si l'on eût amusé les François encore dix jours. Mais *Bartelemi d'Alviano*, tout furieux quil étoit, trouva une furie encore plus terrible que la sienne. C'eût été la même chose à la bataille de *Ravenne*; car si les Espagnols ne fussent pas venus à la portée des François, ils en seroient venus à bout, à cause de leur négligence & du manque de vivres que les Vénitiens leur coupoient du côté de *Ferrare*, & que les Espagnols leur auroient aussi coupez du côté de *Boulogne*; màis parce que les uns furent malconseillez, & que les autres manquérent de jugement, les François

çois remportérent cette ſanglante Victoire. Et quoyque le combat fût violent, il l'auroit été encore davantage, ſi le nerf de chaque armée eût été de même eſpece de Milice. Mais les François étoient forts en Cavalerie, & les Eſpagnols en Infanterie, ce qui fut cauſe que le carnage fut moins grand. Il eſt donc vrai que pour venir à bout des François, il faut éviter leur premiére furie ; & ſe contenter de les laſſer en tirant la choſe en longueur : Car Céſar nous aſſûre qu'au premier choc, ils ſurpaſſent le courage naturel des hommes, mais qu'à la fin ils ſont moins que des femmes.

La France à cauſe de ſon étenduë & des belles rivieres qui l'arroſent, eſt fertile & opulente: & les denrées auſſi bien que les Manufactures y valent tres-peu d'argent, qui eſt rare parmi le menu peuple, qui peut à peine en amaſ-

amaſſer aſſez pour payer les redevances à leurs Seigneurs, quoyqu'elles ſoient trés petites. Cette diſette d'argent vient de ce qu'ils ne débitent point leurs denrées; parce que le païs eſt ſi bon, que chacun en recueille aſſez pour en vendre, s'il y avoit des achetteurs: de maniére qu'un homme qui voudroit vendre une meſure de froment dans ſon vilage, tout le monde ſe moqueroit de lui; parce-qu'il n'y en a point qui n'en ait à vendre. Pour les Gentilshommes, ils ne dépenſent rien de l'argent qu'ils tirent de leurs Vaſſaux, que pour achetter des habits; car pour vivre, ils trouvent dans leurs terres, une grande abondance de beſtiaux de volaille, de gibier, de venaiſon, de poiſſon; & tous ceux qui ont des terres ont les mêmes avantages; de ſorte que tout l'argent eſt entre les mains des Seigneurs qui en ont à preſent une

une grande quantité ; mais pour les gens du peuple, quand ils ont un Florin, ils ſont riches ; parceque rien ne leur manque d'ailleurs.

Le Clergé eſt fort riche en France ; car des cinq parts des revenus du Roiaume il en tire deux : beaucoup d'Evêchez ſont maîtres du *Temporel* & du *Spirituel* enſemble. Et comme les gens d'Egliſe trouvent chez eux plus qu'il ne faut pour les nourir graſſement, tout l'argent qui leur tombe entre les mains, n'en ſort jamais, ſuivant l'humeur avare de ces ſortes de gens-là. L'argent auſſi qui appartient aux Egliſes ſe convertit en ornements, joïaux & autres richeſſes mortes. De ſorte que ſi l'on raſſembloit l'Argenterie & les Tréſors des Egliſes, avec la monnoië que les Prêtres renferment dans leurs coffres, on trouveroit des richeſſes infinies.

Il entre beaucoup de gens d'Eglise dans le Gouvernement, & dans les affaires d'Etat du Roiaume ; & les Seigneurs Séculiers n'en ſont point jaloux ; car rien ne peut ſe mettre en exécution que par leur moien. De ſorte que les uns diſpoſent les affaires, & les autres les font. Il entre pourtant auſſi des gens d'épée dans le Conſeil, ſur tout de ceux qui ont blanchi dans le métier, afin de redreſſer les Prélats lors-qu'il s'agit de raiſonner de ces affaires-là qu'ils n'entendent pas.

Il y a en France une Vieille *Pragmatique* autoriſée depuis un tems immémorial par les Papes, qui conſerve les Egliſes Collégiales dans le droit de nommer leurs Evêques : en ſorte que quand ils meurent, les Chanoines s'aſſemblent & en éliſent un autre. Souvent il y a de la diſpute ; car les uns tachent d'achetter des Voix ; les autres y pretendent par

leurs

leurs ſervices & leur mérite. Les Moines ont le même droit de faire leurs Abbez. Les autres petits *Bénéfices* ſont conférez par les Evêques dont ils dépendent. Que ſi quelquefois le Roi veut déroger à cette *Pragmatique*, en mettant lui même un Evêque de ſon choix, il faut qu'il emploie la violence, car les Chanoines refuſent de le reconnoître; que s'ils ſont obligez de céder à la force, dés-que le Roi eſt mort, ils chaſſent l'Evêque intrus, pour rappeller le premier qu'ils avoient élû.

Le Soldat François eſt aſſez avide du bien d'autrui, dont aprés cela, il eſt prodigue & du ſien auſſi en même tems. De ſorte qu'il volera pour manger, pour diſſiper, & pour le conſumer avec celui à qui il l'a volé, lui faiſant en ſuite part du ſien même. Mais l'Eſpagnol eſt contraire en cela au François; car vous ne revoiez jamais

mais rien de ceque cette nation-là vous à volé.

La France appréhende les Anglois, à cause des courses & des ravages qu'ils ont fait autrefois dans ce Roiaume ; de sorte que les peuples, qui ne distinguent pas les tems, redoutent beaucoup ces troupes-là. Mais aujourd'hui, les choses sont bien changées ; car la France est armée, unie & expérimentée ; ayant, outre cela, entre les mains, les Provinces qui faisoient la plus grande force des Anglois, comme la Normandie, la Guienne, la Bretagne & la Bourgongne. D'autre côté, les Anglois ne sont point agguérris à présent, car il y a si long-tems qu'ils n'ont plus de guerre, qu'à peine trouvera-on dans ce Roiaume-là, un homme qui ait jamais vû l'Ennemi. Enfin excepté l'Archiduc d'Autriche, ils n'ont aucune Puissance sur qui ils puissent faire fond, pour les aider à faire

faire des descentes en France.

Les François auroient lieu de craindre assez l'Espagne, à cause de l'esprit & de la vigilance de la Nation. Mais toutes les fois que ce Roi là voudra faire la guerre à la France, il rencontrera de si grands obstacles en son chemin, que rien n'est plus difficile que l'execution de ce dessein: parce-que depuis le cœur de ses Etats jusqu'aux Pirenées, qui separent les deux Roiaumes, il y a une si grande route & si sterile, que toutes les fois que les François voudront attendre leur ennemi au passage de ces Montagnes, soit du côté de Perpignan; soit du côté de la Guienne, ils le trouveront toujours demi défait, si ce n'est du côté des forces, au moins par rapport aux vivres, qu'il est fort difficile de voiturer de si loin: en effet le Païs qui est entre-deux est

eſt ſi ſtérile, qu'en bien des endroits, il en eſt déſert & dans les autres à peine y-a-il dequoi nourrir le peu d'habitans qui y ſont. Cette raiſon-là rendra donc l'Eſpagne peu formidable à la France de ce côté-là.

La France n'a rien à craindre non plus de la part des diſſept Provinces du Pais-bas ; ce qui vient de la froideur du climat & de ſa Sterilité en bleds & en vins : & comme on n'y recueille pas dequoy nourir les habitans, ils ſont obligez de tirer leur ſubſiſtance de Bourgongne, de Picardie & d'autres Provinces de France. De plus les habitans des Pais-bas ſubſiſtent par des Manufactures, & par des Merceries qu'ils débitent en France, aux Foires de Paris & de Lion : car du côté de la Mer, ils n'en trouveroient pas le débit, non plus que du côté de l'Allemagne, où il ſe fait plus de ces ſortes d'ou-

vrages que dans ces Provinces-là. Ainsi lors-que les Flamends seront privez du Commerce de la France, ils ne pourront débiter leurs marchandises, ni avoir aisément de quoy subsister: ils n'auront donc jamais de guerres avec la France, que lors-qu'ils y seront forcez.

Un Etat rédoutable pour la France, sont les Suisses: à cause de leur voisinage & de la prontitude avec la quelle ils peuvent se mettre sous les armes, elle est si grande qu'il est impossible d'y pourvoir assez à tems. Cependant ces gens-là ne sont à craindre que pour des incursions & le pillage; car n'ayant ni Artillerie, ni Cavalerie, & les Places Françoises qui sont prés de leurs frontieres, étant bien munies, il leur est impossible de faire des conquêtes sur le Roiaume. De plus les Suisses sont plus propres à une Bataille qu'à des sieges: mais

mais leurs voiſins ſujets de la France n'étant pas agguérris, ne ſont point propres à leur livrer combat, & la Cavalerie Françoiſe n'aiant pas de bonne Infanterie ne peut pas reuſſir. Outre cela le pais eſt diſpoſé de maniére que la Cavalerie ne peut pas s'y manier aiſément ; & les Suiſſes ne quittent pas volontiers leurs frontieres, pour laiſſer derriere eux de bonnes Places, crainte que les vivres ne leur fuſſent coupez ou même, qu'étant venus juſqu'en pais de plaines, on ne leur fermât les paſſages, & qu'on ne leur ôtât la facilité de retourner chez eux.

Les François ne craignent rien du côté d'Italie, à cauſe des Montagnes & des Places fortes qu'ils y ont au pied. Quiconque donc voudroit attaquer la France de ce côté-là ; il faudroit qu'il paſsât les Alpes : &, aiant derriere ſoi un pais ſi ſtérile, il

faudroit qu'il s'exposat à manquer de vivres; on qu'il laissat les Places derriere (ce qui seroit une folie) ou, qu'enfin, il les assiegeat. Mais la France n'a rien à craindre de ce côté-là, n'y aiant aucun Prince en Italie propre pour un tel dessein; d'ailleurs le païs n'est pas uni comme il l'étoit du tems des Romains.

La France ne craint encore rien sur les côtes de la Méditerrannée; car les ports qui y sont ne manquent jamais de batiments, tant au Roi qu'aux particuliers, qui seroient suffisans pour garantir le Roiaume de quelqu'attaque imprévue qui pourroit venir de ce côté-là: & pour une attaque préméditée, on a le tems de la prévenir; car comme elle ne peut se faire sans beaucoup de préparatifs, chacun en est informé devant qu'elle puisse frapper son coup: enfin le Roy tient toûjours des gens d'Ordonnance dans ces

ces endroits-là, afin de jouer à coup ſûr.

Ce Monarque ne fait pas de grandes dépenſes en garniſons, car ſes ſujets lui ſont tres-affectionnez; ainſi il n'a point beſoin de Cittadeles au dedans du Roiaume: & pour la frontiere, il y tient des gens d'Ordonnance, ce qui lui épargne la dépenſe des Garniſons: & s'il eſt menacé de quelque grande irruption, il a du tems pour y pourvoir, parceque l'Ennemi en a beſoin lui même, pour aſſembler tout ce qui lui eſt néceſſaire pour cela.

Le menu peuple de France eſt humble & fort ſoûmis, aiant une extréme vénération pour ſon Roi. Ces petites gens là ne font preſque point de dépenſe, à cauſe de la grande abondance de toutes ſortes de choſes néceſſaires à la vië, que leurs terres produiſent; & à peine, en voit on de ſi pauvres qu'ils n'aient pas quelque

morceau d'héritage en propre. Ils s'habillent de grosses étofes qui coûtent fort peu ; & eux & leurs femmes ne portent point de soië en aucune maniére ; car les Gentils-hommes dont ils relévent ne le souffriroient pas.

Les Evéchez du Roiaume sont en tout cent-quarante-six, y compris dixhuit Archevéchez.

Les Paroisses sont au nombre de dissept-cent-milles, en contant sept-cents-quarante Abbaïes.

A l'égard des Prieurez, on n'en tient point conte.

Jamais je n'ay sçû à quoy monte le revenu ordinaire & extraordinaire de la Couronne ; car tous ceux à qui je l'ai demandé m'ont toûjours répondu, qu'il alloit aussi loin qu'il plaisoit au Roy. Cependant quelqu'un m'a dit qu'une partie de l'ordinaire qui se tire des Gabelles & des Entrées montoit à dixsept cent-mille écus.

Pour

Pour l'extraordinaire se tire des Tailles que le Roi impose hautes ou basses, comme il le juge à propos. Mais quand cela ne suffit pas, on fait des Emprunts, qu'on ne rembourse que rarement. Voici comment le Roi se prend à faire ces Emprunts ; il adresse des lettres Royaux aux Villes en ces termes: *Le Roi nôtre Sire se recommande à vous; & parce qu'il a faute d'argent, il vous prie que lui prêtiez la somme contenuë dans la lettre, &c.*

Cette somme se remet entre les mains du Receveur, chaque ville en ayant un pour les Gabelles, les Tailles & les Emprunts.

Le pouvoir des Barons sur leurs Vassaux, est de tirer d'eux une certaine somme par cheminée, pour toutes les redevances; elle ne passe pas six ou huit sols par quartier. Ils ne peuvent imposer de tailles sur eux, ou leur faire des emprunts, si le Roi n'y con-

ſent ; & c'eſt ce qui arrive rarement.

Le Roi ne tire rien des Gentilshommes que la Gabelle, & jamais il ne leur impoſe de Taille, ſi ce n'eſt dans quelque beſoin preſſant.

L'ordre que le Roi tient dans l'Extraordinaire des guerres, ou d'autres dépenſes, eſt qu'il donne des mandemens aux Tréſoriers Généraux, pour le payement des troupes, & eux ils les payent par les mains des Commiſſaires qui les paſſent en revûë. Ceux qui ont des penſions, & qui ſont couchez ſur l'Etat, s'en vont auſſi aux Tréſoriers Généraux, qui leur donnent un ordre pour être payez. Les Gentilshommes de la Garde ſont payez tous les mois ; & les Penſionnaires le ſont tous les Quartiers, en portant leurs ordres aux Tréſoriers Provinciaux des endroits où ils

ils demeurent, & incontinent ils ſont payez.

Le Roi a deux-cents Gentilshommes de la Garde, qui ont chacun vint écus par mois. Les deux cents font deux Compagnies, qui ont chacune leur Capitaine.

Le nombre des Penſionnaires n'eſt point fixe, non plus que la penſion qu'on leur fait: les uns ont plus, les autres moins, comme il plaît au Roi. Ils ſe ſoûtiennent ſouvent par l'eſpérance de monter plus haut; mais il n'y a aucune régle dans leur deſtinée.

La charge des Surintendants des Finances, eſt de prendre tant par feu & tant par la voye des Tailles; le tout avec le conſentément du Roi. Ils doivent auſſi avoir ſoin que les dépenſes du Roy, tant ordinaires qu'extraordinaires, ſoient payées dans leurs tems, & ſuivant les mandements qu'ils en donnent.

Les Tresoriers tiennent l'argent qu'ils doivent donner, suivant les mandements des Surintendants.

La charge du Chancelier est unique; il peut condanner & faire grace, méme de la vie, sans le consentement du Roi: Il peut mettre hors de Cour & de Procés les gens qui plaident opiniâtrément. Il peut conferer les Bénéfices, mais avec le consentement du Roi. Les Graces s'accordent par des lettres Royaux sellées du grand Seau; & c'est le Chancelier qui le tient. Sa pension est dix mille francs par an, & onze mille pour tenir table: or tenir Table en François signifie en nôtre langue, donner à dîner & à souper; ce que le Chancelier fait à tous ceux du Conseil qui le suivent, comme peuvent être les Avocats & autres qui mangent quand il leur plaît à sa table: & cette

cette mode est fort en usage par toute la France.

La pension que le Roi donnoit au Roi d'Angleterre, montoit à cinquante mille francs par an ; afin de le recompenser de certaines dépenses que le Roi défunt d'Angleterre, pere de celui ci, avoit faites en Brétagne ; mais cette pension est à présent amortie.

Il n'y a qu'un grand Sénéchal en France, & les Sénéchaux des Provinces, qu'en beaucoup d'endroits, on appelle Baillifs, sont ceux qui commandent les gens d'Ordonnance, tant d'ordinaires qu'extraordinaires. Ou si vous voulez le *Ban* & l'*Arriere-ban*, tous ceux qui le composent sont soûmis, & doivent obeïssance au Sénéchal ou Baillif, comme à leur Capitaine.

Il y a autant de Gouverneurs de Places & de Provinces qu'il plaît au Roi: leurs pensions sont aussi réglées comme il lui plaît,

auſſi-bien que le tems qu'ils ſont dans leurs charges : & tous les Gouverneurs auſſi-bien que les Lieutenants des plus petites Places, ſont créez par le Roi. De plus toutes les charges du Royaume ſont données ou venduës par le Roi, & non par d'autres.

Les Etats Généraux s'aſſemblent tous les ans au mois d'Août, ou au mois d'Octobre, quelquefois en Janvier, ſelon qu'il plaît au Roi. Dans cette Aſſemblée les Intendants des Finances portent l'Etat des révenus & de la dépenſe de l'année ; puis on y régle le revenu à proportion de la dépenſe. L'on y augmente auſſi, ou bien l'on y diminue les penſions ſelon que le Roi l'ordonne.

Il n'y a point de nombre fixe pour les Gentils-hommes gagez, & les Penſionnaires : & tout cela ne paſſe point à la Chambre des Contes ; mais il leur ſuffit d'avoir l'au-

l'autorité du Roi, pour leur sûreté.

La Chambre des Contes est occupée à revoir tous les Contes de ceux qui manient les revenus de la Couronne, depuis le Surintendant des Finances jusqu'aux Receveurs.

L'Université de Paris est payée sur les revenus des fondations des Colléges; mais la paye est petite.

Il y a cinq *Parlemens*, qui sont *Paris*, *Rouen*, *Thoulouse*, *Bordeaux*, & *Grénoble*, & ils sont tous souverains dans leurs Jurisdictions.

Il y a quatre principales Universitez: *Paris*, *Orleans*, *Bourges* & *Poitiers*: en suite *Tours* & *Angers*; mais ces derniéres sont peu de chose.

Le Roi met garnison où il lui plaît, & autant qu'il veut; aussi-bien que de l'Artillerie. Cependant il n'y a point de Villes qui n'en ayent quelque piéces à

elles: & depuis deux ans en çà, il s'en eſt beaucoup fait en pluſieurs endroits du Royaume, & aux dépens des Villes où elles ont été fonduës, ce qui s'eſt fait en mettant quelque petite augmentation ſur chaque impôt. Il y a d'ordinaire quatre garniſons; ſavoir en *Guienne*, en *Picardie*, en *Bourgongne*, & en *Provence*, & ſuivant les raiſons qu'on peut avoir d'apprehender, on les change ou on les augmente en des endroits plûtôt qu'en d'autres.

Je me ſuis informé combien les Etats Généraux aſſignent au Roi, par an, pour les dépenſes de ſa Maiſon & de ſa Perſonne, & j'ay trouvé qu'on lui accorde d'ordinaire ce qu'il demande.

Il y a quatre cents Archers, deſtinez pour la garde de la perſonne du Roi, dont il y en a cent qui ſont Ecoſſois; ils ont trois cents francs par an, avec la Caſaque de la Livrée du Roi. Les Gar-

Gardes du Corps, qui ſont toûjours à ſes côtez, ſont vint & quatre, ayant chacun quatre cent francs par an. *Mr. de Curſel* & le *Capitaine Gabriel* les commandent.

Outre cela, le Roi a encore ceux Garde à pied de Suiſſes; & ceux d'ent'eux, qu'on appelle les *Cent Suiſſes*, ont douze francs de paye par mois. Pendant le Régne de *Charles VIII.* ils étoient habillez de ſoye. Il y en a encore trois-cents autres qui n'ont que dix francs de paye, avec deux habits par an de la Livrée du Roi.

Les Fourriers de la Cour ſont des gens qui ont ſoin de la loger quand elle eſt en voyage; ils ſont au nombre de 32, avec 300 francs de gages par an, & une Caſaque chacun de la couleur du Roi. Ils ont ſur eux quatre Marechaux des Logis, avec 600 francs de gages chacun. Voici l'ordre qu'ils tiennent; tout ce nombre ſe partage en quatre

quatre bandes : La premiére de ces bandes, ayant ſon Maréchal des Logis, ou ſon Lieutenant pour les commander, demeure dans le lieu d'où la Cour part, afin de faire raiſon, & de payer les particuliers chez qui l'on a logé. La ſeconde bande marche avec le Roi : la troiſiéme prend les devants, pour ſe trouver dans l'endroit où la Cour doit arriver. Enfin la derniére ſe trouve au lieu où le Roi doit coucher le lendemain, afin d'y préparer les logements pour cela. Leur ordre eſt admirable ; car dés qu'on arrive, chacun trouve ſon logis tout prêt, juſqu'aux moindres perſonnes de la Cour.

Le Prévôt de l'Hôtel eſt un Officier de la Couronne, qui ne quitte jamais la perſonne du Roi. Son autorité eſt fort grande ; & dans tous les lieux où il va, ſa juriſdiction a toûjours lieu, juſqu'à avoir le pouvoir de juger ceux du païs. Dans le Criminel il juge ſans appel,

appel, ceux qui lui tombent entre les mains. Ses gages ordinaires montent à six mille francs. Il est toûjours accompagné de deux Juges pour le Civil, qui sont gagez du Roi à 600 francs chacun par an. Il a un Lieutenant pour les causes Criminelles, qui a sous luy trente Archers, payez par le Roy. Ainsi le Grand Prévôt expedie également les affaires Civiles & les Criminelles: & dés que l'Accusateur a eté confronté avec l'accusé, il ne lui en faut pas davantage pour prononcer définitivement.

Il y a huit Maîtres d'Hôtel chez le Roi; il n'y a rien de fixe pour leurs gages, l'un ayant mille francs, l'autre plus, l'autre moins, selon qu'il plaît au Roi. Ils ont au dessus d'eux le Grand Maître, qui est à présent celui qui a succedé à Mr. *de Chaumont*, & à Mr. *de la Palisse*, dont le premier avoit eu la même charge. Ses appointements sont de 11000 francs par

an,

an, & toute sa fonction c'est d'avoir inspection sur les Maîtres d'Hôtel.

L'*Amiral de France* est un Officier de la Couronne, dont la charge s'étend sur tous les armemens de Mer, sur tous les Ports du Royaume, & il peut disposer comme il lui plaît de tous les Vaisseaux du Roi. Ses gages montent à dix-mille francs par an.

Le nombre des Chevaliers de l'Ordre, n'est point fixé; le Roi en fait autant qu'il lui plaît. A leur Création ils jurent de défendre le Roiaume, & de ne porter jamais les armes à son préjudice: on ne peut point leur ôter le Grade, qui dure autant que leur vië; il y en a entr'eux dont la pension monte jusqu'à quatre-mille francs par an: on ne confére ce titre d'honneur qu'à des gens bien distinguez.

La Charge des Chambellans est d'entretenir le Roi; de marcher

cher devant lui quand il va au Conseil ; d'y entrer eux mêmes : en un mot, ils tiennent un rang fort considérable à la Cour : & leur pension est fort haute, comme de six, de huit, & de dix mille francs : quelque-fois ils n'ont rien, parceque le Roy en fait quelque-fois d'honoraires en faveur de quelque personne de mérite ; & même des étrangers. Leur Privilége est d'être exempts dans le Roiaume de toutes sortes de Gabelles ; & ils mangent à la seconde table de la Cour.

Le grand Ecuier ne s'éloigne jamais de la personne du Roi : sa Charge lui soûmet les douze Ecuiers ordinaires, aiant le même pouvoir sur eux, que le grand Senechal & le grand Maître ont l'un sur les Sénéchaux, ou Baillifs des Provinces, & l'autre sur les Maîtres d'Hôtel ordinaires. Les fonctions de sa charge sont d'avoir

voir inſpection ſur les Ecuries, & ſur tous les équipages du Roy, de le mettre à Cheval, de l'aider à deſcendre & de porter l'Epée devant lui, quand il marche en cérémonie.

Tous les Seigneurs du Conſeil ont chacun une penſion de ſix à huit-mille francs, comme il plait au Roy. Les Principaux ſont l'Evêque de Paris, l'Evêque de Beauvais, le Baillif d'Amiens, Mr. de Buſſi, & le Chancelier. Mais Robert & Mr. de Paris gouvernent tout.

Les Prétenſions du Roy de France ſur la Duché de Milan, viennent de ce que le Duc d'Orleans, ſon grand Pere, épouſa une fille du Duc de Milan, dont la race maſculine & légitime eſt éteinte. Et voici comment l'affaire s'eſt paſſée. Jean Galeas, Duc de Milan, eut deux filles & je ne ſçai combien de fils. L'une de ſes filles s'appelloit Valentine

qui

qui fut mariée à Louis, Duc d'Orleans, grand Pere du Roy régnant; ce Duc descendoit en droite ligne de Hugues Capet. Aprés la mort du Duc Jean Galeas, son fils Philippe lui succéda, & mourut sans autres enfans qu'une fille naturelle. Cette Souveraineté fut en suite usurpée par la Maison de Sforce, les Ducs d'Orleans soûtenant que les enfans de Madame Valentine sont les seuls legitimes Héritiers du Milanois. En effet si-tôt que le Duc d'Orleans eut fait cette alliance, il écartela son Ecu des armes de France, au Lambel d'Orleans & des armes de Milan: ce qu'ils prattiquent encore aujourd'hui.

Toutes les paroisses de France entrétiennent avec de gros gages, chacune un homme qu'on appelle un *Franc Archer*: il est obligé d'entretenir un bon cheval, d'être armé & équippé de tout ce

qu'il

qu'il faut, & d'être prêt à marcher au premier commandement du Roi, pour faire la guerre dedans ou dehors le Roiaume; ou pour tout ce qu'il plaira à ſa Majeſté de l'emploier. l'Hyver même, ces gens-là ſont obligez de marcher dans les Provinces attaquées, ou qui craignent de l'être: & ſuivant le nombre des paroiſſes dont nous venons de parler, ces *Francs Archers*, ſont en tout 1700000.

Les Fouriers, ſuivant leur Charge, marquent des Logis pour loger la Cour: & d'ordinaire les gens les plus conſidérables du lieu reçoivent chez-eux les gens de la Cour. Mais pour éviter toutes ſortes de plaintes de la part des uns ou des autres, il eſt ordonné qu'on donnera un ſol par jour de chaque chambre, où il y aura un lict garni, & où le Maître fournira ce qu'il faut de draps & autres linges, au moins une fois la ſemaine.

Un

Un homme qui va loger chez un autre, doit lui donner deux deniers par jour pour napes, servietes, vinaigre, sel & verjus: & on lui doit changer le linge de table, au moins deux fois la semaine; mais, comme la France abonde en toiles, l'on vous y change de linges tant de fois que vous le voulez: il faut, outre cela, que le Maître du logis ait soin de faire entretenir les chambres nettes & faire faire les licts.

L'on donne aussi deux deniers par jour pour une écurië; & le Maître du logis n'est obligé à autre chose qu'à la faire néttoier.

Il y en a beaucoup qui ne paient pas tant, à cause de l'humeur accommodante de la Nation; cependant c'est la taxe de la Cour.

Voici les prétensions que les Anglois disent avoir sur la France. Charles six, Roy de France, maria Madame Caterine de France sa fille, au Prince Henri d'Angle-

gleterre : &, dans le Contract de mariage, le Roi institua pour son Heritier universel, le Prince Henri, sans parler du Daufin, qui régna en suite, sous le nom de Charles sept : Il fut ajoûté au contract, Qu'en cas que le Prince Henri mourût avant le Roi son beau-pere ; & qu'il laissât des enfans légitimes de son estoc & ligne, les dits enfans, par droit de représentation, succéderoient à la Couronne de France. Mais cette donation n'eut point de lieu ; parce qu'elle est contraire aux Loix fondamentales de la Monarchie Françoise. D'autre côté, les Anglois disent, que *Charles Sept* n'étoit pas légitime.

Il y a deux Archevêchez en Angleterre, & vint deux Evêchez, avec cinquante mille Paroisses.

FIN

Du Portrait de la France.



PORTRAIT DE L'ALLEMAGNE.

Par MACHIAVEL.

L'ALLEMAGNE est puiſſante ſans doute, puis qu'elle abonde en Peuple, en Richeſſes, & en Armes. A l'égard des richeſſes, il n'y a point de ville Impériale qui n'ait bien des finances dans le Tréſor public; & l'on croit que *Strasbourg* ſeul renferme à

présent plusieurs millions de Florins dans ses coffres. Cette richesse vient de ce que ces villes n'ont point d'autre dépense à faire, que de leurs munitions de guerre & de bouche: & quand les frais en sont une fois faits, il en coûte peu à les bien entretenir. L'ordre qu'ils observent pour cela, est trés-beau; car le Public tient toûjours dans les Magazins de quoi nourrir & chauffer toute la ville, pendant un an. Il peut aussi occuper & faire gagner la vië, à toute la populace, pendant ce tems là. Il ne dépense point en soldats, parce que les habitans capables du métier de la guerre, sont bien disciplinez & armez. Et les jours de fêtes, ou lieu de joüer, ils s'exercent les uns à tirer le Mousquet; les autres à manier la Picque; enfin chacun trouve de quoi s'occuper, l'un en une façon, l'autre en l'autre. Ils font des gageures entr'eux; & il y a même des prix pour

pour les plus adroits: voilà leurs plus grandes dépenses, étant fort économes dans le reste. Ainsi toutes les villes Impériales ont un beau revenu Public.

Ce qui rend ces Peuples riches chez eux, c'est parce-qu'ils vivent comme des pauvres. Ils ne font aucunes dépenses superfluës ni en bâtiments, ni en habits, ni en meubles, ni en Vaisselle d'argent. Ils se contentent d'avoir du pain & de la viande à suffisance, & un poële pour s'y réfugier contre le froid du Climat. Ceux qui n'ont rien au de là de ces nécessitez, savent s'en passer, & ne se donnent pas la peine de le rechercher. Ils dépensent deux Florins en dix-ans pour leurs habits: & chacun selon sa condition, y dépense à proportion; personne en ce pais-là, n'estime ce qu'il n'a pas, & ils ne se mettent en peine que de ce qui est purement nécessaire; encore le bor-

nent-ils fort au dessous de ce que nous faisons. Cette modération est cause qu'il ne sort point d'argent de leur pais, parce-qu'ils sont contents de ce qu'il produit: au contraire il y vient beaucoup d'argent du dehors, qu'on leur apporte, pour leurs Manufactures & les différents ouvrages qu'ils font, & dont ils remplissent l'Italie. Le gain qu'ils y font est d'autant plus grand, qu'ils y emploient un petit Capital. Voila comment ils vivent avec plaisir, dans leur Simplicité naturelle, & dans la liberté dont ils jouïssent. C'est pour ces raisons, qu'ils ne veulent point aller à la guerre, à moins qu'ils ne soient fort bien paiez; encore, avec cela, ils ne marcheroient pas, s'ils n'étoient commandez par leurs Supérieurs. C'est pourquoy l'Empereur est obligé à de plus grandes dépenses qu'un autre Prince; parce-que plus les gens sont à leur aise,
moins

moins ils ont envie d'aller à la guerre.

Les Villes Impériales pourroient s'unir avec les Princes de l'Empire; ou même, sans être uniës avec les Princes, elles pourroient seules contribuer à une grande élévation de l'Empereur: mais c'est ce que les uns & les autres ne souhaitteront jamais; parce-que si l'Empereur étoit fort puissant, il réduiroit les Princes à une telle soumission, qu'il en disposeroit comme il lui plairoit; & qu'il ne seroit pas obligé d'attendre leur consentement, pour en tirer du secours & du service: en un mot, il les réduiroit sur le pied, où ils sont aujourd'hui en France, & où Louïs onze les a mis par la force des armes, & en abbatant des Têtes qui lui nuisoient, dans le dessein d'établir le pouvoir *Despotique*. Les Villes Impériales n'auroient pas moins à craindre la trop grande puissan-

ce de l'Empereur, qui ne manqueroit pas de disposer d'elles, selon son *bon plaisir*, & non pas selon qu'elles le trouveroient à propos, pour le bien de l'Empire. Or ce qui fait la més-intelligence entre les Princes & les Villes Impériales, c'est la diversité des intérêts qui font deux grands Partis en Allemagne; & l'un & l'autre regardent les Suisses, comme leurs ennemis communs. Les Princes, d'autre côté, sont regardez en leur particulier, comme ennemis de l'Empereur. L'on trouvera sans doute étrange que les Suisses & les Villes Impériales se regardent réciproquement comme ennemis; puisqu'ils ont tous un même but, qui est de conserver leur liberté, & d'être en garde contre l'ambition des Princes. Mais il faut savoir que les Suisses n'en veulent pas seulement aux Princes, comme les Villes Impériales; ils n'aiment pas non plus
la

la Noblesse. N'aiant donc dans leur pais ni Souverains, ni Seigneurs, ils jouïssent de cette parfaite liberté, & de cette égalité que Dieu a mise entre les hommes: & ils ne distinguent entr'eux, que ceux qui les gouvernent pendant le temps qu'ils sont dans les Charges. Voilà ce qui fait peur aux Gentilshommes qui sont restez dans les Villes Impériales, & ce qui les oblige à emploier tous les artifices imaginables, pour fomenter une grande aversion entre leur pais & les Suisses. Outre cet intérêt, tous les sujets des Villes Impériales qui se mêlent du métier de la guerre, sont ennemis des Suisses, dont ils sont jaloux; parce-qu'on les regarde comme plus braves, que les Allemands: de sorte qu'il est impossible d'avoir des troupes de ces deux Nations dans une Armée, sans qu'il y ait tous les jours, des querelles entr'eux.

A l'égard de l'aversion naturelle des Princes, pour les Villes Impériales & les Suisses, il est superflus d'en parler, car le principe en est connu de tout le Monde, aussi bien que celui de la jalousie, qui regne entre l'Empereur & les mêmes Princes. Il faut donc savoir que l'aversion de l'Empereur la plus forte, est contre les Princes de l'Empire; & comme il n'est pas assez puissant pour les abbatre lui seul, il tache de s'attirer l'affection des Villes Impériales: & même depuis quelque tems, il ménage fort les Suisses, dont il semble avoir regagné la confiance. Si donc l'on fait réflexion sur toutes ces différentes més-intelligences, en général, en y joignant la jalousie particuliére qui se trouve entre plusieurs des Princes de l'Empire; & même, entre des Villes Impériales, il est difficile de parvenir jamais à une union assez grande

de, pour que l'Empereur en puisse tirer tout le secours dont il a besoin pour ses désseins. Or bien que ceux qui regardent les entreprises de l'Empereur comme trés-vigoureuses, & trés propres à avoir un bon succés, aient raison parce-qu'ils se fondent sur ce qu'il n'y a dans toute l'Allemagne aucun Prince assez puissant pour oser lui faire la guerre, & s'opposer directement à ses désseins, comme autre fois; Cependant il faut considérer qu'il ne suffit pas à l'Empereur de ne point trouver d'obstacle direct conrre ses entreprises: parce-que tel Prince qui n'est pas en état de lui faire une guerre ouverte, peut bien lui refuser son assistance: & s'il n'ose pas la refuser, il peut bien, aprés l'avoir promise, ne tenir pas sa parole: Enfin s'il n'ose pas tout à fait manquer à sa parole, il peut faire naître tant de difficultez dans l'execution, & user de tant de délais,

 qu'en-

qu'enfin ses troupes n'arrivent en Campagne, que dans le tems qu'il-faut entrer en quartier d'hyver: & toutes ces différentes traverses suffisent pour faire avorter les déffeins de l'Empereur. On en vit une preuve manifeste, lors que ce Prince voulut passer la premiére fois en Italie, contre le consentement des Vénitiens & des François: car dans la Diete de l'Empire tenuë à Constance, toutes les Villes Imperiales lui promirent une grosse armée de Fantassins, & trois mille Chevaux: mais il lui fut impossible de pouvoir jamais en former un Corps, qui montât seulement à cinq-mille-hommes en tout, parce-que quand les troupes d'une telle Ville arrivoient, celles d'une autre, aiant fini leur tems, s'en retournoient dans leur pais; D'autres donnoient de l'argent pour ne pas donner des hommes: enfin tantôt pour une raison, tantôt pour

pour une autre, il fut impoſſible de raſſembler toutes les troupes: & l'entrepriſe de l'Empereur alla à l'envers.

L'on eſt perſuadé que la Puiſſance de l'Allemagne conſiſte plus dans les Villes Impériales, que dans les Princes: ceux-ci ſont de deux eſpéces, les uns temporels, les autres Spirituels. Les premiers ſont dans une grande foibleſſe; la premiére raiſon, c'eſt qne leurs Etats ſont partagez en pluſieurs portions, à cauſe de l'égalité qui s'obſerve dans les ſucceſſions de ce pais-là, entre les Freres: l'autre raiſon qui a rendu foibles les Princes Séculiers, c'eſt que l'Empereur les a abbaiſſez, par le moien des Villes Impériales, ainſi ils ſont devenus des amis impuiſſans, ce qui rend leur alliance peu conſidérable. Pour ce qui regarde les Princes Eccleſiaſtiques, ſi le partage de leurs Etats, ne les a pas affoiblis, l'ambition

 de

de leurs principales Villes, fomentée par l'Empereur, les a réduits à une grande impuissance: Car les Electeurs Ecclésiastiques & les autres Evêques, ne sont pas les Maîtres dans les grosses Villes, qui se trouvent dans leurs Etats; ce qui mettant de la division, & de la Jalousie entr'eux & leurs sujets, ils ne sont pas en pouvoir de rendre service à l'Empereur, quand bien ils en auroient la volonté. Mais parlons un peu des Villes Imperiales qui sont la force de l'Allemagne, parce-qu'elles ont abondance de finances, & qu'elles observent de bons ordres, & de bonnes Loix. Toutes ces Villes jouïssant fort tranquilement de leur liberté, ne se mettent pas en peine d'acquérir des Etats: & comme elles n'en ont point de passion pour elles mêmes, elles ne se mettront pas en peine de satisfaire l'ambition des autres, sur cet article. De plus comme elles

elles ſont en grand nombre, & que chacune eſt Maîtreſſe chez elle, lors qu'elles veulent bien donner du ſecours, il eſt toûjours tardif & bien éloigné de procurer le bien, qu'on ſe flatte d'en recevoir. Il n'y a pas bien long-tems qu'on en vit un exemple, lorsque les Suiſſes attaquerent la Suabe, & les Etats de l'Empereur Maximilien: Il traitta avec les Villes Impëriales pour repouſſer ces ennemis chez eux, & elles lui promirent de lui compoſer une armée de quatorze-mille-hommes; mais jamais elle n'arriva juſqu'à ſept-mille: parceque quand ceux d'une Ville arrivoient, les autres s'en retournoient: ce qui fit bien voir à l'Empēreur que cette guerre n'auroit pas un ſuccés heureux; de ſorte qu'il traitta avec les Suiſſes, & convint avec eux, de leur laiſſer le Canton de Bâle. Ainſi voiant la lenteur des Villes

Impériales dans les affaires qui les intéressent elles mêmes ; jugez de ce qu'elles seront disposées à faire pour les seuls intérêts des autres. Si donc vous joignez toutes ces raisons ensemble, vous verrez que toute cette puissance est peu de chose, & de peu d'utilité à l'Empereur. Aussi les Vénitiens plus instruits, que les autres, de toutes ces affaires, à cause du commerce qu'ils ont avec ces Villes Impériales, se sont contentez de traitter l'Empereur avec de grandes honnêtetez extérieures, toutes les fois qu'ils ont eu affaire à lui. Car s'ils avoient rédouté sa puissance, ils auroient trouvé des voiës d'accommodement, ou en donnant de l'argent, ou en cédant quelques Places : & s'ils eussent crû qu'il eût été possible que tout le grand Corps de l'Empire eût pû s'unir parfaitement ensemble, jamais ils ne se le seroient attiré à dos:

dos: mais ſçachant que cette union étoit impoſſible, ils ſe ſont tenus fermes, contant ſur mille conjonctures favorables qu'ils avoient lieu d'attendre. En effet ſi nous voions que dans une Communauté, ce qui appartient au Public eſt toûjours négligé, doit-on être ſurpris qu'il en arrive de même dans un grand Etat composé de pieces ſi différentes? De plus les Villes Imperiales ſavent aſſez que les conquêtes qu'on pourroit faire en Italie, ou ailleurs, ne feroient pas pour leur profit; mais ſeulement pour celui des Princes qui peuvent s'y tranſporter en perſonne; ce qui ne peut arriver à une République. Et quand la recompenſe eſt deſtinée à peu de gens, tout le monde ne prend pas plaiſir à ſe charger également, des dépenſes qu'il faut faire pour la procurer. Concluons donc que la puiſſance de l'Empire eſt grande, mais qu'elle

qu'elle n'eſt pas redoutable. Et ſi ceux qui la craignent, faiſoient réflexion ſur les raiſons que nous venons d'alléguer, & ſur le peu de choſes qu'elle à opéré depuis pluſieurs années, ils s'apperce-vroient bien, qu'il n'y a pas grand fond à faire ſur ce grand Etat.

La Cavalerie Allemande a de bons chevaux, mais ce ſont des hommes peſans, qui ſont cependant bien armez, ſelon leur maniére; mais qui, avec cela, ne pourroient pas tenir contre des Italiens ou des François, non pas tant par la faute des hommes, comme parce qu'ils n'arment point leurs chevaux, & qu'ils leur mettent de petites ſelles foibles & ſans arçons; de ſorte qu'à la moindre impreſſion qu'on fait ſur eux, on les jette en bas de Cheval. Voici encore un défaut qui les rend inférieurs aux autres, c'eſt qu'ils ne couvrent d'aucunes armes leurs cuiſſes, & leurs jam-bes:

bes : de ſorte que ne pouvant pas ſoûtenir les premiers coups de lances, qui font toute la conſéquence des premiéres attaques de la Gendarmerie, ils n'ont auſſi que du déſavantage avec les armes courtes : parce-qu'eux & leurs chevaux n'étant point armez, comme nous l'avons dit, le moindre Pieton, avec ſa pique les peut faire tomber de Cheval, ou le crever par l'endroit découvert.

L'Infanterie Allemande eſt fort bonne, & composée de beaux grands hommes, fort différents en cela des Suiſſes, qui ſont petits, mal-propres & laids. Mais la plûpart des Fantaſſins Allemands ne prennent pour toute arme qu'une pique & une épée, afin d'être plus légers, & ſe pouvoir manier plus aiſément : & ils diſent pour leurs raiſons, qu'ils ne connoiſſent point d'autres ennemis que le Canon, dont un

cor-

corcelet ou une cuiraſſe ne pourroit les garantir. Ils n'ont pas peur des autres armes, diſans qu'ils gardent une ſi belle Ordonnance, qu'il n'eſt pas poſſible de les ouvrir, ni même d'approcher d'eux, plus prés que de la longueur de la pique. Ce ſont de bonnes troupes en Campagne pour un jour de bataille; mais quand il s'agira de prendre une Place, vous leur trouverez de la répugnance, & fort peu de bonne volonté pour la garder: & généralement parlant, ce ſont de méchantes troupes dans tous les lieux où ils ne peuvent pas ſe battre, en conſervant l'Ordonnance qu'ils ſuivent toûjours. C'eſt une choſe qui a paru manifeſtement en Italie, ſur tout lors qu'ils ont attaqué des Places, comme au le ſiége de Padoüe, & d'autres lieux, où ils ne firent rien qui vaille: mais en revanche, ils ont fort bien fait en pleine campagne; de ſorte que
ſi

ſi à la bataille de Ravenne, les François n'avoient point eu des Lanſquenets dans leur armée, ils auroient eu le desavantage; parce que pendant que la Cavalerie de chaque côté étoit aux priſes, les Eſpagnols avoient déja entamé l'Infanterie Françoiſe & Gaſconne, qu'ils auroient toute défaite & priſe, ſi les Lanſquenets ne l'avoient ſoûtenüe avec leurs bataillons quarrez, qui eſt leur maniére ordinaire en campagne. Derniérement encore, quand le Roi d'Eſpagne entra en Guienne, pour déclarer la guerre à la France, on rémarqua que les Eſpagnols avoient plus de peur d'une troupe de dix mille Lanſquenets, qui étoient dans l'armée du Roy, que de tout le reſte de l'infanterie, & qu'ils évitoient tant qu'ils pouvoient d'en venir aux mains avec eux.

F I N.



TABLE DES CHAPITRES

CHAP. I. De la différence qui se trouve entre les Etats qui obeissent à des Princes : & quels sont les differens moiens d'en prendre possession. Page 1

II. Touchant les Souverainetez héréditaires. 3

III. Des Souverainetez composées de differentes espéces. 5

IV. Pourquoi les Etats de Darius, conquis par Alexandre, ne se soulevérent pas contre les Successeurs de ce Conquerant aprés sa mort. 29

V. De quelle maniere il faut gouverner les Etats qui étoient Libres devant qu'on les eût conquis. 37

VI. Des

TABLE

VI. *Des nouvelles conquêtes qu'on fait par sa propre valeur, & ses propres armes.* 41

VII. *Des conquêtes qu'on fait, par des forces étrangeres; & par le seul bonheur.* 50

VIII. *De ceux qui, par leurs crimes, se sont élevez à la Souveraine puissance.* 70

IX. *De la Souveraineté acquise dans une République.* 83

X. *Comment il faut s'y prendre pour bien juger de la force d'un Etat.* 92

XI. *Des Etats Ecclesiastiques.* 97

XII. *De toutes les espéces de Milices, & premierement des troupes étrangeres & mercenaires.* 104

XIII. *Touchant les troupes* Auxiliaires, *les* Mixtes *& celles du païs même.* 120

XIV. *Touchant ce qui regarde le Prince, par rapport à la Milice.* 131

XV. *Touchant ce qui rend les hommes; & sur tout, les Princes, dignes de louange ou de blâme.* 183

XVI. *Touchant la Libéralité & l'Avarice.* 142

XVII. *De la Cruauté & de la Clémence; & lequel est plus avantageux à un Prince d'être craint ou aimé.* 149

XVIII. *De*

XVIII. *De quelle maniere les Princes sont obligez de garder la Foi.* 158

XIX. *Qu'il faut éviter la haine & le mépris.* 166

XX. *Si les Forteresses & beaucoup d'autres choses, que les Princes font souvent, sont necessaires ou préjudiciables.* 193

XXI. *Quelle route il faut qu'un Prince tienne, pour se rendre considerable dans le Monde.* 205

XXII. *Touchant les Ministres des Princes.* 215

XXIII. *Qu'il faut fuir les flatteurs.* 219

XXIV. *Touchant les causes qui ont fait perdre aux Princes d'Italie, leurs Etats.* 224

XXV. *Du pouvoir de la Fortune dans le Gouvernement des Etats; & par quels moiens on peut lui resister.* 228

XXVI. *Exhortation aux Potentats d'Italie, pour délivrer leur Patrie de l'Esclavage des Barbares.* 238

TA-

TABLE

Des Traitez joints

AU PRINCE

de MACHIAVEL.

I. LA *vie de* Castruccio Castracani *de Luques.* Page 1

II. *Recit de la maniere dont se servit le* Duc de Valentinois, *pour se défaire de* Vitelli, d'Olivier de Fermo, *du Seigneur Pagolo, & du* Duc de Gravine, *de la Maison des* Ursins. 77

III. *Portrait de la France.* 95

IV. *Portrait de l'Allemagne.* 135

FIN.









